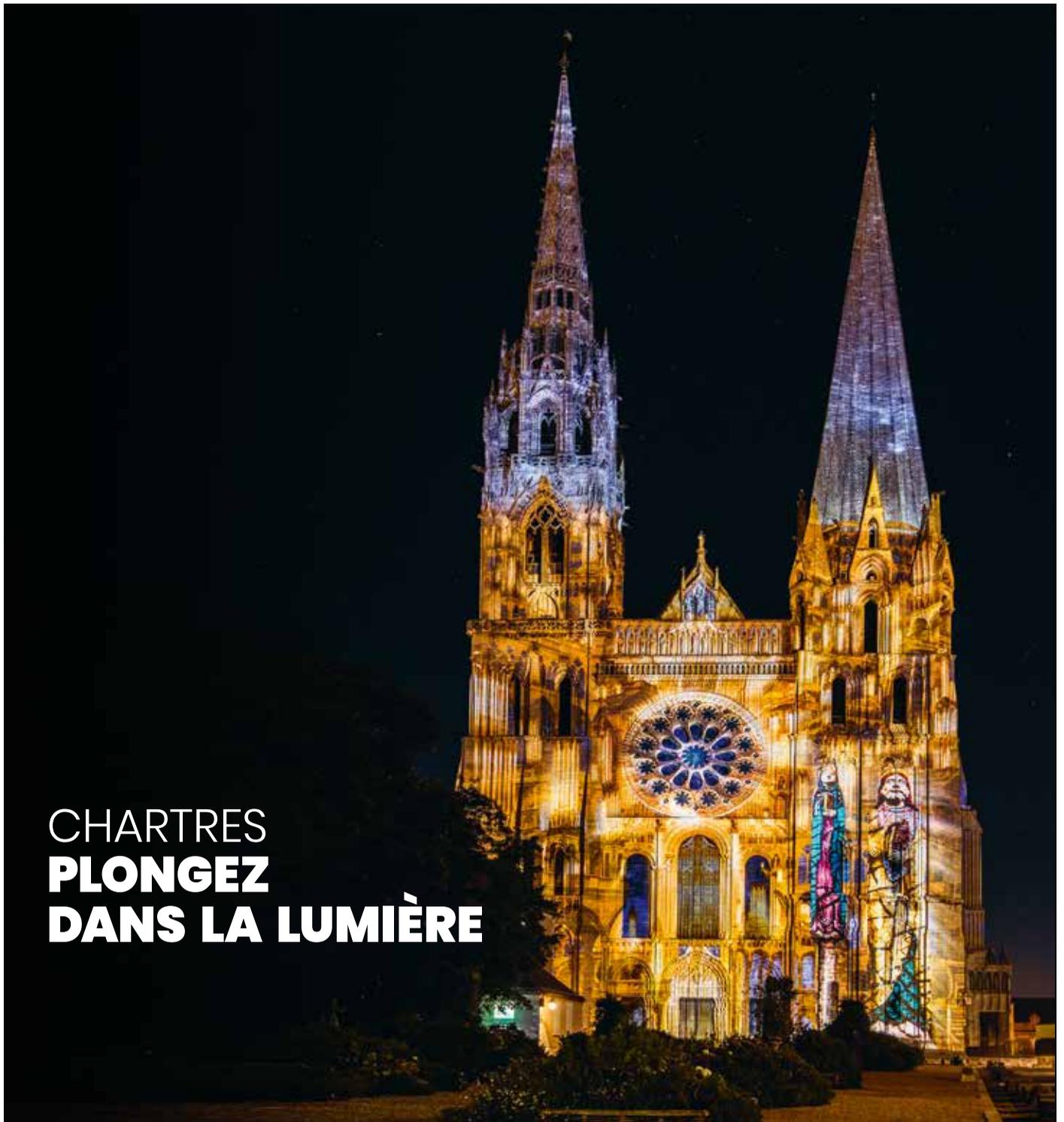


CHARTRES  
VOTRE **VILLE**

#177 AVRIL 2018 |

[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



CHARTRES  
**PLONGEZ  
DANS LA LUMIÈRE**

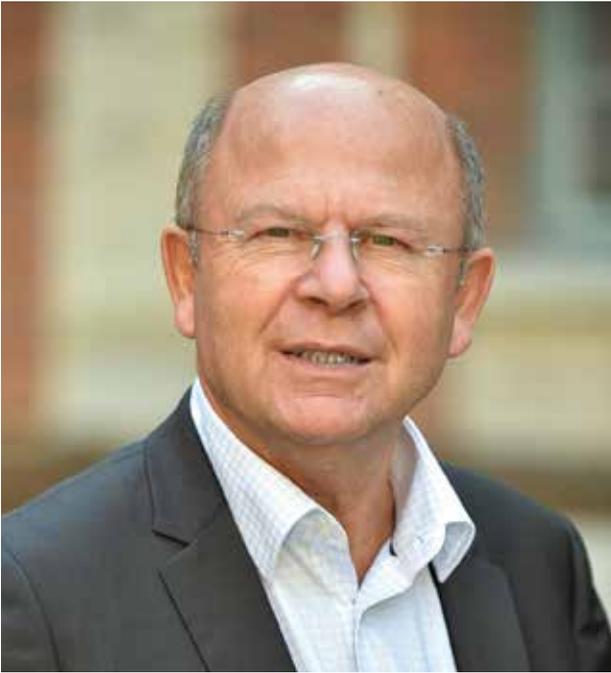
# Des vacances à l'horizon... **mais attention aux délais d'obtention de vos passeports et cartes d'identité !**

Avant de prévoir vos billets d'avion,  
vérifiez la validité de vos passeports  
et cartes d'identité.

**Les délais peuvent être  
longs pour les renouveler :  
jusqu'à 8 semaines !**



Toutes les infos pratiques et prises de rdv  
auprès du guichet unique  
32, boulevard Chasles, du lundi au vendredi  
de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30  
Tél. 02 37 23 40 00 et sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)



## Pour vous, un magazine revisité !

**V**ous tenez entre vos mains le tout nouveau cru du magazine Votre Ville. Si la précédente maquette a vaillamment rempli son office pendant presque une dizaine d'années - et vous êtes très nombreux à en guetter la parution mois après mois-, il n'en demeure pas moins que la formule avait vieilli ! Nous nous devons de l'adapter à notre temps et à l'image résolument moderne de notre ville.

Cette montée en gamme, nous la devons à son rédacteur en chef, Mathilde Gorges, aidée dans son entreprise par l'équipe de la direction de la communication. Ensemble, ils ont imaginé et réalisé un support entièrement relooké, plus aéré et donc plus lisible, accordant une place de choix à la communication incarnée.

Se mettre à l'unisson des nouvelles normes de la presse magazine sonnait comme une évidence...Restait à démontrer qu'à l'image de Chartres, votre mensuel d'information saurait tout aussi bien traduire dans sa forme comme dans le fond les évolutions incontestables que notre cité a connu depuis 2001. Pari réussi !

Je ne doute pas que vous prendrez plaisir à en découvrir les pages et les rubriques plus nombreuses. La métamorphose y prend des formes diverses, reflétant tour à tour la mue des quartiers, la qualité du cadre de vie, le dynamisme et l'ambition portée pour faire de Chartres une ville dont nous sommes collectivement fiers.

Je veux ici saluer l'implication et la créativité de Mathilde et la remercier vivement au nom de tous les élus municipaux qui ont de près ou de loin travaillé avec elle. La loi sur la moralisation de la vie publique a décidé que pour elle l'aventure s'arrêterait là, au terme de dix années de fructueuse et passionnante collaboration. Père et Fille doivent sans sourciller s'exécuter... Il n'est plus légalement possible qu'ils œuvrent ensemble au service de la ville.

Il y a là quelque chose d'injuste et de douloureux à la fois !

Si ce magazine est donc aussi le symbole de son ultime contribution ... son histoire de cœur avec Chartres ne saurait s'arrêter là pour autant.

**Jean-Pierre GORGES**  
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE**  
**LE MAGAZINE DE**  
**CHARTRES**  
**NUMÉRO 177**  
**AVRIL 2018**  
 HÔTEL DE VILLE  
 PLACE DES HALLES  
 28 019 CHARTRES CEDEX  
 TEL. : 02 37 23 40 00  
 votreville@aggllo-ville.  
 chartres.fr  
 www.chartres.fr

**DIRECTEUR**  
**DE LA PUBLICATION**  
 JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR**  
**DE LA PUBLICATION**  
 ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR**  
**DE LA COMMUNICATION**  
 STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTION**  
 JULIA BIGOT  
 NICOLAS CALVEZ  
 LOÏC JAOUEN  
 STÉPHANE LEFEBVRE  
 MÉLANIE LELION  
 JEAN-GUY MURIEL  
 XAVIER VOINCHET

**PHOTOGRAPHIES**  
 GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,**  
**MISE EN PAGE**  
 studio graphique,  
 MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
 IMPRIMERIE IMAYE  
 GRAPHIC

**TIRAGE**  
 34 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
 MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal:**  
 à parution  
 N° ISSN : 1257-5194



## Chartres en lumières : le musée des Beaux-Arts, façade des jardins de l'Evêché

Luna, scénographie de Camille Gross  
 & Olivier Magermans

# 8

**FINANCES**  
 Le débat  
 d'orientations  
 budgétaires

# 32





# SOMMAIRE

**CHARTRES  
EN LUMIÈRES**  
15<sup>e</sup> édition

**38**

**DÉCOUVREZ  
CHARTRES 1254**

**59**

**CULTURE**





## « Nous respectons le choix des parents et des conseils d'école »

---

Les écoles maternelles et élémentaires chartraines reviendront en septembre à la semaine de 4 jours. Une large majorité de parents et d'enseignants ont voté en ce sens. Les précisions de Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires.

---

### **Votre Ville : Quelles sont les conséquences concrètes de ce vote pour les enfants, les familles et les enseignants ?**

**Karine Dorange :** Les écoles retrouveront le rythme qu'elles connaissaient il y a quelques années : 4 journées de cours à raison de 3 heures le matin de 8h30 à 11h30, et de 3 heures l'après-midi, de 13h30 à 16h30. Et cela pendant 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi. En conséquence, les temps d'activités périscolaires (TAP) du vendredi après-midi sont supprimés. Mais la Ville de Chartres remet en place un accueil de loisir le mercredi matin, qui complètera celui déjà assuré le mercredi après-midi.

### **VV : Comment établissez-vous la légitimité de votre décision ?**

**KD :** Par le vote ! Celui des parents, dont 62% se sont dits favorables au retour de la semaine de 4 jours. Et aussi celui des conseils d'école, qui regroupent parents d'élèves

élus et enseignants. Treize sur dix-neuf se sont prononcés dans le même sens.

Je rappelle que nous aurions pu décider de basculer dès la rentrée dernière, mais nous avons tenu à prendre le temps de la concertation. Cette année de transition a été également utile aux familles et aux directeurs d'écoles, qui ont eu ainsi le temps nécessaire à la préparation de ce changement dans leurs rythmes de vie et de travail.

### **VV : En matière d'activités périscolaires, qu'est-ce qui a guidé votre choix ?**

**KD :** Nous avons voulu que les enfants n'y perdent rien, de même que nous avons tout organisé avec ce même souci quand le gouvernement de l'époque avait imposé la semaine de 4 jours et demi. Je précise que ce n'est pas vrai dans toutes les communes. Nous avons à Chartres la chance d'avoir en matière d'activités périscolaires et de loisirs une longue expérience pratique, j'ose dire une vraie tradition développée en commun avec les PEP 28.





# Inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques : mode d'emploi

## Quels sont les enfants concernés ?

Avant l'admission définitive de votre enfant dans une école publique, cette formalité administrative est obligatoire. Elle concerne uniquement :

- Les enfants qui entrent pour la première fois à l'école maternelle (petite section) ou à l'école élémentaire (cours primaire).
- Tous les enfants nouvellement installés à Chartres et en âge d'aller à l'école maternelle ou élémentaire.

## Comment effectuer cette démarche ?

Vous pouvez retirer l'imprimé de pré-inscription au guichet unique, 32 boulevard Chasles, dans les crèches, dans les maisons pour tous, et sur le site internet : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr) ou nous renvoyer celui qui figure en page suivante. Toutes les inscriptions scolaires des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée scolaire 2018/2019 commenceront le 3 avril.

Cet imprimé de pré-inscription - complété et accompagné des justificatifs nécessaires - est à déposer ou à envoyer au guichet unique ou au service Enseignement, par courrier électronique : [inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr](mailto:inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr). Seuls les dossiers complets permettront aux services de la Ville de délivrer le certificat d'inscription. L'admission de votre

enfant sera validée définitivement par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription lors des journées de permanence dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

## Quels sont les justificatifs à présenter ?

- Copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- Pour les parents séparés ou divorcés, une copie d'un document qui atteste la garde de l'enfant (pièce justificative du droit de garde).
- Copie d'un justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité, loyer...).
- Copie d'un document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations).
- Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent au CP).

Tout dossier incomplet ne pourra pas être enregistré.

► Renseignements au guichet unique, 32, boulevard Chasles, ouvert du lundi au vendredi de 9 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.  
Tél. 02 37 23 40 00

**I – ENFANT**

Nom et prénom .....  
Date de naissance |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|

**II – ÉCOLE**

Ecole de secteur ..... Classe .....

**III – FAMILLE**

**Père :**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal..... Ville .....  
Tél. Domicile |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|  
Tél. mobile |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|  
Adresse mail : .....

**Mère :**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal ..... Ville .....  
Tél. Domicile |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|  
Tél. mobile |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|  
Adresse mail : .....

Situation familiale :  Célibataire  Concubin(e)  Marié(e)  Divorcé(e)  Pacsé(e)  Veuf (ve)

**IV – PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CET IMPRIMÉ**

- Copie du livret de famille (parents-enfants) ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Pour les parents séparés ou divorcés, une copie d'un document qui atteste la garde de l'enfant (pièce justificative du droit de garde)
- Copie d'un justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité, quittance de loyer...)
- Copie d'un document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations)
- Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent au CP)

**Dossier complet à déposer au guichet unique** - 32, boulevard Chasles – 28000 Chartres  
(du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h30)

**ou à envoyer**

- **par courrier classique** (accompagné des copies des justificatifs) à : Mairie de Chartres - Service Enseignement – 32 Bd Chasles – 28000 Chartres ;

- **ou par courrier électronique** (avec les versions numérisées des justificatifs) à :  
inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr

**IMPORTANT** : Seuls les **dossiers complets** permettront aux services de la Ville de **délivrer le certificat d'inscription**.

**L'admission** de votre enfant **sera validée définitivement** par la direction de l'école **sur présentation du certificat d'inscription** lors des journées de permanence qui vous seront communiquées ultérieurement.

Chartres, le .....

Signatures des parents :

# De la prévention pour lutter contre la perte d'autonomie

Pour lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie, des actions de prévention sont mises en place au sein des deux résidences autonomie du CCAS de Chartres : Marcel-Gaujard et Silvia-Monfort. Instauré en 2016, avec le soutien du Conseil départemental et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, le forfait autonomie embellit le quotidien des personnes âgées.



Le temps d'un été, les résidents ont participé à la réalisation d'un film

**E**lles sont deux, assises face à un ordinateur. Pour échanger avec leurs petits-fils, lire des mails, ou tout simplement s'aider mutuellement dans les recherches, ces résidentes savent y faire! Animée par un professionnel, l'initiation à l'informatique connaît un succès important auprès des usagers de la résidence Silvia-Monfort. Ici, les activités pour rompre l'isolement des personnes âgées et prévenir contre la perte d'autonomie sont légion : rencontres intergénérationnelles avec les enfants de la halte-garderie, atelier gym et relaxation, stimulation par les

jeux et le calcul... Autant d'actions qui favorisent les échanges à travers le divertissement. Individuelles ou collectives, ces initiatives visent l'épanouissement personnel et sont ouvertes non seulement aux résidents, mais aussi aux retraités de la ville. L'été dernier, ils ont même participé à la réalisation d'un film : après l'écriture du scénario, ils ont joué les acteurs devant la caméra, avant de participer ensuite au montage.

## L'art-thérapie comme remède

Quelques centaines de mètres plus loin, à la résidence Marcel-Gaujard, le forfait autonomie préserve au mieux

### ► Pour plus de renseignements :

**Résidence Silvia- Monfort :**  
26, rue du Docteur-Gibert.  
Tél : 02 36 67 30 03

**Résidence  
Marcel-Gaujard :**  
59 rue de la Foulerie.  
Tél : 02 37 91 27 00

les capacités des 26 résidents. Des ateliers sur la mémoire et l'équilibre sont régulièrement proposés à nos aînés : ces exercices et conseils permettent par exemple de limiter les risques de chute, dont les séquelles s'aggravent facilement avec l'âge. Mais depuis 3 ans, c'est l'art-thérapie qui est plébiscitée par les résidents: faire des vocalises par exemple permet de s'exprimer à voix haute et de développer la capacité respiratoire puisque le souffle est sollicité. Ludiques, ces activités apportent un divertissement thérapeutique, elles font partie intégrante de la prévention et accompagnent le bien vieillir.



# Impôts locaux

## « Nous respecterons nos engagements »

---

Le Conseil municipal a tenu, le 15 mars, son débat d'orientations budgétaires pour l'année en cours. Dans un contexte national marqué par la suppression prochaine de la taxe d'habitation, la municipalité entend bien continuer d'investir, tout en baissant les taux des impôts locaux pour la 17<sup>e</sup> année consécutive. Explications de Franck Masselus, adjoint aux Finances.

---

### **Votre Ville : En quoi le paysage 2018 diffère-t-il de celui de l'an dernier ?**

**Franck Masselus :** Tout le monde a entendu parler de la baisse des dotations financières de l'Etat aux collectivités locales, effectives depuis 2013. Au total, nous avons perdu à ce jour plus de 9 millions d'euros en cumulé depuis cette date. Pour le budget 2018, nous recevrons 6,3 millions d'euros de dotation globale de fonctionnement, contre 10,3 en 2013. Différence supplémentaire cette année, la suppression votée par le Parlement de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables locaux. L'Etat promet de la compenser à l'euro près... Mais pendant combien de temps ? Je ne suis pas de mauvaise foi a priori, mais la taxe d'habitation se monte en France à 22 milliards. Or à ce jour l'Etat n'a budgété que 12 milliards pour compenser... Et des discussions continuent dans des commissions, ce qui prouve, au moins, que rien n'est véritablement réglé.

### **W : Vous voulez pourtant tenir vos engagements pris en 2014...**

**FM :** Absolument. Et pourtant, l'Etat ne nous remboursera pas les baisses d'impôts que nous aurons décidées. Mais depuis toujours, nos engagements sont sacrés, spécialement en matière fiscale. C'est notre marque de fabrique.

C'est aussi notre crédit auprès des Chartrains. Pour ceux qui viennent de le devenir, rappelons que le taux des impôts locaux à Chartres va baisser pour la 17<sup>e</sup> année consécutive. Il faut le répéter et le souligner : il s'agit bien d'une exception chartraine. Nos engagements demeurent, quelles que soient les conséquences des opérations de communication du gouvernement.

### **W : Comment continuer à investir dans ces conditions ?**

**FM :** C'est notre autre marque de fabrique. Depuis 2001, il nous a d'abord fallu rattraper le retard considérable de Chartres en matière d'équipements modernes de qualité. Depuis 2014, nous essayons désormais de prendre un temps d'avance sur les autres collectivités, ne serait-ce que pour anticiper les conséquences des décisions de l'Etat qui nous applique une rigueur financière qu'il est incapable de s'imposer à lui-même. Prenez le Pôle administratif : il s'agit d'améliorer le service rendu aux usagers chartrains ainsi qu'à l'ensemble des habitants de l'agglomération. C'est l'investissement qui génère l'activité, l'emploi, les rentrées fiscales et les économies de gestion. J'insiste là-dessus car c'est le vrai pari, le véritable intérêt général de notre politique. Nous allons donc continuer d'investir jusqu'à la fin de notre mandat, au-delà même des 150 millions d'euros que nous avons prévus pour le mandat 2014-2020.



**W : Derrière les chiffres,  
il y a des réalisations précises ?**

**FM :** Le Pôle administratif bien sûr, mais aussi le « OFF », qui ouvrira en 2019 : nous sommes en train de transformer l'ancien cinéma l'ABC, avenue Jehan-de-Beauce, en un complexe théâtral où les troupes locales pourront se produire sur plusieurs scènes différentes. Un grand plus pour l'animation culturelle de Chartres, et une véritable aide à la création artistique. L'investissement, ce sont aussi les places et les rues de Chartres que nous continuons d'embellir dans le centre-ville historique comme dans les quartiers selon un programme pluriannuel, que nous préciserons dans ce journal après le vote du budget le mois prochain. Autre exemple: le stade James-Delarue, dans le quartier des Clos (l'ancien Beaulieu), verra sa pelouse synthétique renouvelée, et ses tribunes et vestiaires sortir de terre. Au total, 37 millions d'euros d'investissement sur un budget de 102 millions.

**W : Par rapport à tout cela,  
où en est la dette de Chartres ?**

**FM :** Rappelons qu'une dette s'évalue par rapport à la capacité de l'emprunteur à la rembourser. Aujourd'hui, après la crise de 2008 et les difficultés persistantes des collectivités et de l'Etat, la nouvelle Loi de programmation des finances publiques indique qu'une commune doit être capable de rembourser sa dette en moins de 12 ans, si elle cesse d'investir. A Chartres, nous en sommes à 8,7 années pour 2017 et nous en serons à 9 pour 2018, avant de revenir à 8,5 en 2019 et 2020. Je précise que nos budgets sont étroitement contrôlés par l'Etat et régulièrement par la Chambre régionale des comptes. Sans oublier le regard aigu des banquiers qui nous prêtent de l'argent... Leur confiance réitérée compte davantage à nos yeux que les « fake news », comme on dit aujourd'hui, propagées par nos oppositions municipales.



► Réalisations et projets: le pôle administratif, la future scène théâtrale OFF (2019) et la tribune du stade James-Delarue (fin 2018)



A l'Espace familles, les générations se mélangent

### ► L'Espace familles

L'Espace familles de la Ville s'adresse à toutes les familles chartraines. Il organise des activités d'éveil, manuelles, sportives pour les enfants (baby-gym, activités parents-enfants) et adultes de tous âges (activités récréatives, randonnées, gym douce pour seniors). Elles ont lieu au 16, rue de Brétigny et dans les différents quartiers.

Renseignements : tél. 02 37 23 40 70.

### ► Le foyer-restaurant et club pour personnes âgées des Clos

Il accueille, du lundi au vendredi, les personnes de plus de 60 ans et/ou handicapées pour le repas du midi et, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, des après-midis jeux de société. Tous les deux mois, il organise des rencontres intergénérationnelles avec le groupe scolaire Henri-IV.

Renseignements :  
Tél. 02 37 28 31 11.



## Deux générations dans un même lieu

Depuis l'été dernier, l'Espace familles de la Ville, qui se situait à la maison pour tous des Hauts-de-Chartres, s'est installé aux Clos. Il partage désormais les locaux du foyer-restaurant et club destiné aux personnes du troisième âge.

**A**ssis à une petite table, un tampon à la main, les bambins de l'Espace familles profitent de leur activité d'éveil hebdomadaire dans un joyeux brouhaha. En ce jeudi matin, sous les yeux de leurs mamans ou de leurs « nounous », ils pratiquent la peinture avec des assistants particuliers : des personnes âgées.

L'été dernier, l'Espace familles a quitté la maison pour tous des Hauts-de-Chartres pour rejoindre le 16, rue de Brétigny, dans le quartier des Clos, afin de gagner de l'espace et de pouvoir développer ses activités : toute l'année, il propose des animations d'éveil, manuelles et sportives pour tous.

En s'installant dans son nouveau local, qui accueille aussi le foyer-restaurant et club pour personnes âgées des Clos, il a changé le quotidien des usagers de cette structure, gérée par le Centre communal d'action sociale.

### « Des liens se créent »

Au sein de l'Espace familles, Côme, 2 ans, a appris la trottinette, s'adonne aux activités artistiques et à la gymnastique. Sa mère,

Séverine, apprécie ce lieu et les animations : « *Le local est agréable. De plus, créer une mixité d'âge entre ceux qui viennent à l'Espace familles et les personnes âgées qui occupent la salle voisine est une très bonne idée.* » Pour cette habitante du quartier Pont-Neuf, des liens naissent entre les petits et les anciens : « *Côme veut toujours aller faire "coucou" aux papys et mamies. Cela apporte aussi de la chaleur aux personnes âgées.* »

Et les aînés approuvent en effet. Chaque semaine, ils peuvent aller y prendre leur déjeuner. Ils ont la possibilité de jouer aux jeux de société les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midis, et quand des activités de l'Espace familles ont lieu, ils se font un plaisir de s'y rendre. « *Je suis très contente que ce service ait été installé dans notre bâtiment* », témoigne Jeanine, 87 ans. Tous l'affirment : ils sont heureux de partager ce bâtiment avec leurs jeunes colocataires.

► Espace familles, foyer-restaurant et club pour personnes âgées, au 16, rue de Brétigny.

# Comment se procurer une attestation d'accueil ?

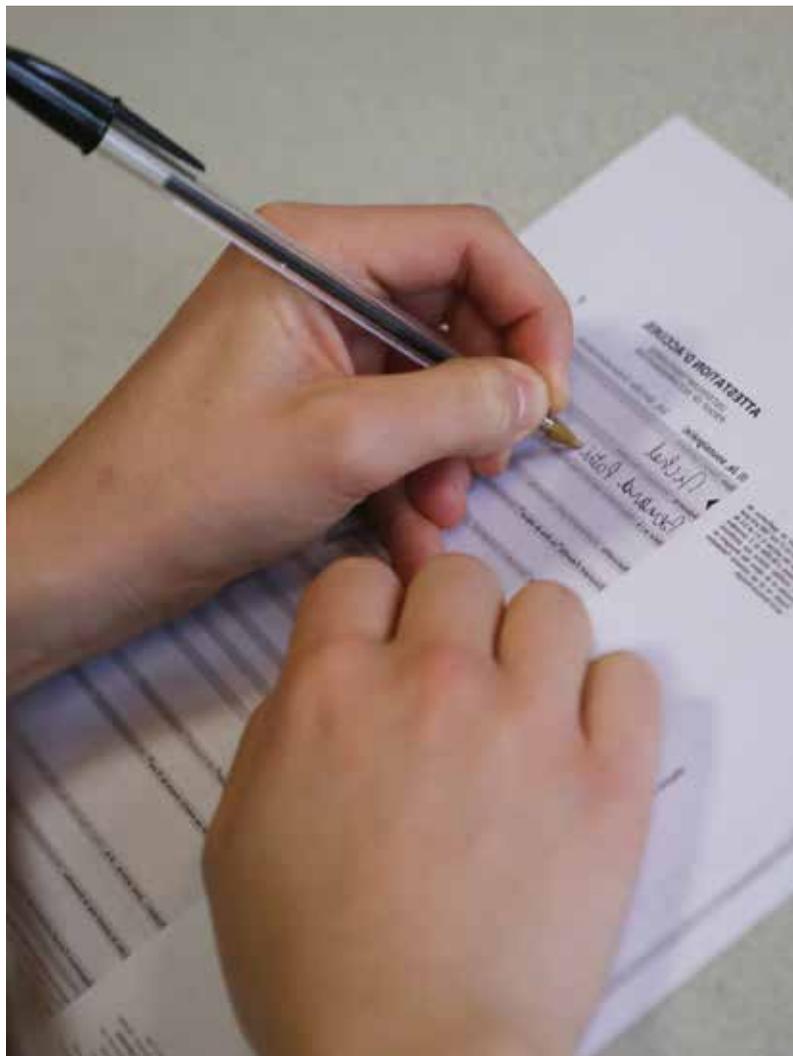
**U**ne attestation d'accueil est nécessaire aux personnes étrangères pour tout séjour en France d'une durée n'excédant pas trois mois, dans le cadre d'une visite familiale ou privée. Pour l'obtenir, la demande se fait en personne au guichet unique de Chartres avec prise de rendez-vous (à partir du lundi 16 avril) : un formulaire CERFA est à remplir sur place. Un justificatif d'identité sera demandé à la personne qui accueille, de même qu'un justificatif de domicile récent, un timbre fiscal de 30 euros et un document permettant d'apprécier les ressources. Les mineurs non accompagnés doivent avoir une attestation du titulaire de l'autorité parentale. L'attestation d'accueil n'est pas délivrée immédiatement : une fois validée, elle doit être transmise à la personne invitée afin que celle-ci sollicite le visa d'entrée.

## Sont dispensés d'attestation d'accueil :

- Les citoyens de l'Espace économique européen
- Les titulaires d'un visa de circulation Schengen
- Les titulaires d'un visa portant la mention « *carte de séjour* »
- Les personnes effectuant un séjour à caractère humanitaire
- Les personnes venant en France pour une cause médicale
- Les personnes venant en France pour assister aux obsèques d'un proche

## ► Pour tout renseignement :

le guichet unique (32, boulevard Chasles) est ouvert de 9 h à 17 h ainsi que le samedi, de 9 h à 12 h 30.  
Tél. : 02 37 23 40 00.



## ► Attention

Votre attestation d'accueil peut être refusée si elle comporte des inexactitudes, si le logement ne correspond pas aux normes d'accueil, ou si des justificatifs sont manquants (titre de propriété ou bail, numéro de passeport du ou des visiteurs). Un recours devant le préfet est possible dans un délai de deux mois à compter du refus. Un recours contentieux peut être formé ensuite au tribunal administratif d'Orléans. Si vous faites une attestation de complaisance, votre prochaine demande peut être refusée : vous risquez d'être poursuivi pénalement, avec une infraction punie d'un emprisonnement de cinq ans et 30 000 euros d'amende.

# Rencontres de proximité la reprise

Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Proximité et du Cadre de vie, et José Rolo, adjoint à la Tranquillité, Circulation et à l'Occupation du domaine public, poursuivent les rencontres de proximité. Ils se sont rendus aux Clos le 22 février dernier et ont échangé avec les habitants présents.



► En préambule de la réunion, l'élue à la proximité a tenu à rappeler que depuis janvier 2017 dans le quartier, **213 demandes ont été recensées**, tant au 02 37 88 44 44, le numéro de centre d'appel des interventions techniques de la Ville, que lors des rencontres proximité, et **212 ont été clôturées**, pour un coût total de 337 000 €.

**I**nitialement prévue le 14 février mais reportée à la semaine suivante, la réunion de proximité du quartier des Clos s'est tenue à la maison pour tous. Une quarantaine de personnes a répondu à l'invitation de Dominique Dutartre et José Rolo, venus pour répondre aux attentes des habitants, sur les sujets de leur quotidien: stationnement, services, circulation, incivilités...

## Une caméra nomade sera installée

Ainsi, rue Victor-Hugo et avenue François-Mitterrand, un habitant souligne la vitesse élevée de certaines voitures. « *Des contrôles ont été réalisés pendant deux semaines*, détaille José Rolo. *Les excès ont lieu lors des heures creuses, et plus de 90 % des personnes respectent les limitations.* » La circulation devant le groupe scolaire Henri-IV est également pointée du doigt. Plus loin, rue Victor-Garaix, l'installation d'une caméra est demandée pour lutter contre les véhicules mal station-

nés et les dépôts sauvages, près des conteneurs. Dominique Dutartre rappelle que des campagnes de verbalisations sont menées tout au long de l'année. Malgré tout, une caméra nomade sera mise en place : « *il est difficile d'agir tant que les personnes ne sont pas prises en flagrant délit* », reconnaît-elle. Question stationnement, c'est la rue d'Alionnes qui est évoquée. Les élus de la Ville ont rencontré la direction de l'entreprise Novo Nordisk pour que les employés ne se garent plus en dehors du parking qui leur est attribué. Enfin, une réfection de la route départementale, rue de Sours, est prévue par le Conseil départemental cette année.

► Les rencontres de proximité sont ouvertes à tous sans distinction des zones de résidence. La prochaine rencontre de proximité se déroulera le mercredi 18 avril à la maison pour tous des Clos et concernera le quartier de la Croix-Bonnard.

# Les activités sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent une grande diversité d'activités sportives à la carte pour les 6/15 ans (âge requis à la date des activités). L'enfant s'inscrit à la séance suivant un planning proposé par tranche d'âge.

## PETITS SPORTIFS 6/8 ANS

| Du 26 avril au 4 mai | Activités   | Où ?                      |                               |
|----------------------|-------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>Judi 26</b>       | 10 h - 12 h | Basket                    | Complexe Madeleine            |
|                      | 14 h - 17 h | Escrime et escalade       | Halles Cochet et CRJS         |
| <b>Vendredi 27</b>   | 10 h - 12 h | Trampoline                | Complexe Madeleine            |
|                      | 14 h - 17 h | Football et frisbee       |                               |
| <b>Lundi 30</b>      | 10 h - 12 h | Escalade                  | Halle Cochet                  |
|                      | 14 h - 17 h | Gymnastique et trampoline | Complexe Madeleine            |
| <b>Mercredi 2</b>    | 10 h - 12 h | Équitation                | Chartres Équitation           |
|                      | 14 h - 17 h | Badminton et tir à l'arc  | Complexe Madeleine            |
| <b>Judi 3</b>        | 10 h - 12 h | Bowling                   | Départ bus complexe Madeleine |
|                      | 14 h - 17 h | Frisbee et orientation    | Complexe Madeleine            |
| <b>Vendredi 4</b>    | 10 h - 12 h | Patinage                  | Odyssée                       |
|                      | 14 h - 17 h | Escrime et escalade       | Halles Cochet et CRJS         |

## POUR LES 9/15 ANS

| Du 26 avril au 4 mai | Activités         | Où ?            |   |
|----------------------|-------------------|-----------------|---|
| <b>Judi 26</b>       | 10 h - 12 h       | Escrime         | Halle CRJS  |
|                      | 14 h - 16 h       | Badminton       | Complexe Madeleine                                |
|                      | 14 h - 16 h       | Handball        | Complexe Rosskopf                                 |
| <b>Vendredi 27</b>   | 10 h - 12 h       | Patinage        | Odyssée   |
|                      | 10 h - 12 h       | Escalade        | Halle Cochet                                      |
|                      | 14 h - 16 h       | Basket          | Complexe Madeleine                                |
|                      | 14 h - 16 h       | Tennis          | Stade de Ligue                                    |
| <b>Lundi 30</b>      | 10 h - 12 h       | Bowling         | Départ bus complexe Madeleine                     |
|                      | 14 h - 16 h       | Handball        | Complexe Rosskopf                                 |
|                      | 14 h - 16 h       | Roller          | Complexe Madeleine                                |
| <b>Mercredi 2</b>    | 10 h - 12 h       | Patinage        | Odyssée   |
|                      | 14 h - 16 h       | Trampoline      | Complexe Madeleine                                |
| <b>Judi 3</b>        | 14 h - 16 h       | Tennis de Table | Complexe Rosskopf                                 |
|                      | 10 h - 12 h       | Escalade        | Halle Cochet                                      |
|                      | 10 h - 12 h       | Équitation      | Chartres Équitation                               |
|                      | 13 h 30 - 17 h 30 | Golf            | Départ bus 13h30 complexe Madeleine vers Fontenay |
| <b>Vendredi 4</b>    | 10 h - 12 h       | Tir à l'arc     | Complexe Madeleine                                |
|                      | 10 h - 12 h       | Escrime         | Halle CRJS  |
|                      | 14 h - 16 h       | BMX             | Stade Gallet                                      |

## INSCRIPTIONS

► Halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres,  
**• Résidents chartrains :**  
 mercredi 18 avril de 17 h 45 à 19 h 45  
**• Autres dates pour tous :**  
 jeudi 19 avril de 17 h 45 à 19 h 45, jeudi 26 avril et mercredi 2 mai de 9 h 30 à 11 h 30.  
 Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription pour les résidents chartrains. Aucune inscription ne sera faite par téléphone. Un seul pouvoir sera autorisé par famille (fournir attestation sur l'honneur).

## TARIFS

► **Résidents chartrains**  
 4 € la séance de 2 heures  
 5 € la séance de 3 heures  
 7 € la sortie Golf

► **Non Chartrains**  
 5 € la séance de 2 heures  
 6 € la séance de 3 heures  
 9 € la sortie Golf

► **Paiements acceptés :**  
 chèques (à l'ordre de MSD), espèces, chèques vacances

► **Renseignements**  
 Direction de la Jeunesse des Sports et des Grands Équipements  
 Tél. 02 37 18 47 70  
 ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr  
 www.chartres.fr (rubrique sports et loisirs)





# Les activités culturelles

Les établissements culturels de la Ville donnent rendez-vous aux enfants pour s'amuser et s'évader autrement pendant les vacances dès le 26 avril.

## ARCHÉOLOGUES

### EN HERBE 8-11 ans

Direction de l'Archéologie,  
2 rue Georges-Brassens.  
Renseignements, tarifs  
et inscriptions : 02 37 23 41 75  
ou ateliersarcheologie  
@agglo-ville.chartres.fr

#### Lundi 30 avril (14-17 h)

Création de fresque à la romaine

#### Mercredi 2 mai (9-12 h)

Découverte de l'archéozoologie

#### Jeudi 3 mai

Création de masques de théâtre antique (9-12 h), atelier autour de la Préhistoire (14-17 h)

#### Vendredi 4 mai (9-12 h)

Découverte de l'anthropologie

Pour les enfants de plus de 4 ans accompagnés d'un parent.  
Durée : 30 minutes.  
Places limitées. Inscriptions à l'espace Musique et cinéma à partir du 7 avril.  
Jeudi 26 avril, 15 h 30, L'Apostrophe, Cabane.

#### Méli-Mélo d'histoires :

Livres racontés aux enfants  
À partir de 3 ans.  
Mercredi 2 mai, 15 h, bibliothèque Louis-Aragon.

## DÉCOUVRIR LES PREMIERS CHÂTEAUX FORTS

Animations gratuites.  
Forume de la Madeleine

#### Exposition « À la recherche des mottes castrales »

Du 16 avril au 18 mai : visites libres.

#### Visites commentées par un archéologue

Mercredi 2 mai et jeudi 17 mai à 14 h  
Sur réservation au 02 37 23 41 75.  
Rendez-vous sur place.

## ENQUÊTE AU MUSÉE

6-8 ans.  
15 € à régler sur place  
Musée des Beaux-Arts

#### Parcours enquête enfants :

Disparition suspecte avec Anne Chevée  
jeudi 26 avril à 14 h 30  
Sur réservation au 06 60 67 53 66.



## AMATEURS DE JEUX-VIDÉOS MUSIQUE ET CONTES

Animations gratuites.  
Renseignements  
L'Apostrophe:  
02 37 23 42 00

#### Séances jeu-vidéo :

À jouer sur place seul ou à deux en autonomie sur des plages d'une heure. Du mercredi au samedi

#### Sieste musicale : des airs plein la cabane

Les discothécaires ont concocté des sélections musicales à découvrir sur des transats confortables.

# Les activités des maisons pour tous

À l'affiche des maisons pour tous pendant les vacances de printemps, une offre d'activités variées pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans, du mercredi 25 avril au vendredi 4 mai.



## MPT DE LA MADELEINE

Mail Jean-de-Dunois

Tél.: 02 37 88 45 01

### Judi 26 avril

Matin : thèque militaire  
Après-midi : bowling

### Vendredi 27 avril

Matin : trampoline  
Après-midi : piscine

### Lundi 30 avril

Matin : multisports  
Après-midi : jeux autour  
de la sécurité routière

### Mercredi 2 mai

Matin : petit-déjeuner et jeux vidéo  
Après-midi : atelier création de  
bijoux avec l'association Dame à la  
Licorne / Futsal

### Judi 3 mai

Journée : accrobranche et VTT

### Vendredi 4 mai

Matin : badminton  
Après-midi : activités aux choix

### Lundi 7 mai

Matin : multisports  
Après-midi : BMX

### Mercredi 9 mai

Matin : jeux vidéo/ exposition ar-  
chéologique  
Après-midi : golf à  
Fontenay-sur-Eure

### Vendredi 11 mai

Matin : bumball et atelier pâtisserie.  
Après-midi : bilan, film et goûter.

## MPT DE RECHÈVRES/ BEL-AIR

4, allée du Berry

Tél. 02 37 23 40 67

### Judi 26 avril

Matin : accueil/inscription  
Après-midi : tournoi tennis de table

### Vendredi 27 avril

Matin : jeux de société  
Après-midi : Odyssée piscine

### Lundi 30 avril

Matin : quiz musical  
Après-midi : omnisports  
3 Ballons

### Mercredi 2 mai

Matin : jeux de société  
Après-midi : Apnée/plongée  
Odyssée

### Judi 3 mai

Matin : Times'up  
Après-midi : dessin /caricature

### Vendredi 4 mai

course d'orientation  
(en lien avec le Tour de France)

### Lundi 7 mai

Matin : jeux de société  
Après-midi : théâtre/improvisation

**Mercredi 9 mai**

Matin : tennis  
Après-midi : cinéma

**Vendredi 11 mai**

Matin : danse/chorégraphie  
Après-midi : goûter fin de vacances

**MPT DES PETITS-CLOS**

4, avenue François-Mitterrand

Tél. 02 37 23 40 69

**Judi 26 avril**

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)  
Après-midi : basket

**Vendredi 27 avril**

Matin : tennis  
Après-midi : BMX.

**Lundi 30 avril**

Matin : activités manuelles  
Après-midi : ski nautique / futsal

**Mercredi 2 mai**

Matin : patinoire de l'Odyssée  
Après-midi : équitation

**Judi 3 mai**

Matin : loto  
Après-midi : baseball

**Vendredi 4 mai**

Journée fun : Domaine de Comteville : VTT et Escalade

**Lundi 7 mai**

Matin : petit-déjeuner à thème  
Après-midi : piscine de l'Odyssée

**Mercredi 9 mai**

Matin : hockey  
Après-midi : ski nautique / bowling

**Vendredi 11 mai**

Matin : jeux de société  
Après-midi : atelier cuisine

**MPT DES HAUTS-DE CHARTRES/ SAINT-CHÉRON**

5, rue des Hauts-de-Chartres

Tél. 02 37 23 40 70  
ou 02 37 23 40 72

**Judi 26 avril**

Matin : accueil  
Après-midi : futsal

**Vendredi 27 avril**

Journée: rencontre avec le secteur ados de Saint-Georges-sur-Eure

**Lundi 30 avril**

Matin : gym  
Après-midi : piscine

**Mercredi 2 mai**

Journée: zoo de Thoiry avec des résidents de la résidence Saint-Charles

**Judi 3 mai**

Journée: Visite des catacombes, pique-nique au parc Montsouris

**Vendredi 4 mai**

Matin : atelier bois/ jeux de société  
Après-midi : tournoi de tri-balles . Rencontre avec le secteur ados de Saint-Georges-sur-Eure.

**Lundi 7 mai**

Matin : accueil  
Après-midi : futsal

**Mercredi 9 mai**

Journée: visite de l'Unesco, pique-nique au pied de la tour Eiffel

**Vendredi 11 mai**

Matin : accueil - rangement - bilan  
Après-midi : Escape Your self

**LES ACTUALITÉS DU BIJ EN AVRIL****SENSIBILISATION À LA CRÉATION D'ENTREPRISE****Mercredi 11 avril à 14 h**

Le Bij vous propose un atelier d'information et de sensibilisation sur la création d'entreprise animé par la BGE Ismer. Atelier gratuit sur inscription.

**LES MÉTIERS DE L'ANIMATION DE L'HISTOIRE VIVANTE****Mercredi 25 avril à 13 h 30**

Le Bij vous propose un atelier d'information sur les métiers de l'animation présenté par le centre Graals formation. Vous êtes intéressés par les métiers du spectacle, de la gestion de projet et du tourisme expérimentiel ? Venez découvrir les métiers liés à l'univers de l'histoire vivante. Atelier gratuit sur inscription.

**OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ****Du 25 avril au 11 mai**

Toutes les infos pour vous aider dans vos démarches de recherche de jobs d'été, panneaux d'affichages avec annonces de jobs, aide CV et lettre de motivation.

**RECRUTEMENT MC DONALD'S****Samedi 28 avril de 14 h à 16 h**

Vous recherchez un job ? Le restaurant Mc Donald's sera présent de 14 h à 16 h pour réceptionner vos candidatures.

**ATELIER CV ET LETTRE DE MOTIVATION****Les jeudis 26 avril et 3 mai de 14 h à 16 h**

Atelier animé par la Seirf : venez créer votre CV et votre lettre de motivation. Atelier gratuit sur inscription.

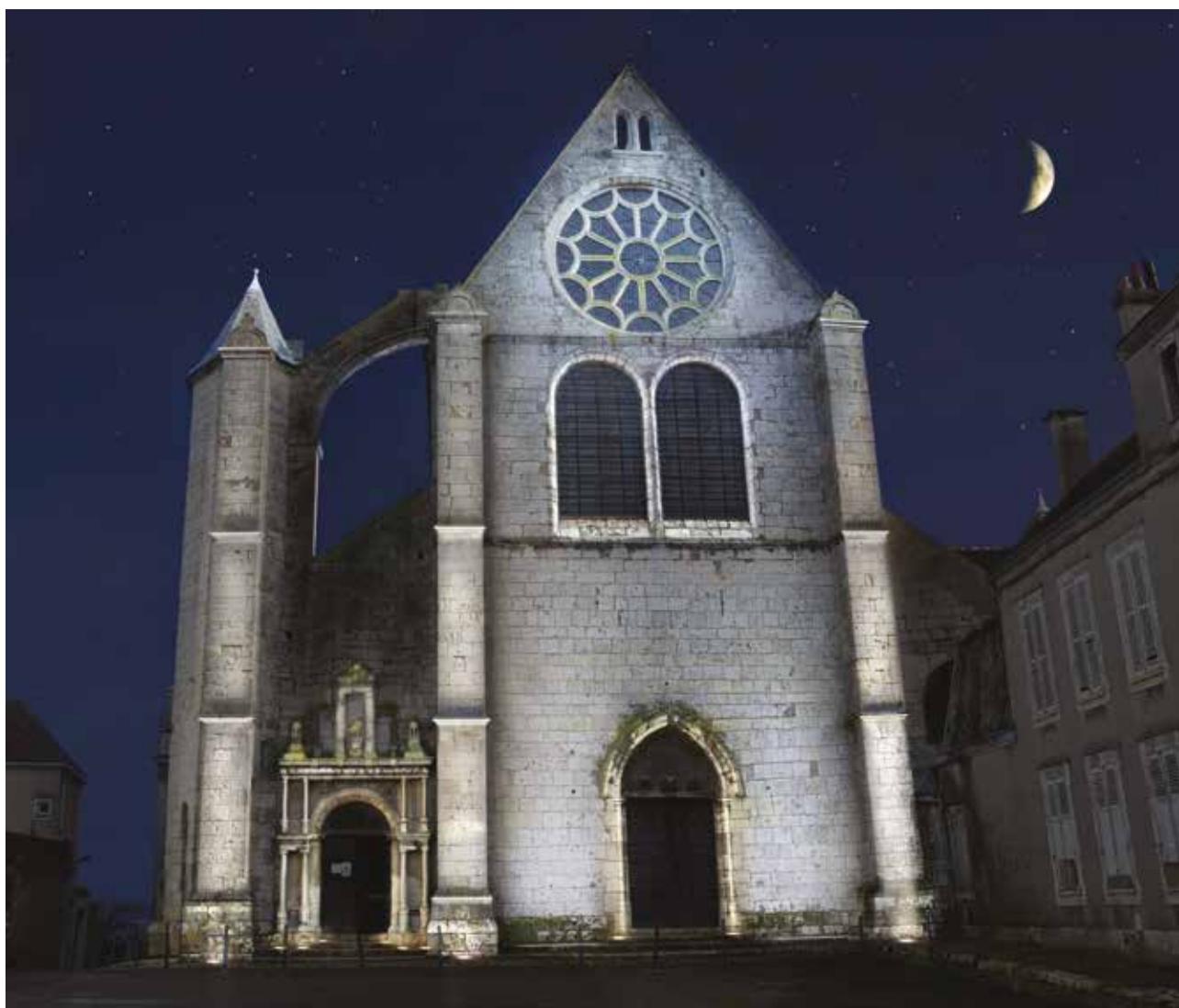
► **Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse,**  
Place de la Cathédrale,  
3 rue de l'Étroit-Degré - 28000 CHARTRES  
Tel : 02 37 23 42 32,  
[www.facebook.com/bijdechartres](http://www.facebook.com/bijdechartres),  
Twitter @Bijdechartres

# Lumière sur Saint-Aignan

---

Tandis que les travaux de rénovation des réseaux se déroulent dans le périmètre de l'église Saint-Aignan, des tests de mise en lumière ont eu lieu sur l'église. Un éclairage patrimonial d'un nouveau genre qui sera installé une fois la place réaménagée.

---





**E**n même temps que les rues du cœur de ville sont rénovées, certains bâtiments et monuments remarquables sont valorisés par une mise en lumière. Pour n'en citer que quelques-uns: la maison du Saumon, la folie du parc des bords de l'Eure, le muséum ou, dans un autre genre, la colonne de la place Marceau et son tapis de lumières. Le réaménagement du périmètre et

de la place Saint-Aignan crée l'opportunité de redonner à l'église sa juste place, sa mise en lumière lui apportera une juste majesté. C'est la société Luminescence qui a été missionnée pour ce projet.

On parle bien d'éclairage patrimonial, mais d'un genre nouveau. Le concept élaboré propose en effet un éclairage du bâtiment fixe, destiné à en souligner les volumes et lignes architecturales,

mais qui pourra s'effacer au profit d'un éclairage coloré, plus événementiel, pour accompagner des moments forts de la programmation annuelle chartraine.

Cette mise en lumière va envelopper l'église: sa façade occidentale et le premier niveau de sa nef, sa façade septentrionale avec sa tour lanterne, et, son chevet, jusqu'à la toiture. Elle sera adaptée au cadre très particulier de Saint-Aignan: sa façade occidentale qui prend place dans un espace très contraint, de peu de profondeur, qui lui vient du fait qu'elle était adossée aux remparts et proche de l'une de l'une des portes de la ville; et son chevet, au contraire, situé dans une contre-plongée spectaculaire depuis la basse-ville, dans un alignement exceptionnel de trois chevets.

Le premier éclairage, intitulé « L'église immaculée », disposera des lumières blanches aux tons froids et chauds qui feront écho aux tonalités de la pierre et à l'austérité de sa façade occidentale. La seconde, au contraire, mettra en scène une évocation des riches polychromies intérieures. Cette scénographie fera appel à des diagrammes colorés de bleus, turquoise, verts, ambre et jaunes.

Les matériels éclairants mis en œuvre seront des réglottes et projecteurs à led « RGBW »: des matériels qui permettent des changements de couleurs délicats, des nuances nobles, et de belles tonalités de blancs. Le bâtiment prendra place dans la nuit place grâce à des projecteurs encastrés dans le sol, et des éclairages rasants depuis deux-trois points autour de l'église lui donneront tout son volume.

- 1** - La façade occidentale dans sa livrée « immaculée »
- 2** - Un essai de couleurs pour la livrée polychrome

# En attendant l'ouverture de votre nouvelle gare

Nous vous avons présenté dans notre précédent magazine l'évolution architecturale intérieure de notre gare...  
Un bâtiment qui retrouve sa noblesse et monte en confort.  
Parlons à présent services.

**L**e réaménagement que connaît le bâtiment voyageurs de la gare n'est pas dicté par de seules considérations de rénovation, loin s'en faut, et l'envisager ainsi serait presque un contresens. Le programme Pôle Gare a été conçu autour des enjeux d'intermodalité des transports associés au train : pour sortir du langage « savant », il s'agit ni plus ni moins de faire en sorte qu'il soit aisé de prendre le train et d'arriver à Chartres par le train. Ceci veut dire repenser l'intégralité des circulations autour de la gare pour que chaque moyen de transport - y compris le déplacement piéton - y ait sa place, confortable et sûre, et revoir aussi à la hausse la qualité des services liés au train, notamment ceux de la billetterie. Ces contraintes ont d'emblée été communiquées à SNCF pour qu'elle en tienne compte et repense la gare et ses fonctionnalités en conséquence.

## Une gamme de services digne d'une gare parisienne

Avec ce réaménagement, la gare de Chartres progresse dans la qualité de son offre de services.

Pour l'achat de vos titres de transport, c'en est fini de faire la queue debout dans un hall ouvert à tous les vents. Vous vous installerez en salle d'attente le temps qu'un des guichets de l'agence des Mobilités, espace

d'achat des titres de transports, appelle votre numéro pour répondre à vos desiderata. Pour les plus pressés ou les plus autonomes, un comptoir digital, version moderne des anciennes bornes automatiques, ainsi que des distributeurs automatiques seront également disponibles dans cette agence pour faire soi-même ses achats de titres de transports.

Titres de transport ? On parle bien de transports au pluriel et non de billets de trains seulement. SNCF met ses pas dans ceux de la Ville en matière de simplification des services. Ainsi, l'agence des Mobilités vous donnera accès à l'intégralité de l'offre SNCF (nationale et régionale), et à terme à l'offre Filibus et Remi. Bienvenue dans l'ère de « l'interopérabilité » et des guichets uniques... L'information en gare sur les départs et arrivées reprendra ce même périmètre de transports avec des renseignements sur les services et horaires des différents réseaux.

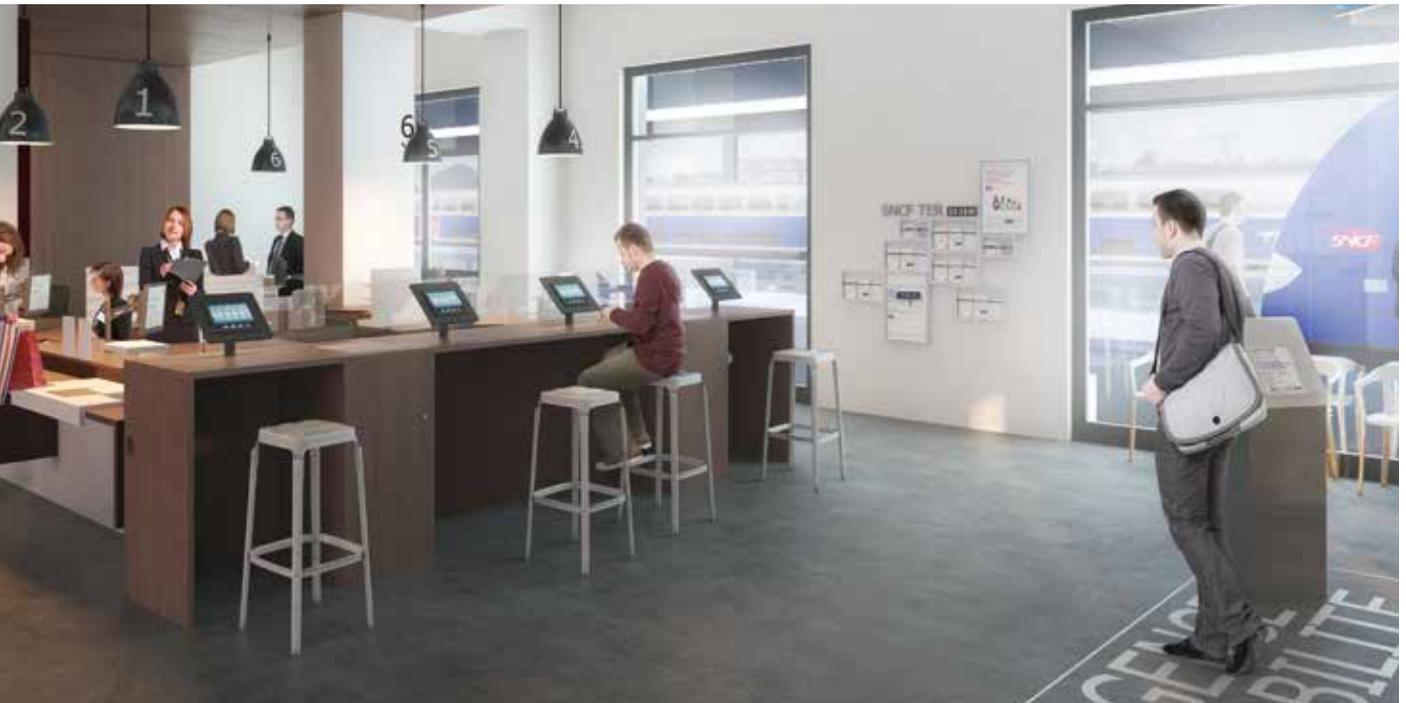
Si vous avez un peu de temps à occuper à la gare, n'hésitez pas à fréquenter sa future salle d'attente, fermée et confortable, dans laquelle vous trouverez un wifi gratuit et des bornes de recharge pour appareils nomades (smartphones, tablettes et ordinateurs portables)... et un point de retrait de colis « Click & collect » où vous pourrez demander la livraison de vos achats Internet. Cette offre de services, largement modernisée et complétée, n'est pour l'instant disponible que dans les gares parisiennes et des grandes villes de province. Chartres a tout d'une grande !



Crédits SNCF / AREP



Crédits SNCF / AREP



## Et si vous passiez à la gare ?

Si vous n'avez rien de particulier à faire à la gare, pourquoi ne pas y passer tout de même ? SNCF rouvre à l'intérieur du bâtiment voyageurs les commerces qui y étaient déjà présents, superette Monop'station et point presse Relay, dans des versions augmentées. Ceci va conjointement dans le sens de l'intention de la Ville et de SNCF : d'une part redonner vie au quartier de la gare par de nouveaux logements, bureaux, services, commerces et offres de loisirs, et d'autre part intégrer la gare à la ville, comme lieu de vie urbaine à part entière, et plus seulement un lieu de passage d'où il fait bon partir.

Avec sa place Pierre-Sémard et son avenue Jehan-de-Beauce réaménagées et piétonnières, ce que prévoit le programme Pôle Gare, la gare sera enfin une porte d'entrée digne de notre ville.

**1** - La future agence des mobilités : guichets de vente et information et « comptoir numérique pour un self-service réservations et ventes

**2** - La future salle d'attente : Crédits SNCF/ AREP

# PNE : quand l'ERSA s'efface

Le secteur Mermoz a été marqué en mars par des fermetures de voies et déviations causées par les dépollutions pyrotechniques des terrains de l'ancien aérodrome.

Ces interventions se déplacent vers les Propylées jusque début avril.

En parallèle, c'est un autre chantier qui se distingue actif ce mois : la démolition de l'ancien établissement de ravitaillement sanitaire des Armées (ERSA).



Démolition des bâtiments de l'ERSA.

**L**e programme du plateau Nord-Est (PNE) prévoit, à l'image de ce qui est en cours dans le quartier des Clos, de donner un nouveau visage à la Madeleine. Effacer les grands ensembles au profit notamment de petits collectifs, et redessiner l'urbanisme en général pour y réintroduire des aménagements paysagers et redonner de la place aux flux doux : piétons, cycles, transports en commun. La zone commerciale cèdera la place, dans ce grand jeu de dominos, à de l'habitat et doit pour cela être déplacée. C'est de l'autre côté de l'avenue Jean-Mermoz qu'elle trouvera son nouvel emplacement, sur les terrains actuellement occupés par l'ancien établissement

de ravitaillement sanitaire des Armées (ERSA), ceux où se dressaient les bâtiments de l'aérodrome aujourd'hui disparus, et ceux de l'actuel Chartreexpo. Au fur et à mesure que la SPL Chartres Aménagement, concessionnaire de l'opération, libère les terrains de leurs bâtiments, elle programme les chantiers de dépollutions : dépollutions pyrotechniques, en précaution de restes éventuels de munitions de la Seconde Guerre mondiale, et dépollutions classiques.

Les dépollutions pyrotechniques de l'ancien site de l'aérodrome se terminent tout début avril. Elles occasionnent encore quelques jours la fermeture d'une partie de l'Avenue Mermoz et d'une partie de la RD 32

donnant accès à la zone des Propylées, jusqu'au 4 avril au plus tard. Des déviations sont mises en place à l'identique du mois de mars pour maintenir les circulations.

Quant à l'ERSA, c'est peu de dire qu'il connaît ses derniers jours. Les engins de démolition grignotent d'un appétit vorace les habillages et superstructures des bâtiments désertés. Début juin, ils ne seront plus qu'un souvenir, et s'ensuivront alors les phases de dépollutions. Nous vous présenterons au fur et à mesure dans nos prochains magazines les mesures de modifications de circulations qui pourront être prises pour ce secteur.

# Réaménagements de cœur de ville suivi des travaux

Le cœur de ville poursuit sa mue. Tandis que les travaux suivent leur cours dans les entrailles du Pôle administratif, les aménagements du périmètre alentour, y compris celui de la place Saint-Aignan, connaissent une nouvelle phase.



**L**e programme du Pôle administratif ne consiste pas seulement à livrer ce nouvel équipement - guichet unique, hôtel de Ville et d'Agglomération - mais aussi à poursuivre le réaménagement du cœur de ville, dans la droite ligne de sa rénovation et de sa piétonisation, que la construction des parkings souterrains avait initiée.

Autour du Pôle administratif, une très grande moitié du périmètre est livrée depuis l'année dernière. Les rues Mathurin-Régnier, de la Mairie, de la Poêle-percée, la place des Halles, sont pourvues de leurs nouveaux aménagements pavés, conformes à l'esprit de l'ensemble des secteurs déjà refaits ailleurs. A présent que le chantier des bâtiments du Pôle administratif peut se poursuivre sans les convois de matériels et matériaux volumineux, le reste du périmètre va pouvoir connaître à son tour sa mue. Ainsi, au mois d'avril, toute la rue Saint-Michel a reçu un revêtement propre qui gomme l'aspect « chantier » du secteur. Ceci permet de circuler proprement en attendant que la rue reçoive son habillage de pavés définitif, en dernière phase de réaménagement. En parallèle, printemps oblige, le jardin de l'hôtel Montescot entame sa renaissance. Les espaces à végétaliser vont être préparés pour accueillir les plantations que Pôle ad-

ministratif leur destine.

Toujours dans le périmètre du Pôle administratif, la rue des Cotes va recevoir sa deuxième moitié de chaussée et la place des Halles ses aménagements côté sud (secteur de rencontre des rues au Lin, Daniel-Boutet et sortie de parking).

## **Pour ce qui est du périmètre Saint-Aignan**

(place Saint-Aignan, rues des Grenets, des Vieux-rapporteurs, de l'Épervier), les travaux de rénovation des réseaux enterrés ont été menés tambour battant et sont terminés. A présent, les réaménagements de surface vont pouvoir commencer. Pour le mois d'avril, ils concerneront essentiellement la place Saint-Aignan. Le pavage débutera sur le côté nord de l'église, de la tour lanterne jusqu'au parvis, avant de gagner le parvis de la façade occidentale lui-même. Le réaménagement de cette place se terminera au début de l'été.

Enfin, les travaux de pavage gagneront la rue des Grenets la dernière semaine d'avril.

► Pour l'ensemble de ce secteur, des déviations sont mises en place, qui suivent l'évolution des zones de chantier. Il reste préférable d'y limiter les circulations automobiles.





# La bisannuelle, une floraison printanière

C'est en octobre lorsque les fleurs d'été viennent de perdre leur éclat qu'il est déjà temps de penser au décor du prochain printemps en semant les bisannuelles. Les planter à la fin février ou début mars, quand elles sont produites en serres, est promesse de belles floraisons dès les premiers beaux jours.

**L**a première quinzaine d'octobre correspond au moment idéal pour planter les bisannuelles. La terre est encore chaude, mais fraîche grâce aux pluies d'automne, ce qui permet une bonne reprise. Dans tous les cas, l'enracinement doit se faire avant les premiers froids.

téger des fortes gelées. Les plantes bisannuelles commencent pour la plupart à fleurir en novembre et décembre puis laissent exploser leur abondante floraison au printemps.

## Comment l'utiliser ?

Pensées, pâquerettes, giroflées, viola, lunaire ou myosotis sont couramment utilisés par les jardiniers de la ville mais les campanules medium ou l'œillet de poète sont aussi des valeurs sûres.

La pensée est la référence des plantes bisannuelles : elle est parfaite pour orner les jardinières dès le mois de novembre. Si la délicate viola est une hôte de choix pour les corbeilles anglaises ou les suspensions, la giroflée ravenelle est plus populaire. Superbe pour égayer une rocaille ou un muret fleuri, elle se contente de très peu de terre.

L'associer à des bulbes (narcisses, tulipes, jacinthes ou fritillaires) ou des graminées (fétuques bleues...) la met particulièrement en valeur.

Chaque année, en avril, et jusqu'au 15 mai, les jardiniers du service Espaces verts, à Chartres, font les choix pour l'année suivante. Ils travaillent sur les futurs massifs de bisannuelles avant que les équipes ne se lancent dans les plantations estivales.

**En 2017, la Ville de Chartres a produit 70 000 plants pour les massifs de printemps dont 46 500 bisannuelles.**

## Qu'est-ce qu'une bisannuelle ?

Une plante bisannuelle a un cycle de végétation qui s'étale sur deux années :

- Le premier été, on la sème. La plante développe les racines, les tiges et les feuilles.
- Durant l'hiver, elle entre en période de repos, sa croissance est interrompue ; la végétation est alors compacte, très proche du sol. Cette période de froid est essentielle à la floraison future des plantes bisannuelles.
- Au printemps suivant, la plante croît fortement, fleurit abondamment et produit des graines. Une fois ce cycle végétatif accompli dans sa totalité, la plante meurt.

## Comment la cultiver ?

La rusticité des bisannuelles varie suivant les espèces et certaines auront besoin d'un abri léger durant l'hiver pour les pro-

**1.** Giroflées, pensées, myosotis, ancolies et lunaires accompagnées de bulbes de Tulipes (Maison Picassiette en 2015).

**2.** Des myosotis.

**3.** Lunaire, myosotis, pensées, pâquerettes et primevères, accompagnées d'une euphorbe, d'ancolie, de tulipes et d'un carex (parc des bords de l'Eure).



# Un nouvel outil pour désherber

Dans le cadre de l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, le service des Espaces verts utilise depuis un an un désherbeur thermique, le Ripagreen. Grâce à ses flammes, il dessèche la partie visible de la plante.



**D**ans l'entretien des espaces verts, les produits phytosanitaires ont permis, pendant de nombreuses années, d'obtenir un résultat très efficace en un minimum de temps, écartant les préoccupations liées à la préservation du milieu et à la protection de la ressource en eau. Depuis, une prise de conscience a eu lieu et la loi impose désormais d'agir différemment.

Depuis le printemps 2017, le Ripagreen est une des solutions utilisées par le service Espaces verts de la Ville. Ce désherbeur thermique innovant permet de contrôler l'expansion de la végétation indésirable. Il se compose de trois éléments : une bouteille de gaz de 13 kg, d'une autonomie de trois à quatre jours de travail, est installée sur un chariot ; une lance thermique et un tuyau sont également fixés. La lance diffuse une flamme courte, rigide et dirigée pour un travail précis sur une largeur de 40 centimètres.

**1.** Le ripagreen permet de contrôler l'expansion de la végétation indésirable. La Ville comptera bientôt trois désherbeurs thermiques comme celui-ci.

**2.** La température des flammes atteint 250 à 450°C.

## Rapide et confortable

Cet outil de petite taille a été pensé pour un travail rapide et confortable. Il peut être employé seul ou à deux, si la zone à traiter est importante. Il peut être poussé, tracté, laissé dans un véhicule, utilisé avec la lance posée sur l'appareil ou portée par l'opérateur. Cette polyvalence permet de répondre à la plupart des contraintes que l'on trouve dans notre ville.

Les flammes sous pression atteignent le végétal à une température de 250 à 450°C selon la distance de la buse au sol. La plante n'est pas brûlée, le choc thermique détruit ses cellules et bloque la photosynthèse.

Visuellement, l'effet est immédiat : la partie aérienne de la plante se dessèche dans les deux à trois jours. L'idéal est d'agir sur des plantules, avec un faible système racinaire et une résistance moindre, pour lequel un seul passage est nécessaire.

Au regard des résultats obtenus, deux appareils supplémentaires seront, cette année, à la disposition des jardiniers et des agents de la propreté urbaine.



# Organisez votre fête des voisins !

Les beaux jours arrivent, les soirées se rallongent... Et avec eux, l'envie de passer des moments conviviaux en extérieur.

Cela tombe bien : la Fête des voisins est de retour le vendredi 25 mai partout en France ! Alors que le mois d'avril débute, il est déjà temps de penser sa préparation.



**A** Chartres, vous pouvez co-organiser vous-même votre fête dans votre immeuble, votre rue, votre quartier... Pour que la manifestation prenne de l'ampleur, Dominique Dutartre, adjointe à la proximité, a proposé à Chartres métropole Habitat de soutenir l'événement et à plusieurs associations d'y participer comme le Comité Saint-Pierre, la Commune libre de Saint-Brice, l'Association des parents du quartier de Rechèvres, le Conseil citoyen des Clos et l'Association de quartier de la Croix-Bonnard. Cependant, l'événement peut être organisé par tout un chacun.

## Retirez vos kits

Et pour que la fête soit réussie, la Ville financera, comme en 2016 et 2017, du matériel. Dès le 11 avril, vous pourrez retirer des kits d'organisateur au guichet unique et dans les maisons pour tous. Ils comprennent des fournitures (nappes, t-shirts, ballons gonflables et gobelets) et des outils de communication (flyers et affiches) qui vous seront utiles pour votre événement.

► **Fête des voisins,  
vendredi 25 mai**  
**Renseignements:**

contact@agglo-ville.chartres.fr



## Dites « NON » aux mégots de cigarettes

---

La Ville lance une opération contre les mégots de cigarettes, une action de prévention qui rejoint l'ensemble du dispositif de lutte contre les incivilités. À cette occasion, elle installera dès le début de l'été des mégotiers en ville et sans attendre proposera en mai des cendriers de poche aux fumeurs pour les inciter à ne plus jeter leurs mégots dans la rue. Le point avec Dominique Dutartre, adjointe en charge du Cadre de vie.

---

### **Votre Ville : Pourquoi avez-vous décidé de vous attaquer aux mégots de cigarettes ?**

**Dominique Dutartre :** Grâce aux nombreuses actions que nous avons menées depuis 2001 (installation de conteneurs, réorganisation de la collecte des déchets, instauration d'une collecte des encombrants...), Chartres est une ville propre. Cependant, nous devons tous – municipalité et particuliers – poursuivre nos efforts et rester mobilisés. Pris séparément, les chewing-gums, les petits papiers, les mégots de cigarettes... sont de petits déchets, mais jetés incessamment par tout un chacun, ils constituent une pollution réelle pour l'environnement. A Chartres, il est encore fréquent de trouver des tas de mégots, laissés par les fumeurs. Nous avons tous le droit de vivre dans un environnement propre et agréable, c'est pourquoi nous avons décidé de mener, dans le cadre de notre politique de propreté et de promotion du cadre de vie, cette action de prévention auprès de ceux qui fument.

### **VV : En quoi consiste cette opération ?**

**DD :** Nous allons installer de nouveaux mégotiers, là où il en manquait en ville. De plus, nous offrirons des cendriers

de poche aux fumeurs. C'est une action très concrète qui a été menée dans d'autres villes et qui est bien perçue par le public. Ce cendrier de poche est un petit étui dans lequel le fumeur peut mettre ses mégots, une fois ses cigarettes terminées. Lorsqu'il aura une poubelle à sa disposition, il pourra alors en vider le contenu. Nous avons appelé notre opération « Je fume chartrain, je geste malin ». En offrant un cendrier de poche, notre souhait est vraiment d'accompagner les fumeurs à prendre cette nouvelle bonne habitude. La Ville distribuera en tout 10 000 cendriers début mai, puis nous commencerons à installer nos mégotiers au fil de la livraison de nos fournisseurs.

### **VV : Comment seront distribués ces cendriers de poche ?**

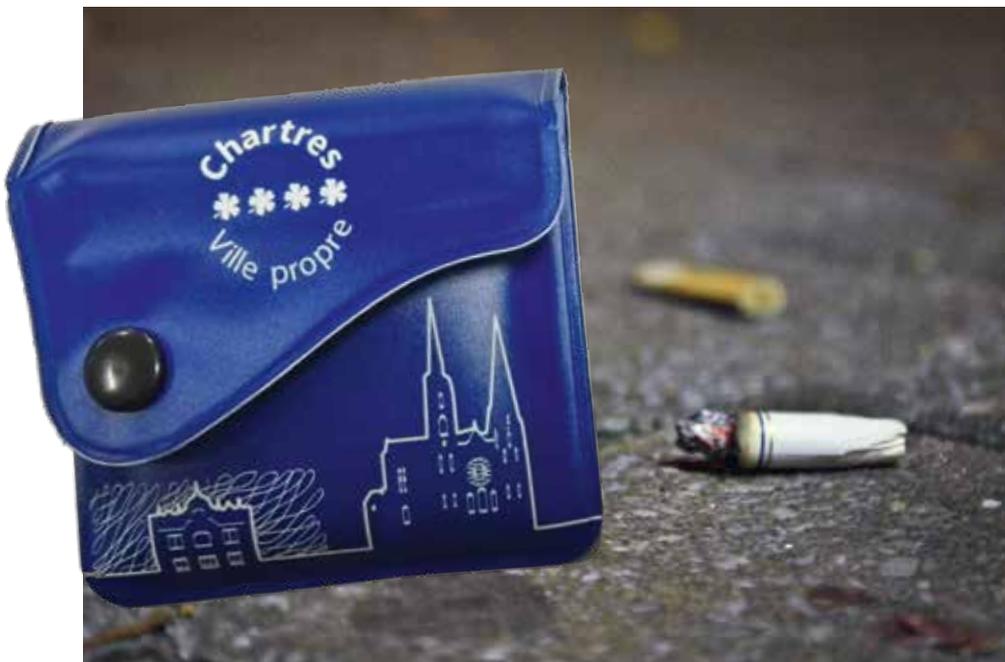
**DD :** Cette opération peut être menée grâce au soutien du syndicat départemental des buralistes. Les buralistes chartrains partenaires distribueront gratuitement ces cendriers aux fumeurs lorsque ceux-ci viendront faire leurs achats. Des autocollants sur les vitrines et près des caisses seront apposés afin que l'on puisse reconnaître les commerçants qui soutiennent notre action.



**NE LES JETEZ  
PLUS PAR TERRE !**

[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

La propreté, ce sont des bons gestes au quotidien. **Contribuez.**



► **Bon à savoir**

**2 ans**

pour qu'un mégot se dégrade. Quand vous le jetez dans le caniveau, il est emporté par les eaux de pluie et finit à la rivière, puis à la mer

**500 litres**

la quantité d'eau qu'un mégot peut polluer à lui seul

**10.000**

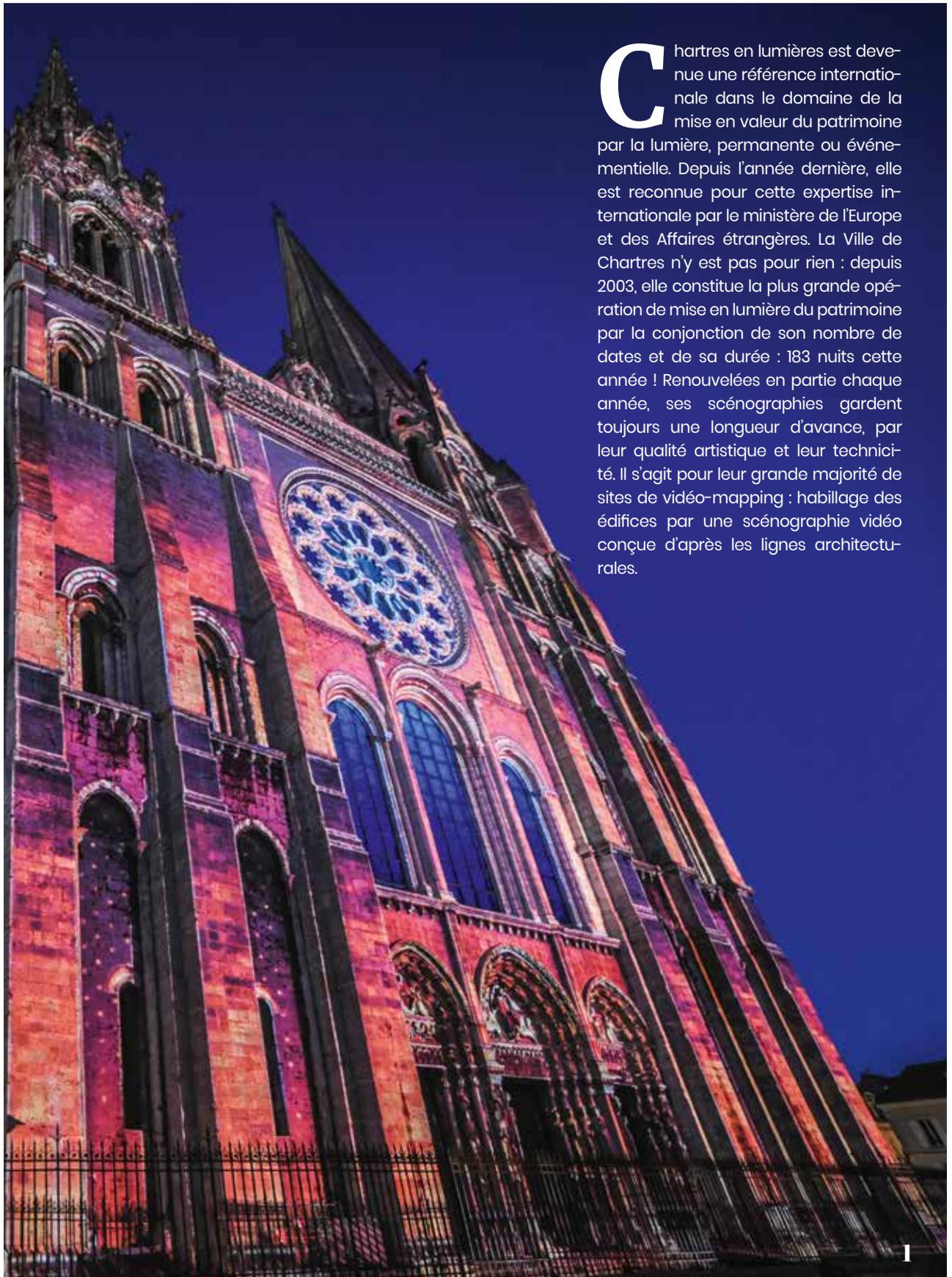
le nombre de cendriers de poche qui ont été commandés par la Ville





# Parcourez Chartres en lumières

Depuis 2003, Chartres en lumières invite les habitants et touristes à une découverte hors du commun de l'ensemble du patrimoine chartrain. Avec plus de quatorze millions de visiteurs depuis sa création, cette manifestation constitue la plus grande opération de valorisation du patrimoine par la lumière, au monde, avec ses scénographies intenses et variées.



**C**hartres en lumières est devenue une référence internationale dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine par la lumière, permanente ou événementielle. Depuis l'année dernière, elle est reconnue pour cette expertise internationale par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. La Ville de Chartres n'y est pas pour rien : depuis 2003, elle constitue la plus grande opération de mise en lumière du patrimoine par la conjonction de son nombre de dates et de sa durée : 183 nuits cette année ! Renouvelées en partie chaque année, ses scénographies gardent toujours une longueur d'avance, par leur qualité artistique et leur technicité. Il s'agit pour leur grande majorité de sites de vidéo-mapping : habillage des édifices par une scénographie vidéo conçue d'après les lignes architecturales.

## A (re)découvrir cette année

**Le musée des Beaux-Arts, façade d'honneur :** la façade du musée est dédiée au cosmos et à l'espace. Cartes astrales et astrolabes y enlacent leurs lignes courbes et droites, et bousculent celles de l'architecture classique du bâtiment.

**Le musée des Beaux-Arts, façades des jardins de l'Évêché :** destinée à un jeune public et renouvelée en 2016, cette scénographie narre l'épopée de Luna, la petite lune partie à la recherche de son amie l'étoile.

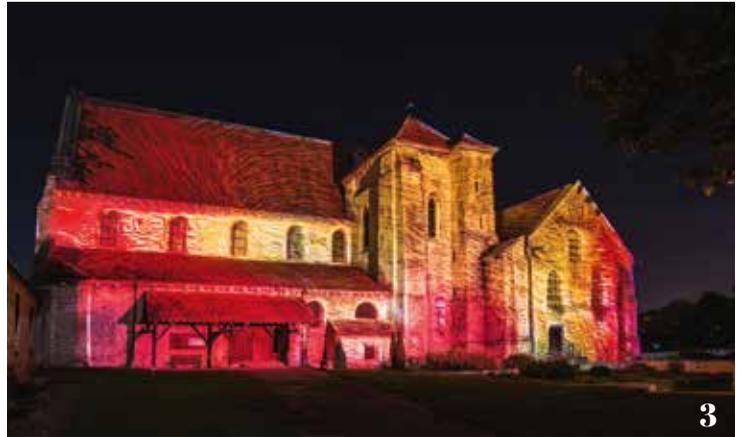
**La médiathèque L'Apostrophe :** avec humour et sous la forme d'un livre d'histoire, la médiathèque démontre que les inventions de l'homme, de la domestication du feu à l'informatique, ont amené à un événement inéluctable : la création de Chartres en lumières.

**La rue de l'Étroit-Degré :** cette scénographie est le fruit du savoir-faire de Lumières de verre, association chartreuse qui crée des projections lumineuses à travers des pièces de verre colorées.

**La cathédrale, portail royal :** à travers l'essor de la chrétienté, des premières royautés à l'avènement des sciences, lettres, de la musique et de l'architecture de la cathédrale, cette scénographie reste incontournable jusqu'à son renouvellement qui sera dévoilé lors de la Fête de la lumière !

**La cathédrale, portail sud :** et si, à la tombée de la nuit, toute la lumière du soleil qui a pénétré les vitraux en ressortait ? Tel est le postulat de cette scénographie.

- 1. Cathédrale de Chartres, Portail royal :** scénographie Spectaculaires, Allumeurs d'images
- 2. Médiathèque L'Apostrophe :** scénographie Spectaculaires, Allumeurs d'images
- 3. Collégiale Saint-André :** scénographie Ville de Chartres
- 4. Musée des Beaux-arts, façades des jardins de l'Évêché :** scénographie Camille Gross & Olivier Magermans
- 5. Théâtre de Chartres :** scénographie Marie-Jeanne Gauthier



## Trail in Chartres en lumières

► La quinzième édition de Chartres en Lumières sera inaugurée samedi 14 avril avec le Trail in Chartres en lumières. A partir de 16 h, rendez-vous pour un jeu d'orientation culturel pour les familles, au profit de l'association Les Enfants de la Lune. A 19 h 30, top départ pour les coureuses et marcheuses de Chartres pour elles, au profit de la lutte contre le cancer du sein. Et enfin, à 21 h 30, c'est parti pour le grand trail urbain de 9 kilomètres, avec un départ donné à la médiathèque L'Apostrophe. Dans un décor féérique, cette compétition urbaine est organisée par Chartres métropole Triathlon. Tout au long du parcours, un univers dansant vous sera proposé avec des ambiances différentes. Places des Halles (disco), Billard (rock des années 60) et Marceau (tango/latino), laissez-vous guider par la musique, avec l'association et école de danse Salsamba.

► **Renseignements et inscriptions :**  
[trail-in-chartres.fr](http://trail-in-chartres.fr)



## Contacts

► Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



@ChartresEnLumières  
 chartresenlumieres.com  
 et sur l'application gratuite Chartres en Lumières.

Cette saison, suivez également Chartres en lumières sur Youtube :



**La cathédrale, portail nord :** intense, la scénographie restitue tout le mysticisme, aujourd'hui disparu, de la statuaire du portail.

**Le pont des Minimes, le quai et le lavoir Gloriette, le lavoir Foulérie, le pont Bouju, le lavoir Grenouillère, le pont Saint-Père, l'église Saint-Pierre, les arcades et le pont Saint-Hilaire :** réputée pour son ambiance médiévale, la basse-ville et ses scénographies restituent la calligraphie et les légendes héritées du Moyen Âge.

**La place Billard :** animée de jour, cette halle ne se repose pas pour autant la nuit: elle vous propose un voyage interactif entre Chartres et... ailleurs.

**La rue Saint-Pierre :** dans cette rue qui fait transition entre le cœur de ville et la basse-ville, venez découvrir une galerie des portraits des personnages célèbres de Chartres.

**La fresque De Latre-de-Tassigny :** Avec ses faux volumes, cette grande fresque en trompe l'oeil s'anime dès que le soleil décline, avec des personnes prenant vie.

## Des nouveautés pour cette 15<sup>e</sup> édition

**Le théâtre de Chartres :** cette année, le thème de l'amour sera revisité avec légèreté et humour. Le théâtre se fait ici complice d'un chassé-croisé amoureux entre un homme et une jeune femme.



**Galerie de Chartres: ancienne chapelle Sainte-Foy :** avec cette installation interactive, les usagers peuvent créer leur propre illumination de la façade. Sous forme d'origami, les dessins projetés se déclinent sous quatre thèmes différents : l'espace, l'eau, la terre, la lumière. Intuitif, le logiciel permet plus de 120 combinaisons !

**La collégiale Saint-André :** cette église classée monument historique revêt une nouvelle scénographie de cinq habitacles successifs faisant écho au rôle majeur joué par le bâtiment dans la valorisation de l'art contemporain au sein de la ville. Chaque semaine, les visiteurs peuvent découvrir un tableau différent parmi les 5 proposés.

- 6. Trail in Chartres en lumières
- 7. Le pont des Minimes: Scénographie Enlumines
- 8. Mouv' en lumières



## A vos agendas !

### Du 14 avril au 13 octobre.

Tous les soirs, de la tombée de la nuit jusqu'à 1 h du matin. Gratuit.

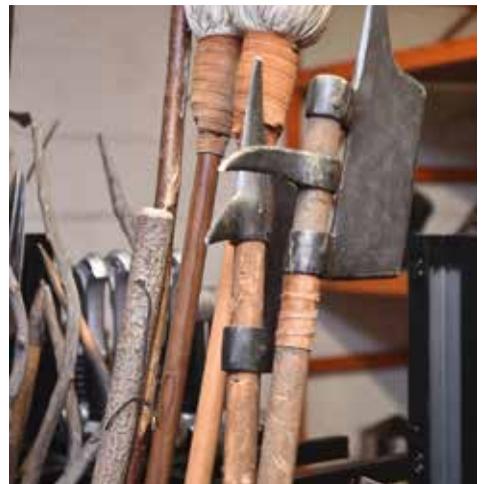
► **Mouv'en lumières :** découvrez Chartres en lumières... en dansant, samedi 21 avril, et samedi 13 octobre devant la médiathèque à 21 h 30, avec l'association et l'école de danse Salsamba.

► **Fête de la lumière :** c'est le point d'orgue de la saison estivale ! Le samedi 15 septembre, retrouvez le best-of des animations des années précédentes.

► **Balades en canoë-kayak :** de juillet à août, sur l'Eure, en individuel ou en groupe, découvrez les scénographies de la basse-ville sur un parcours de 4,5 kilomètres. Informations et réservations au 06 21 01 00 99 ou [canoekayak.chartres@hotmail.fr](mailto:canoekayak.chartres@hotmail.fr)

### ► Visites guidées spéciales Chartres en lumières:

programmées par l'office de tourisme chaque samedi (13 € par adulte et 6,50 € pour les enfants de 6 à 12 ans). Offre privilège: visite de Chartres en lumières et découverte de la crypte de la cathédrale à la lueur de la bougie, chaque vendredi à 22h (17,50 € par adulte et 8 € par enfant de 6 à 12 ans). Renseignements et réservations à l'office de tourisme, 8 rue de la Poissonnerie, [info@chartres-tourisme.com](mailto:info@chartres-tourisme.com) et [www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com)





## Découvrez Chartres 1254

Organisée par l'Association pour la promotion et la formation à l'histoire vivante, une fête médiévale investira la ville de Chartres les 12 et 13 mai. Cet événement festif à caractère historique promeut le patrimoine culturel et a pour ambition de mobiliser le tissu associatif local.



**C**'est un véritable saut dans le temps que la ville s'apprête à faire. En 1254, Louis IX, roi de France, et Henri III, roi d'Angleterre, se rencontraient au retour de la VII<sup>e</sup> croisade, ouvrant une période de paix qui allait durer 60 ans. C'est cet événement que met en scène Chartres 1254, la grande fête médiévale qui se tiendra à Chartres. L'Association pour la promotion et la formation à l'histoire vivante (APFHV) en est à l'initiative. Créée en 2011, elle a pour but de promouvoir l'histoire vivante en France, notamment les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, et ambitionne de fédérer les passionnés ou simples amateurs du siècle de Saint-Louis. Cette manifestation, qui évoquera à ceux qui l'ont connue, la fête médiévale chartraine de 1994, saura vous immerger dans l'âge d'or de la chevalerie.

Les 12 et 13 mai prochains, vous êtes conviés à cette fête populaire et familiale. Vous pourrez vous essayer à une multitude d'animations démonstratives ou participatives: machines de guerre, tailleurs de pierre, tir à l'arc, ou encore spectacles de danse... à vous de choisir ou de tout découvrir, des jeux ludiques aux épreuves sportives, tout au long du week-end.

### Un banquet organisé à la collégiale le samedi soir

Des places Châtelet et Billard, en passant par le parvis de la cathédrale et le musée des Beaux-Arts, sans oublier la collégiale Saint-André, qui accueillera le banquet du samedi soir, une grande partie du cœur de ville sera plongé 800 ans en arrière. Mais Chartres 1254, c'est également la valorisation du territoire à laquelle contribuent une trentaine d'associations chartraines dont, par exemple Chartres équitation (parcours de poneys), le Centre international du vitrail (métier de vitrailliste), l'Université du temps libre (conférences), l'Instrumentarium de Chartres (présentation d'instruments médiévaux), La Dame à la Licorne (création de costumes).

Les festivités débiteront dès le vendredi soir avec le cortège du roi de France et de ses chevaliers. Dès lors, à vous de trouver votre place parmi les jongleurs, musiciens, artisans, gueux ou chevaliers... pour vivre votre week-end au temps du Moyen Âge.

► **Pour plus de renseignements :**  
[www.apfhv.fr](http://www.apfhv.fr) ou [contact@apfhv.fr](mailto:contact@apfhv.fr)

| L'APFHV s'active à la préparation de la fête



# Trois questions à Jean-Marie Lardeyret président de l'Association pour la promotion et la formation à l'histoire vivante

## **Votre Ville : Que représente cette fête médiévale pour vous ?**

**Jean-Marie Lardeyret :** Chartres 1254 n'est pas seulement une fête médiévale : c'est un événement qui se nourrit de l'engouement des Chartrains pour la médiévalité et qui participe à la valorisation du patrimoine de la ville. C'est pourquoi nous invitons tout un chacun, de la ville, de l'agglomération et pourquoi pas de plus loin, à rejoindre la fête, à se costumer pour en profiter ou pourquoi pas à rejoindre les rands de nos figurants, animateurs et préparateurs. Participer à Chartres 1254, c'est lire et vivre une page d'histoire.

## **VV : Après le grand succès de la fête médiévale en 1994, ya-t-il une attente de la part des Chartrains ?**

**JML :** Oui, car ils sont fiers de leur ville et de leur histoire, et ont envie de partager le patrimoine chartrain des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles avec les spectateurs locaux, nationaux ou internationaux. Les Chartrains, mais aussi les visiteurs, vont découvrir un centre-ville et une basse-ville en partie transformée à l'époque du Moyen Âge. Nous invitons d'ailleurs les commerçants à se joindre à la fête en décorant spécialement leur vi-

trine et /ou en se costumant eux-mêmes. Les fouineurs pourront profiter du marché artisanal et les plus gourmands pourront déguster les produits du terroir. Les petits et grands pourront aborder l'art de la construction, mais aussi l'art militaire ou de la vie quotidienne du Moyen Âge. Enfin, les plus téméraires pourront participer à la «quête du Graals», un défi à étapes multiples qui donnera lieu à de belle récompenses.

## **VV : Comment comptez-vous fédérer la ville et les associations ?**

**JML :** Tous les Chartrains sont invités à participer à l'organisation de la manifestation. Nous sommes à l'écoute de l'ensemble des associations, et les habitants peuvent faire part des projets et initiatives qu'ils souhaiteraient voir se développer pour les années à venir. Les bénévoles seront cordialement invités aux différentes réunions qui vont être organisées. Des associations comme La Dame à la Licorne, l'Instrumentarium de Chartres, le CIV, l'UCTL, l'Association de la Porte Guillaume et bien d'autres, pourront profiter de cette opportunité pour présenter l'excellence et la pertinence de leurs savoir-faire.

# Josiane Le Bail, une femme engagée

Depuis plus de 20 ans, la Dame à la Licorne réalise des costumes d'époque et accompagne ceux qui ont besoin d'un coup de pouce pour retrouver le chemin de l'emploi. L'association sera prochainement mise à contribution lors de la fête Chartres 1254.

Portrait de sa présidente, Josiane Le Bail-Jolly.



la Dame à la Licorne, il emploie aujourd'hui 20 personnes.

Josiane Le Bail-Jolly, née à Luisant, a consacré l'essentiel de sa carrière au secteur socio-culturel. Pourtant, elle ne se destinait pas à cela : « *je voulais devenir institutrice, raconte-t-elle sans regret. J'avais envie de transmettre. Au final, c'est sur une autre voie que j'ai pu suivre ma vocation.* »

De l'entraide d'Eure-et-Loir (ancêtre du CCAS) à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, en passant par la Ville de Vernouillet, Josiane Le Bail-Jolly a accompagné de nombreuses personnes et projets. « *J'ai adoré mes années de travail à Rechèvres. Les gens aiment tellement leur quartier qu'y mener des actions était très motivant.* » Elle devient ensuite directrice du forum de la Madeleine et organise des animations : elle fait venir une ferme sur place « *pour apprendre aux enfants à traire les vaches et leur expliquer d'où vient le lait* » et organise notamment un festival de marionnettes. Pour saluer son parcours, la bénévole a reçu le 5<sup>e</sup> Prix des femmes formidables décerné par le magazine Femme actuelle. Josiane Le Bail-Jolly est également décorée de la Légion d'honneur et l'Ordre national du mérite.

**R**ésumer le parcours de Josiane Le Bail-Jolly est un exercice difficile tant la présidente de la Dame à la Licorne a été active tout au long de sa vie. Cette bénévole de 73 ans est indissociable de l'atelier de couture et chantier d'insertion qu'elle a créé en 1994. « *A la veille des 800 ans de la cathédrale, alors que j'étais directrice de l'Office chartrain de la jeunesse, j'ap-*

*prends qu'une grande fête se prépare,* explique Josiane Le Bail-Jolly. *J'avais très envie d'y contribuer ! »*

Avec l'aide de Corinne Blanchard, styliste, elle accompagne alors 10 personnes en contrat emploi-solidarité pour élaborer 4 000 costumes avec des tissus de récupération. « *Une fois la fête passée, j'ai eu envie de continuer à aider les gens qui en avaient besoin grâce à cet atelier.* » Celui-ci devient



## Lisez et échangez grâce aux armoires à bouquins

En février, *Votre Ville* annonçait que deux armoires à bouquins étaient en cours d'élaboration dans les locaux du centre technique municipal. Elles ont été installées en basse-ville et à la Madeleine.



**L**e mois dernier, nous vous présentions Nicolas Barnichon et Thomas Sornin, apprentis menuisiers du service Entretien et maintenance bâtiments, et en charge de l'élaboration des deux nouvelles armoires à bouquins. Comme leur grande sœur, installée actuellement place Evora, elles ont été mises à la disposition des Chartrains, afin qu'ils puissent échanger des ouvrages divers et variés, accessibles à tout public.

Les deux nouvelles armoires ont été élaborées dans le même style que la première, en bois, et de couleur noire, avec des matériaux de récupération.

### Transmettre à des inconnus

Depuis quelques semaines, l'une des armoires a pris place sur le mail Jean-Dunois, à la Madeleine, tandis que l'autre s'est implantée rue de la Planche aux carpes. « *Pourquoi avoir choisi ces lieux ? Depuis que nous avons installé la toute première armoire en cœur de ville, de nombreuses personnes m'ont fait savoir qu'elles souhaitent en voir une à la Madeleine*, explique Isabelle Mesnard, adjointe aux Animations. *L'autre armoire est située en basse-ville, entre la résidence pour personnes âgées Marcel-Gaujard et l'école François-Villon, un lieu où plusieurs générations se croisent.* » Aux Chartrains désormais, de profiter de cette ouverture supplémentaire à la culture, en y déposant des livres qu'ils souhaitent transmettre à des inconnus.

### ► Comment fonctionne l'armoire à bouquins

- C'est un système participatif : on y prend un livre, on en redépose un ou pas, on en apporte deux ou trois à la fois, etc. Mais attention, l'armoire à bouquins n'est pas non plus un lieu de dépôt.
- L'armoire doit accueillir des livres, et rien d'autres (pas de magazines) : littérature enfantine, romans, bandes dessinées, histoire, atlas, livres de bricolage ou jardinage etc...
- Les livres doivent respecter les bonnes mœurs. Le contenu de l'armoire à bouquins est régulièrement vérifié, mais jusqu'ici, les Chartrains respectent bien les règles.

► Un reportage à découvrir sur la page Youtube Ville de Chartres



# En l'honneur de Thierry Marx

La Ville de Chartres, la Commune libre de Saint-Brice et la famille Jallerat vous invitent place Billard à déguster et goûter les vins de vigneronns d'élite, à l'occasion de ce qui est devenu *LE* rendez-vous annuel des amateurs de vin. Un bon millier s'y retrouve chaque année dans une ambiance festive et conviviale. Présentation apéritive de cette XV<sup>e</sup> édition..

**C**ette année, le chef doublement étoilé Thierry Marx, connu du grand public notamment pour sa participation lumineuse à l'émission télévisée de Julie Andrieu le samedi après-midi sur France 3, sera l'invité d'honneur de la manifestation. Judoka, parachutiste, fondateur d'une école de cuisine au profit des jeunes des quartiers défavorisés, particulièrement féru des cuisines asiatiques, il campe une figure originale dans le monde des grands chefs.

Que boirons-nous ? Très peu de vigneronns proposeront leur nouveau millésime 2017, qui commence seulement à passer du fût au flacon. Mais précipitez-vous sur les trois millésimes précédents. 2016, 2015 et 2014 enchantent dans la vallée des Rois. N'hésitez pas, d'autant que les gels et autres grêles les ont frappés parfois durement. Ils en deviennent presque rares. C'est donc le moment ou jamais de constituer votre fond de cave.

A côté des habitués, on note quelques nouveaux princes, comme Jérôme Brétau-deau, dont les muscadets du domaine de Bellevue restent habituellement inaccessibles : tout est vendu d'avance.

Thierry Michon arrive de ses fiefs vendéens en ami de Thierry Marx. Notez aussi le sancerre de Claude Riffault, le brelan d'as de bourgueil Caslot-Amirault-Lamé de Lisle Boucard, le menetou-salon d'Henri Pelé, les savennières de Madame de Pont-

briand, la présidente de l'appellation, les vouvray de François Pinon, ou encore les saumur-champigny du château Yvonne dont l'auteur, Mathieu Vallée, est bien parti pour se faire un nom...

Autour des vins, la Commune libre de Saint-Brice proposera à la vente des pieds de Grolleau, le cépage qui donne le Rosé de Chartres. On trouvera également un magnum de la Paulée (collector !), cette année un menetou-salon 2016 blanc élaboré par Bertrand Minchin, des tabliers de cuisine estampillés Paulée, ... Des membres de plusieurs confréries assureront l'ambiance. Parmi eux, les nouveaux venus de la vigne de Saint-Prest.

Comme on boit rarement du vin sans manger, les meilleurs commerçants de Chartres vous réjouiront de leurs produits de qualité, des huîtres jusqu'aux fromages. Dans la journée, Thierry Marx donnera une interview en direct et sur place à notre télévision locale Chartres.live. Enfin, le commissaire-priseur Pascal Maiche vendra aux enchères, au profit de l'association Chartres Sanctuaire du Monde, les bonnes bouteilles que vous offrirez pour cette belle cause, venues de votre cave ou acquises sur place.

Santé !

► **Infos pratiques :**

Dimanche 8 avril , place Billard





# L'école Saint-Jean sur la piste aux étoiles

Pour la quatrième fois depuis 2001, l'école privée Saint-Jean a vécu au rythme des arts du cirque, du 5 au 23 février. Un projet féérique et fédérateur, à l'image du dynamisme de cet établissement chartrain de 432 élèves, installé dans la rue du Faubourg-Saint-Jean.



**C**lowns, acrobates, jongleurs... La troupe du Circus Georget Family, qui a été l'une des premières à faire entrer le cirque dans les écoles, a planté son grand chapiteau bleu et blanc dans la cour de l'école Saint-Jean, à Chartres, pendant trois semaines.

C'est, pour les 432 élèves de l'établissement, l'occasion de s'amuser, mais aussi d'apprendre. La directrice, Bérengère Garcia, explique : «*Il s'agit avant tout d'un projet pédagogique, en lien avec les compétences scolaires. Les enfants développent leur expression corporelle, apprennent le dépassement de soi. Les valeurs des arts du*

*cirque sont en totale cohésion avec celles de l'école. Tout le monde a sa place sur la piste. Quand on se trompe, on recommence.*»

## « Etre heureux à l'école, c'est primordial »

De la petite section de maternelle au CM2, les écoliers ont participé, dans un premier temps, à des ateliers avec les artistes, avant de présenter devant leurs parents et le public leurs exploits artistiques, lors de quatre grands galas. Des spectacles où les artistes ont aussi montré leurs talents. Hervé Georget, à la tête de la troupe,

insiste : «*En quelques jours, le but n'est pas d'en faire des artistes. Nous ne sommes pas une école du cirque, mais nous proposons une classe découverte. Les enfants touchent à toutes les disciplines. C'est une immersion totale dans le cirque et ses coulisses, avec les différents métiers.*»

Équipe enseignante, parents et anciens élèves se sont mobilisés pour la réussite de ce formidable projet, sans compter leur temps. Et ont reçu en retour la plus belle des récompenses, en voyant briller les étoiles dans les yeux des enfants. «*Etre heureux à l'école, c'est primordial*», assure Bérengère Garcia. Mission accomplie...



Retour en images sur le Boulevard du graff. L'édition 2018 s'est enrichie de battles, de graffs et de hip hop.



# Les voitures d'époque au rendez-vous

À Chartres, les amoureux de belles mécaniques se retrouveront ce mois-ci lors de deux manifestations : les Balades de Chartres et la Traversée de Chartres. Le premier aura lieu au bénéfice des enfants handicapés, le second permettra d'admirer les bolides sur route.

## Balades de Chartres

Voiture d'époque ou Ferrari flamboyante... Samedi 21 et dimanche 22 avril, si vous êtes amateurs de belles mécaniques, vous avez rendez-vous pour les traditionnelles Balades de Chartres. Organisé comme chaque année par le Rotary Club des Deux-Vallées, cet événement caritatif se déroulera place des Epars.

Durant ce week-end, vous aurez la possibilité d'admirer des carlingues rutilantes, d'entendre vrombir des moteurs plus ou moins jeunes, et également de vous offrir une balade, au profit des enfants en situation de handicap. Contre 10 ou 15 euros, il sera possible d'effectuer un tour de 15 à 30 minutes à bord de l'un des véhicules exposés par le Club voitures anciennes de Beauce, le Club Ferrari ou le Club Porsche.

Avec les sommes récoltées, le Rotary Club des Deux-Vallées finance un week-end aux Sables d'Olonne pour 30 à 50 enfants, selon les années, et leur permet de profiter de multiples animations (voile, zoo...).

► **Balades de Chartres,**  
samedi 21 et dimanche 22 avril,  
de 10 h à 18 h,  
place des Epars

## Traversée de Chartres

Le week-end suivant, remontons le temps ! Un parfum de nostalgie flottera, lors de la Journée nationale des véhicules d'époque. Pour la deuxième année consécutive, les amoureux des autos d'autrefois pourront relouer entre 150 et 250 voitures anciennes, motocyclettes, vélomoteurs et tracteurs qui emprunteront, dimanche 29 avril, la RN 10 pour un parcours de 12 km.

La Traversée de Chartres est organisée par trois associations : le Club voitures anciennes de Beauce, le Club auto-moto rétro Chartres et le Rencard Chartres.

La manifestation offre un retour dans le passé, les véhicules visibles ce jour-là sont tous antérieurs à 1986.

### ► **Traversée de Chartres,**

dimanche 29 avril.  
Rassemblement à 9 h sur le parking de Leroy Merlin, à la Madeleine. Le départ est prévu à 10 h, avec un arrêt temporaire place des Épars. Le parcours continuera vers Luisant, pour arriver jusqu'au Leclerc de Barjouville, à 13 h.





# *Nathan Bernard*

si jeune, déjà si grand

---

À 12 ans, Nathan Bernard est déjà une référence dans son domaine. Licencié au club de Chartres BMX, le jeune collégien se distingue avec brio lors des compétitions nationales et européennes. Avant d'aller voir plus loin ?

---

**L**e thermomètre affiche -8°C en ce début de matinée mais il en faut plus pour refroidir l'ardeur de la vingtaine de pilotes présents pour l'entraînement. Parmi eux, Nathan Bernard enchaîne les tours de piste au club Chartres BMX, avec une aisance évidente. A 12 ans, déjà couronné champion départemental, vainqueur de la coupe du Centre et finaliste du Trophée des nations, il étonne et détonne sur son vélo. « *J'ai découvert le BMX à l'âge de 6 ans avec mon cousin, détaille-t-il. C'est un sport très « fun » mais aussi extrêmement technique, qui impose d'être concentré durant tout le parcours. Cela m'a plu immédiatement et, depuis, je suis au club de Chartres.* » Avec ses 3h30 d'entraînement hebdomadaire, ainsi que deux heures de crossfit en salle pour développer ses compétences physiques, le jeune champion se donne les moyens de réussir.

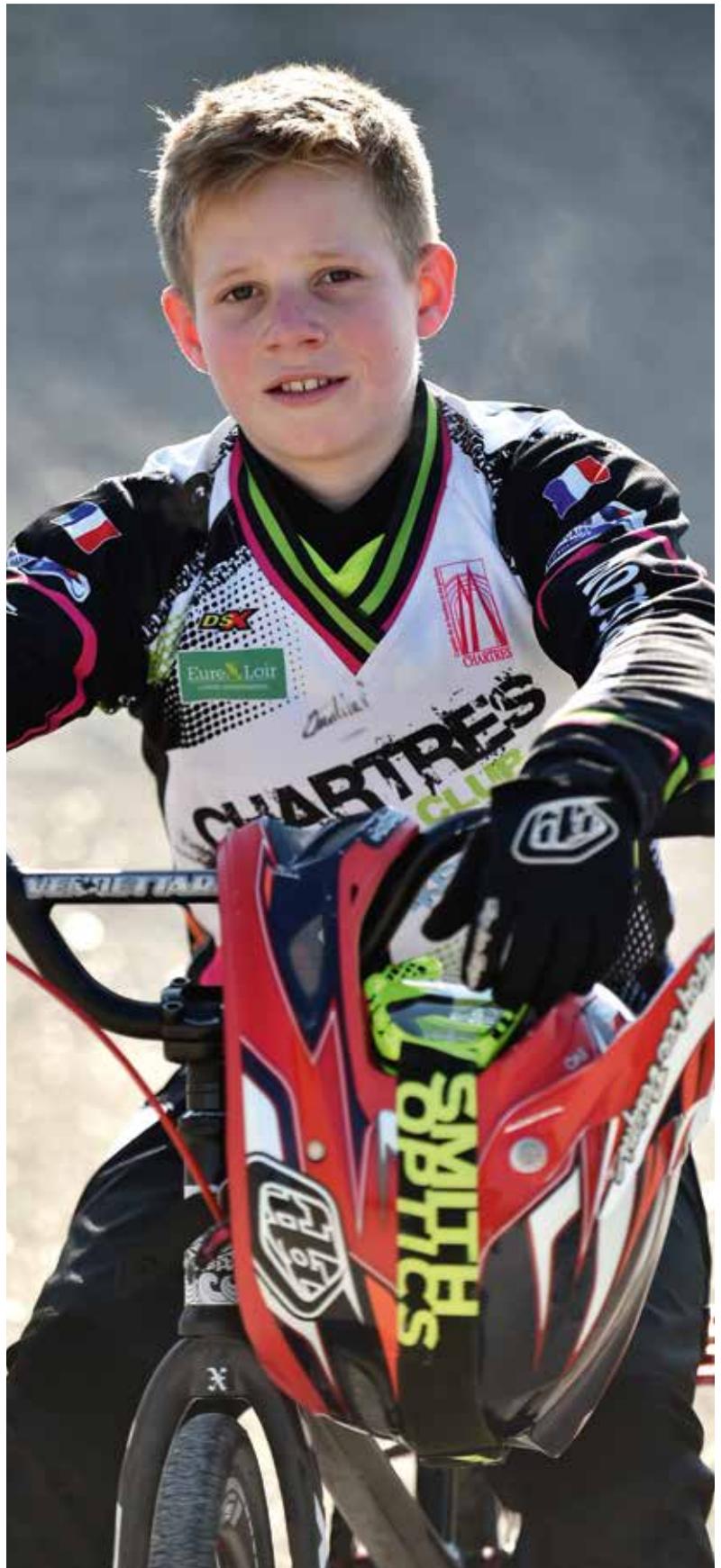
## Souviens-toi l'été dernier

Élève en 6<sup>e</sup> au collège Soutine à Saint-Prest, Nathan Bernard a vécu un été différent de celui de ses camarades l'année dernière. Après sa participation au championnat d'Europe à Bordeaux et un résultat plus qu'honorable (16<sup>e</sup> de finale), il devait s'envoler aux États-Unis pour les championnats du monde mais n'a pu s'y rendre par souci d'organisation. Ce n'est que partie remise : « *J'ai de grandes ambitions cette année : j'espère disputer plusieurs finales et devenir pilote national.* »

► **Avec 135 licenciés et deux pistes d'entraînement (dont une d'apprentissage), Chartres BMX est le club le plus important d'Eure-et-Loir.**

« *Le salon des associations est un moment privilégié puisqu'il permet de nous faire connaître, détaille Carole Viemont, présidente depuis trois ans. Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires et récemment, nous avons été labellisés École française de cyclisme par la Fédération française de cyclisme, en reconnaissance de notre travail et de la qualité de notre encadrement des jeunes.* »

► **[www.bmxchartres.com](http://www.bmxchartres.com)**  
**Facebook : BMXClubChartres**



# LA BOXE CHARTRAINE

## 20 ans de succès

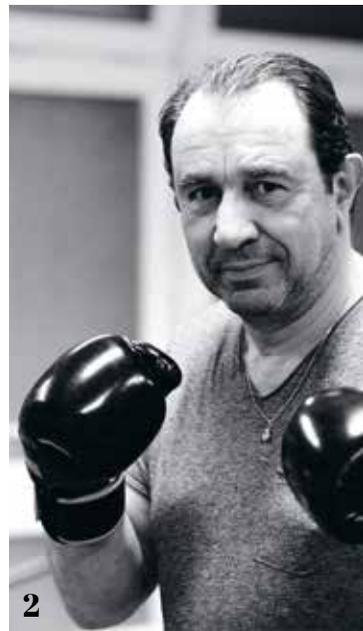
La Boxe chartraine organise samedi 21 avril son gala annuel. L'occasion de célébrer les 20 ans de ce club important, incontournable à Chartres avec plus de 300 licenciés.

**L**a Boxe chartraine est définitivement victime de son succès! « Nous avons été obligés de refuser près d'une centaine de personnes lors des inscriptions », reconnaît Jean-Louis Benarab, le président. Avec 349 licenciés depuis la saison passée, il est devenu difficile d'accueillir des boxeurs supplémentaires sur les rings de la salle du 32, rue de Brétigny, dans le quartier des Clos. « Nous voulons garder de bonnes conditions d'entraînement, et pour cela, il ne faut pas se marcher dessus, explique Jean-Louis Benarab, avant d'ajouter, pas peu fier: Depuis dix ans, nous sommes le club le plus important de la région Centre-Val de Loire. En nombre de licenciés, nous sommes désormais le deuxième club de France! » Pour le confort des boxeurs, l'effectif des entraîneurs s'est étoffé: ils sont désormais neuf.

Pourtant, quand la Boxe chartraine naît en 1998, elle compte seulement 15 licenciés. « Avec des anciens du Ring chartain, le club de boxe qui existait depuis les années 1950, nous voulions faire revivre ce sport à Chartres », rappelle Jean-Louis Benarab, président depuis 2002. La Boxe chartraine a réussi son coup et a même apporté une réelle aura à la ville: depuis sa création, treize boxeurs et boxeuses ont obtenu le titre de champion (ne) s de France.

### La boxe pour tous

Comment expliquer le succès de la Boxe chartraine? Depuis quelques années, les sports de combat attirent de plus en plus d'adeptes, et les Jeux Olympiques sont aussi passés par là. « Avec deux médailles d'or, deux d'argent et deux de bronze, les Français ont fait forte impression à Rio en 2016, précise Jean-Louis Benarab. Ce regain de popularité nous a apporté un soudain afflux de licenciés pour la saison 2016-2017: en trois semaines, nous affichions complets. » Mais le club doit avant tout à lui-même son succès, en ayant fait très tôt le choix de s'ouvrir à un large public. « Nous proposons un encadrement sérieux et bienveillant, et nous montrons que l'on peut pratiquer ce sport sans porter atteinte à son corps. Quant à la compétition, elle n'est pas obligatoire, c'est un choix personnel. » En effet, la Boxe chartraine développe notamment deux disciplines alternatives à la boxe pure: l'aérobixe, un mélange d'aérobic et de boxe qui se pratique en musique, et la boxe éducative dans laquelle il est interdit de nuire à son adversaire et où tout comportement violent est sanctionné. « Hommes, femmes, enfants de toutes origines... les profils des personnes que l'on accueille ici sont très variés, se félicite Jean-Louis Benarab. Et les moins de 18 ans représentent à





1

► **Boxe chartraine,**  
salle d'entraînement:  
32, rue de Brétigny.  
Contact : 06 16 97 17 94.

► **Le gala annuel :** du  
beau spectacle à la  
halle Jean-Cochet  
Ce samedi 21 avril,  
la Boxe chartraine  
offrira au public  
tout ce qu'elle sait  
faire. Pour ses 20  
ans, elle prépare  
un programme de  
qualité : des combats  
de boxe olympique, de  
boxe professionnelle  
et de boxe féminine,  
espacés de  
démonstrations  
d'aérobosse lors des  
entractes.

**Samedi 21 avril,**  
**à 19 h 30,**  
à la halle Jean-  
Cochet. Tarif : 10 €,  
entrée gratuite pour  
les enfants de moins  
de 12 ans.

1. Les boxeurs se produiront pour le gala du club.
2. Jean-Louis Benarab président de la Boxe chartraine
3. Une cinquantaine de femmes pratiquent l'aérobosse.



3

*eux seuls un tiers de nos effectifs. »*

Le club tient une véritable place dans le quartier : « *Nous avons notamment créé un partenariat, dont je suis très satisfait, avec l'école Henri-IV. Le mardi, en fin de journée, nous passons chercher quelques enfants, ils réalisent d'abord leurs devoirs, prennent un goûter et s'entraînent ensuite.* » Les petits y découvrent les rôles du boxeur, de l'entraîneur et de l'arbitre, apprennent le respect des règles et de l'adversaire : des valeurs qui leur seront utiles tout au long de la vie.

# CHARTRES ET LE PAINTBALL

## le début d'une longue histoire ?

La première étape du championnat d'Europe de paintball se déroule à l'hippodrome de Chartres du 12 au 15 avril. L'occasion pour les amateurs et curieux de découvrir un sport méconnu mais pourtant populaire : plus de 120 équipes du monde entier viennent s'y affronter durant quatre jours.

### ► Programme :

Open de Chartres de paintball, première étape européenne du circuit mondial, du 12 au 15 avril, à l'hippodrome de Chartres, 6, rue du médecin Général Beyne. Ouvert au public, entrée libre.

#### - Jeudi 12 avril :

inscriptions des équipes, de 10 h à 19 h 30

#### - Vendredi 13 avril :

compétition, de 7 h à 19 h 30

#### - Samedi 14 avril :

compétition, de 7 h à 19 h 30

#### - Dimanche 15 avril :

début des quarts de finale et remise de prix, de 7 h à 18 h

► Les manches suivantes de cette tournée européenne se dérouleront à Prague, Londres et Paris avant la phase finale à Orlando, aux États-Unis.

**U**ne nouvelle compétition internationale prend place à Chartres : l'open de Chartres, première étape du championnat d'Europe de paintball. Praticué par 115 millions de personnes à travers le monde, le paintball allie stratégie et endurance physique et permet à deux équipes de cinq joueurs de s'affronter sur terrain neutre. Équipés d'un masque et d'une tenue de protection, ils utilisent des répliques d'armes ou armes factices à air comprimé, propulsant des billes de peinture. « *Le paintball est un sport très exigeant physiquement, pratiqué par des passionnés à la recherche de sensations fortes. Aux États-Unis, c'est le troisième plus extrême. Les spectateurs qui ne le connaissent pas seront impressionnés* », promet Laurent Hamet, coordinateur au sein de NXL Europe, en charge de l'événement.

Durant quatre jours, cette discipline sera mise en scène dans un hippodrome de Chartres aménagé de structures gonflables : un champ de bataille artificiel composé d'obstacles, d'abris et de solutions de repli. En parallèle s'y déroulera également la Coupe du monde des vétérans (plus de 40 ans) et un salon international, rassemblant une soixantaine de fabricants et revendeurs pour démonstrations et ventes de leurs produits.

### Des équipes du monde entier

Les chiffres évoqués pour cette manifestation permettent d'en mesurer l'ampleur : 3 000 spectateurs attendus, entre 120 et 150 équipes inscrites et plus de 30 nations représentées, dont la Russie, l'Australie, le Canada, ou même l'Afrique du Sud.

Comme le précise Karine Dorange, adjointe aux Sports, le fait que ce nouveau rendez-vous international prenne place à Chartres n'est pas un hasard. « *L'organisation de cette première manche européenne du paintball est le résultat d'une collaboration étroite entre Eric Dussolier, le nouveau directeur de Chartres Evénements, et Laurent Hamet, représentant en France de cette société NXL qui organise des compétitions de paintball aux États Unis et en Europe. Et si Chartres a pu se placer, c'est parce que notre ville possède tout ce qu'il faut pour que la manifestation s'y ancre durablement : sa proximité avec Paris, sa facilité d'accès et sa capacité d'accueil. Ce nouveau championnat, comme d'ailleurs toutes les compétitions de natation que nous avons accueillies jusqu'à présent, est le fruit de l'ambition que nous avons forgée pour notre ville : l'embellir, l'enrichir, et la doter de grands équipements qui lui permettent d'exister à l'international.* »



# LES CYCLISTES AMATEURS seront de la partie

Lors du passage du Tour de France à Chartres, vendredi 13 juillet, l'ambiance doit être à la fête pour les habitants. Le Vélo sport chartrain cyclisme participera à deux événements le jour-J et organisera une rando à vélo familiale quelques jours plus tôt.



► Les enfants de l'école de vélo parcourront les 2 derniers kilomètres de l'étape Fougères-Chartres le 13 juillet

**Q**uel coureur cycliste n'a jamais rêvé d'être un héros du Tour de France ? Vendredi 13 juillet, dix licenciés du Vélo sport chartrain cyclisme participeront à la Rando Vittel, les dix derniers kilomètres de l'étape Fougères-Chartres. « Cette rando est destinée aux adultes pour laquelle nous sélectionnerons des jeunes investis dans le club », précise Patrick Destouches, président du Vélo sport chartrain cyclisme.

Ces cyclistes franchiront la ligne d'arrivée, vers 14 h, quelques heures seulement avant les participants de la compétition. « Le Tour de France, c'est la plus grande fête du vélo, rappelle Karine Dorange, adjointe aux Sports. On ne pouvait pas l'accueillir sans y associer le Vélo sport chartrain cyclisme, qui est un des plus anciens clubs de la ville. » Autre moment

magique de cette journée : l'arrivée des licenciés de l'école de vélo chartraine et d'écoles du département. 80 enfants défilent sur les 2 derniers kilomètres de l'étape.

## Préparez-vous pour la fête !

Chartres vivra au rythme de la Grande boucle ! Mais l'ambiance festive s'installera en ville les jours précédents. Ainsi, par exemple, lors de la manifestation C'est l'été, qui ouvrira la saison estivale place des Epars du 27 juin au 4 juillet, le Tour sera à l'honneur à travers plusieurs animations. Le Vélosport chartrain cyclisme, en collaboration avec la Ville, y proposera notamment une rando-cycliste accessible aux familles. De quoi faire vivre le Tour avant l'arrivée des coureurs.



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public et sur **Chartres** 

#### **FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BILLARD FRANÇAIS**

Samedi 31 mars  
et dimanche 1<sup>er</sup> avril  
52, rue du Grand-Faubourg  
Tél. 09 52 62 30 88

#### **CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SQUASH**

Du samedi 31 mars au lundi 2 avril,  
de 9 h à 17 h  
Complexe squash badminton  
Tél. 02 34 42 09 63.

#### **COURSE HIPPIQUE : RÉUNION PMH**

Dimanche 1<sup>er</sup> avril, 13 h 30  
Hippodrome de Chartres – Gratuit  
Tél. 02 37 34 93 73.

#### **CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIOR DE NATATION ARTISTIQUE**

Du lundi 2 au dimanche 8 avril  
Complexe aquatique L'Odysée  
Tél. 02 37 25 33 33.

#### **TENNIS DE TABLE, PRO A : CHARTRES VS HENNEBONT**

Vendredi 6 avril, 19 h  
Complexe Rosskopf  
Tél. 02 37 90 72 48.



#### **BASKET, NM1 : UBCM VS VENDÉE CHALLANS**

Samedi 7 avril, 19 h 45  
Halle Jean-Cochet  
Tél. 02 37 35 33 25.

#### **RUGBY, FÉDÉRALE 2 : CHARTRES MÉTROPOLE VS MARCQ-EN-BAROEUL**

Dimanche 8 avril, 15 h  
Stade des Bas-Bourgs  
Tél. 02 37 28 43 43.



#### **HANDBALL, PRO D2 : CHARTRES VS SÉLESTAT**

Vendredi 13 avril, 20 h  
Halle Jean-Cochet  
Tél. 02 37 31 20 70.



#### **FOOTBALL, NATIONAL 2 : FC CHARTRES VS MANTES**

Samedi 14 avril, 18 h  
Stade Jacques-Couvret  
Tél. 02 37 34 21 19.



#### **6<sup>e</sup> TRAIL IN CHARTRES EN LUMIÈRES**

Compétition sportive  
Samedi 14 avril, 16 h  
Place de la cathédrale.

#### **RUGBY, FÉDÉRALE 2 : CHARTRES MÉTROPOLE VS DRANCY**

Dimanche 15 avril, 15 h  
Stade des Bas-Bourgs  
Tél. 02 37 28 43 43.

#### **GALA DE LA BOXE CHARTRAINE**

Samedi 21 avril, 19 h 30  
Halle Jean-Cochet  
Tél. 06 16 97 17 94.

#### **BASKET, NM1 : UBCM VS ANDREZIEUX**

Dimanche 22 avril, 19 h 45  
Halle Jean-Cochet  
Tél. 02 37 35 33 25.



#### **HANDBALL, PRO D2 : CHARTRES VS SAINT-MARCEL VERNON**

Vendredi 27 avril, 20 h  
Halle Jean-Cochet  
Tél. 02 37 31 20 70.

#### **FOOTBALL, NATIONAL 2 : FC CHARTRES VS LIMOGES**

Samedi 28 avril, 18 h  
Stade Jacques-Couvret  
Tél. 02 37 34 21 19.

#### **VOLLEY-BALL, NATIONALE 3 : CHARTRES VS LOUVIERS**

Dimanche 29 avril, 15 h  
Halle Jean-Cochet  
Tél. 06 22 24 65 01.



## VOUS CHERCHEZ UN STAGE de conversation en allemand ?

Dans le précédent magazine, les Amis des jumelages de Chartres vous ont présenté le panel de leur activité. Des échanges avec Spire, ville allemande jumelée avec Chartres, sont ainsi possibles.

**S**ituée dans le Palatinat (Land de Rheinland-Pflaz) au sud de Ludwigshafen, Spire (Speyer en allemand), est considérée, avec ses 50 000 habitants, comme un des centres urbains les plus performants du triangle Rhin-Neckar et comme un exemple à suivre pour ses rapports actuels et en même temps traditionalistes avec son passé.

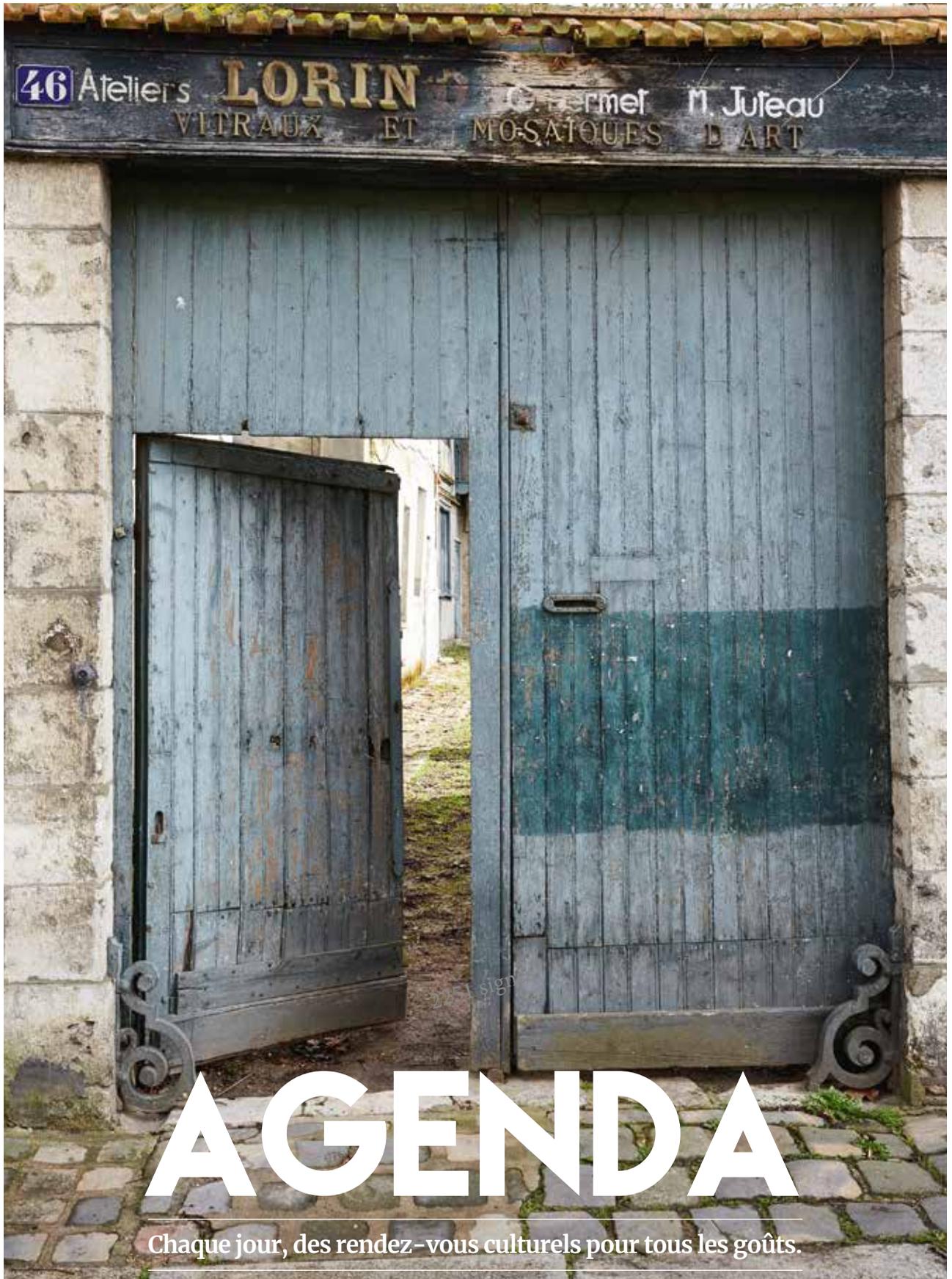
Si l'envie vous prend de vous rendre à Spire en juillet prochain à l'occasion de la traditionnelle fête du Brezel, il vous faudra répondre à la fatidique question : Haben Sie Lust, deutsch zu sprechen ? Avez-vous envie de parler allemand ?

**Afin de vous entraîner à converser en allemand avant votre séjour en Rhénanie, Chartres International vous propose un stage du mardi 24 avril au vendredi 27 avril.**

A raison de 2h30 par jour de stage (après-midi) avec notre professeur, ce stage vous permettra de vous immerger dans la langue allemande de manière conviviale. Deux objectifs pédagogiques vous sont proposés : consolider vos connaissances déjà acquises et améliorer la compétence générale, l'aisance de l'expression et de l'écoute. Le coût du stage est de 100€.

Ce stage vous permettra par ailleurs de vous préparer aux festivités du 60<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Spire à l'automne. Si cette aventure européenne dans l'âme, forte en développement personnel, vous tente, n'hésitez pas à contacter Chartres International pour tous renseignements supplémentaires et pour vous inscrire.

► **Renseignements et inscriptions :**  
[www.chartresinternational.com](http://www.chartresinternational.com)  
[contact@chartresinternational.com](mailto:contact@chartresinternational.com)



46

Ateliers

LORIN

VITRAUX

ET

MOSAIQUES

M. Juteau

D'ART

G. Hermet

# AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



## EXPOSITIONS

**CHEMIN DES ARTS  
CHARTRES OBJECTIF**  
6,7,8,13,14,15,20,21 et 22 avril  
Atelier d'artiste  
Tél. 02 37 28 09 64.

**QUAND LES ARTISTES PASSENT  
À TABLE: LEURS REGARDS SUR  
L'ALIMENTATION**  
Du 5 au 28 avril  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00.

**CHEMIN DES ARTS  
JUDITH DEVAUX**  
Du 7 avril au 16 juin  
Prieuré Saint-Vincent  
Tél. 02 37 23 41 43.

**CHEMIN DES ARTS  
LUIGI LA FERLA**  
Du 14 avril au 10 juin  
Chapelle Saint-Eman  
Tél. 02 37 88 05 34.

**À LA RECHERCHE DES MOTTES  
CASTRALES**  
Du 16 avril au 18 mai  
Forum de la Madeleine  
Tél. 02 37 23 41 75.

**LA FIN DES PAYSANS ?**  
Jusqu'au 13 mai  
Au COMPA Conservatoire  
de l'agriculture  
Tél. 02 37 84 15 08.

**LE PATRIMOINE SORT DE SA RÉSERVE**  
Jusqu'au 29 septembre  
Visite guidée samedi 7 avril à 16 h  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 03.

### LUMIÈRE DU MONDE : PANORAMA INTERNATIONAL DU VITRAIL CONTEMPORAIN

Jusqu'au 30 septembre  
Centre international du vitrail  
Tél. 02 37 21 65 72.

### TOILES DE JULIETTE PLISSON – PEINTURE

Jusqu'au 30 septembre – Galerie  
de La Cour  
Tél. 02 37 18 15 15.

## ANIMATIONS

### MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES

Lectures pour enfants >3 ans  
Mercredi 4, 11, 18 avril, de 16h30 à  
16h45 – Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00.

### JEUDI AU MUSÉE: VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « L'ANIMAL DANS L'ART »

Jeudi 5 avril, 17 h 30  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80.

### GÉNÉALOGIE FONCIÈRE, RECONSTITUER L'HISTORIQUE D'UN BIEN

Atelier – Vendredi 6 avril, de 9 h 30 à  
12 h 30 – Archives départementales  
Tél. 02 37 88 82 20.

### HISTOIRE DE LA CABANE

Lectures pour enfants >4 ans  
Samedi 7 avril, 10h30 et 11h15  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00.

### L'AVEZ-VOUS LU ?

Littérature – Samedi 7 avril, 11 h  
Bibliothèque Louis-Aragon  
Tél. 02 37 88 45 20.

### SAMEDI AU MUSÉE

#### VISITE FLASH

samedi 7 avril, 11h, 5€  
Musée des Beaux-arts  
Tél. 06 66 67 53 66

### RENDEZ-VOUS DES CHINEURS D'AVRIL

Dimanche 8 avril, de 9 h à 18 h –  
Place des Epars  
Tél. 06 42 37 77 46.

### PAULÉE DES VINS DE LOIRE

Dimanche 8 avril, de 10 h à 18 h –  
Place Billard  
Tél. 06 03 75 08 41.

### JEUDI AU MUSÉE :

#### RENDEZ-VOUS AVEC SOUTINE

Jeudi 12 avril, 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80.

### INITIATION AU MONTAGE VIDÉO (MOVIE MAKER)

Atelier – Samedi 14 avril, 14 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00.

### RONDE DES HISTOIRES

Lectures pour enfants >3 ans  
Samedi 14 avril, 11 h  
Bibliothèque Louis-Aragon  
Tél. 02 37 88 45 20.

### JEUDI AU MUSÉE :

#### RENDEZ-VOUS AVEC SOUTINE

Jeudi 19 avril, 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80.

### RENCONTRE-DÉDICACE AVEC OLIVIER ADAM

Littérature – Vendredi 20 avril, 18 h  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00.

### VENTE AUX ENCHÈRES : JOUETS DE COLLECTION

Samedi 21 avril, 10 h et 14 h  
Galerie de Chartres  
Tél. 02 37 88 28 28.

### ATELIER NUMÉRIQUE : PÉPITES D'APPLIS

enfants >5 ans  
Samedi 21 avril, 11 h  
Bibliothèque Louis-Aragon  
Tél. 02 37 88 45 20.

### SIESTE MUSICALE

pour enfants >4 ans  
Jeudi 26 avril, 15 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00.

**JEUDI AU MUSÉE :****LES PEINTRES DE LA SÉRÉNISSIME**

Jeudi 26 avril, 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 02 37 90 45 80.

**ATELIERS PÉDAGOGIQUES DU CENTRE INTERNATIONAL DU VITRAIL**

Jeudi 26 et vendredi 27 avril,  
10 h à 12 h et 14 h à 16 h  
Ecole du vitrail et du patrimoine  
Tél. 02 37 21 65 72.

**ATELIERS 8-11 ANS**

Du 30 avril au 4 mai  
Direction de l'Archéologie  
Tél. 02 37 23 41 75.

**SPECTACLES,  
THÉÂTRE****BRUNO SALOMONE : EUPHORIQUE**

Humour - Mardi 3 avril, 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79.

**A TRAVERS CHANTS : CARTE BLANCHE  
À JEAN-PHILIPPE LAFONT**

Concert - Jeudi 5 avril, 20 h 30  
Dôme de la CCI  
Tél. 02 36 67 30 70.

**LA ZINZIN FAMILY**

Samedi 7 avril, 20 h 30  
Salle Doussineau  
Tél. 02 37 23 41 42.

**JAZZ DE MARS : POTLUCK**

Concert - Samedi 7 avril, 20 h 30  
Foyer d'accueil chartrain  
Tél. 06 31 85 34 24.

**JULIETTE : J'AI ME PAS LA CHANSON**

Concert  
Samedi 7 avril, 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79.

**SAMMY DECOSTER**

Concert - Samedi 7 avril, 20 h 30  
Théâtre du Seuil  
Tél. 07 64 27 93 47.

**REVUE DES SEA GIRLS**

Music-hall - Mardi 10 avril, 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79.

**CAROLINE VIGNEAUX S'ÉCHAUFFE**

Humour - Vendredi 13 avril, 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79.

**FLÛTE, DU JAZZ !**

Concert - Samedi 14 avril, 20 h 30  
Salle Doussineau  
Tél. 02 36 67 30 70.

**BRUNO COPPENS : MA TERRE HAPPY**

Du 5 au 14 avril - Théâtre Portail sud  
Tél. 02 37 36 33 06.

**GLAÇON CHAUD**

Théâtre pour enfants  
Mardi 17 avril, 10 h et 14 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79.

**LA DISPUTE**

Théâtre  
Jeudi 19 et vendredi 20 avril, à 19 h et  
21 h - Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79.

**MADEN SLAM**

Danse hip-hop, DJ's et slam  
Samedi 21 avril, 20 h 30 - Salle  
Doussineau  
Tél. 02 37 23 41 42.

**LA PEAU D'ELISA**

Théâtre  
Vendredi 20 et samedi 21 avril, 20 h 30  
Théâtre de Poche  
Tél. 02 37 33 02 10.

**MAIS OÙ EST PASSÉ LE PROFESSEUR  
DINO ?**

Théâtre - Lundi 23, mardi 24 et  
mercredi 25 avril, à 10 h 30 et 14 h 30  
Théâtre Portail sud  
Tél. 02 37 36 33 06.

**LE BAL DES POMPIERS**

Théâtre burlesque  
Du 26 avril au 12 mai  
Théâtre Portail sud  
Tél. 02 37 36 33 06.

**CINÉMA,  
CONFÉRENCES****CINÉ-CONFÉRENCE : LA CAPPADOCE**

Mardi 3 avril, de 14 h 15 à 20 h 15  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
Tél. 02 37 88 19 30

**BALLET DU BOLCHOÏ : GISELLE**

Diffusion - Dimanche 8 avril, 17 h  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
Tél. 02 37 88 19 30

**CINÉ-CLAP : THREE TIMES**

Mardi 10 avril, 20 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 28 28 87.

**METROPOLITAN OPERA : LUISA MILLER**

Diffusion - Samedi 14 avril, 18 h 30  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
Tél. 02 37 88 19 30.

**CHARLEMAGNE, LE PREMIER EUROPÉEN ?**

Conférence  
Samedi 14 avril, 14 h 30 à 16 h  
Office de tourisme de Chartres  
métropole  
Tél. 02 37 18 26 26.

**CHARTRES AU FIL DU TEMPS**

Visite  
Dimanche 15, 22 et 29 avril, 11 h  
Office de tourisme de Chartres  
métropole  
Tél. 02 37 18 26 26.

**MARDIS DE LA SCIENCE : LE LASER, DE LA  
LUMIÈRE AU BIO-MIMÉTISME**

Conférence - Mardi 17 avril, 20 h 30  
Pôle universitaire d'Eure-et-Loir  
Tél. 02 38 77 11 06.

**CINÉ-CULTE : LE BEL ANTONIO**

Cinéma - Jeudi 19 avril, 20 h 30  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
Tél. 02 37 28 28 87.

**LES MYSTÈRES DE LA CATHÉDRALE**

Visite - Vendredi 20 avril, 14 h 30 -  
24, cloître Notre-Dame  
Tél. 02 37 21 75 02

**SLOW FOOD, L'ÉLOGE DE LA LENTEUR**

Film - Samedi 21 avril, 15 h 30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 02 37 23 42 00.

**METROPOLITAN OPERA : CENDRILLON**

Diffusion - Samedi 28 avril, 18 h 55  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
Tél. 02 37 88 19 30.

# 150 ans d'histoire à préserver

La Ville de Chartres, qui a acquis les locaux et archives historiques de l'atelier de verrier créé en 1867 par Nicolas Lorin, devient un des acteurs majeurs de la restauration et mise en valeur future de ce patrimoine d'exception.

**D**epuis sa création il y a 150 ans, six générations de maîtres verriers se sont succédées dans l'atelier situé en basse ville sur le site de l'ancienne tannerie Brochand. Cet grand ensemble immobilier du XIX<sup>e</sup> siècle niché entre les deux rives de l'Eure comprend notamment une tour d'exposition vitrée, unique au monde. C'est dans ces lieux que Nicolas Lorin et ses successeurs son épouse Marie-Françoise associée à Charles Crauk, Charles Lorin, François Lorin, puis Gérard Hermet et Mireille Juteau - ont réalisé plus de 6 000 créations, exposées à travers le monde. En effet, le savoir-faire et la réputation des ateliers Lorin dépasse les frontières : Etats-Unis, Canada, Australie, Afrique, Vietnam... L'exceptionnel fonds d'archives scrupuleusement enrichi années après années présente l'inventaire complet de cette excellence chartreuse reconnue à l'international. Aujourd'hui la Maison Lorin perpétue l'activité et la mémoire de ce lieu historique par la présence d'Elodie Vally et François Ratkoff, en association avec Claire Babet.

## Un projet unique...

Il s'agit du dernier atelier du XIX<sup>e</sup> siècle au monde encore actif ! Outre les bâtiments (atelier principal, salle de peinture, magasin à verres, atelier de mosaïque, atelier de métal, salle des fours, laboratoire photo...), le projet de sauvegarde concerne aussi

les machines et les archives d'époque tous conservés sur place. La richesse du projet tient en ces trois volets : réhabiliter les lieux, rendre accessibles la documentation tout en maintenant et développant l'activité économique et artistique de l'atelier. A l'avenir un atelier-musée original présenterait le métier, les matériaux et le matériel, mais aussi les documents et les œuvres au sein de salles d'exposition. Chaque année des dizaines de spécialistes du monde entier demandent à consulter le fonds Lorin !

## Et collectif !

En janvier dernier, les intempéries ont obligé une série d'interventions d'urgence pour préserver les locaux et les fonds documentaires exposés à l'humidité. La Ville a alors réalisé des premières interventions en électricité et chauffage et une mise en hors de péril des espaces les plus fragiles... Avec l'aide des Archives départementales et de bénévoles des Amis du musée des Beaux-Arts, des archivistes de la Ville et les agents du musée ont réalisé un plan de sauvetage des dessins originaux, des carnets de suivi de chantier, des pantographes sur verre... qui étaient menacés. Cette opération d'urgence doit désormais laisser place à la rédaction et à la mise en œuvre d'un programme complet et un calendrier de réhabilitation en étroite concertation avec les services culturels de l'Etat.





### ► Un atelier d'excellence

Avec Elodie Vally et François Ratkoff, l'activité de restauration des vitraux des monuments historiques et la création de pièces contemporaines sur commande est assurée ! Le duo, qui a intégré l'atelier en 2004, le dirige aujourd'hui. En 2018, plusieurs chantiers de restauration de vitraux sont en cours : ceux des églises de Boissy-en-Drouais, Bleury-Saint-Symphorien et Ploërmel, ceux du sanctuaire d'Alençon (maison natale de Thérèse de Lisieux) ou encore le décor du temple Meunier à Olivet. En avril, nos maîtres verriers se rendent à Ho-Chi-Minh-Ville pour étudier la faisabilité de recréer les 150 vitraux de la cathédrale selon les dessins d'origine. Un projet d'envergure à suivre.

### ► Aux petits soins des archives

(l'action et les enjeux de sauvegarde)

En janvier dernier, 40m<sup>3</sup> de documents (dessins et gabarits de vitraux originaux, courriers de correspondance, carnet de chantier ou de commandes...) ont été transférés de l'atelier vers le musée des Beaux-Arts pour sauvegarde et conservation. Au total 15 jours de travail et une vingtaine de personnes ont été nécessaires pour ce travail minutieux d'évacuation, dépoussiérage, emballage et transport. Quinze bénévoles des Amis du musée des Beaux-Arts ont prêté main forte aux agents des Archives municipales, départementales et du musée. Les documents seront ensuite inventoriés et indexés pour faciliter leur consultation, et les plus endommagés, restaurés.

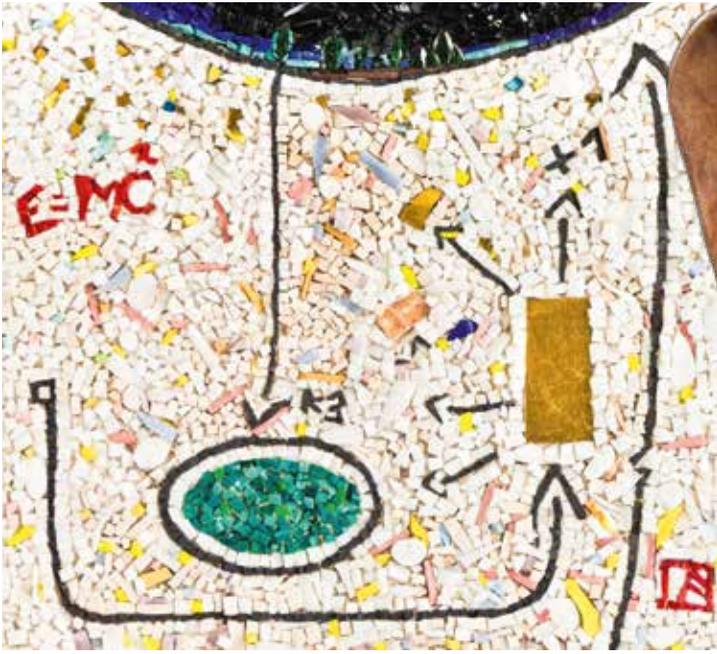
### ► Des créations emblématiques

Les créations des ateliers Lorin, toutes générations confondues, décorent des bâtiments aux quatre coins du monde. Voici quelques exemples :

- les 150 fenêtres de la cathédrale à Ho-Chi-Minh-Ville - Vietnam - (1880)
- 25 fenêtres de l'église Saint-John Church, réservé aux présidents américains à Washington (1885)
- des vitraux de la cathédrale Saint-Patrick à New-York (entre 1878 et 1900)
- le décor de la Cour suprême du palais de Justice à Caracas - Vénézuéla (1983)
- les décors en mosaïque, vitraux et peinture de la basilique de Domrémy (Lorraine)
- l'ensemble des vitraux de la chapelle de la Reconnaissance au mémorial des batailles de la Marne à Dormans.....

► Découvrez en vidéo le reportage sur le fonds Lorin

2



3



4



1

# CHEMIN DES ARTS

PEINTURES - SCULPTURES - MOSAÏQUES

Pour cette 11<sup>e</sup> édition, les curieux et amateurs d'art contemporain sont invités par la Ville à suivre le Chemin des Arts jusqu'en décembre. Photographie, sculpture, peinture, mosaïque... animent la chapelle Saint-Eman, le prieuré Saint-Vincent et la collégiale Saint-André, sans oublier l'atelier d'artiste !

**E**n 2018, ce sont onze nouvelles rencontres artistiques que vous propose la Ville. Autant d'occasions pour découvrir des artistes reconnus, inspirés et originaux. A la chapelle Saint-Eman, écrin de la mosaïque moderne sous la houlette de l'association Les 3R, quatre artistes se succèdent : Olivier Perret (du 27 janvier au 25 mars), Luigi La Ferla (cf ci-contre), Giulio Menossi du 16 juin au 16 septembre et enfin Matylda Tracewska du 29 septembre au 16 décembre. A noter cette année : les rencontres internationales de la mosaïque, du 20 octobre au 11 novembre, incontournable biennale à la chapelle du lycée Fulbert et à travers la Ville !

Au sein du prieuré Saint-Vincent, après le graffeur Jérôme Mesnager, deux sculpteurs seront à l'honneur cette année: Judith Devaux et son bestiaire de bronze (lire ci-contre), Tetsuo Harada, qui revient à Chartres pour une grande exposition dans et hors les murs, pour un parcours de sculptures et formes, menant du Prieuré à l'Apostrophe, à travers les places et rues de la ville du 16 juin au 9 septembre. Puis, du 15 septembre au 25 novembre, le photographe François Delauney rendra hommage, en images, à la féerie de Chartres en Lumières.

La collégiale Saint-André accueille le peintre François Legend pour une grande exposition d'été, du 23 juin au 23 août. A la suite, en novembre, place aux artistes des armées à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre.

## ► Deux photographes primés ! Béatrice Dumont (3) et Hervé Martin (4),

deux photographes du club Chartres Objectif, exposent leurs dernières séries photographiques récemment primées par la profession. A chacun son univers : Béatrice Dumont est inspirée par la pluie, Hervé Martin par la science-fiction. Deux talents à découvrir.

### Atelier d'artiste

Ouverture les 6-7-8, 13-14-15 et 20-21-22 avril  
Les vendredis et dimanches de 14 h à 18 h.  
Les samedis de 10 h à 18 h.

## ► Judith Devaux (1)

Judith Devaux est une artiste chartraine qui a fait du règne animal sa source d'inspiration. Formée au modelage et au dessin à la célèbre école Boule, elle a poursuivi ses études d'histoire de l'art à l'Ecole du Louvre et consacré son mémoire aux techniques de sculpture en Egypte Ancienne. Outre des expositions personnelles et collectives dans différentes galeries et musées en France et en Italie, des commandes de l'orfèvre Odier et de la cristallerie Daum enrichissent ses recherches et son travail du bronze principalement. Ses sculptures sont des invitations à sourire : ses animaux « se poursuivent, s'engueulent, se pavantent, roucoulent, prennent la pose » comme le souligne l'artiste. Au prieuré Saint-Vincent, la trentaine de sculptures et croquis exposés dévoile l'univers de Judith Devaux.

### Prieuré Saint-Vincent

Du 14 avril au 10 juin  
Du mardi au vendredi de 14 h à 18 h.  
Samedi et dimanche de 14 h à 19 h.  
Inauguration en présence de l'artiste : samedi 14 avril à 17 h.  
Rencontre avec l'artiste : dimanches 22 avril et 27 mai à 16 h.

## ► Luigi La Ferla (2)

Luigi La Ferla est le plus italien des mosaïstes parisiens ! C'est la peinture qui guide le diplômé d'art. Il coupe les tesselles en construisant ses créations à la manière d'un peintre qui structure sa toile. Loin de la mosaïque décorative, ses oeuvres offrent un relief particulier jouant avec les aspérités et les formes qu'offrent les matériaux. Il crée une mosaïque contemporaine et lumineuse qui souligne l'importance de la matière, son épaisseur, ses reliefs pour offrir visuellement à l'œuvre de la fluidité immédiate et en même temps de la solidité au toucher.

### Chapelle Saint-Eman

Du 14 avril au 3 juin  
Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h.  
Inauguration en présence de l'artiste : samedi 14 avril à 16 h.



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.



► *Le grand enfant de chœur*, 1925  
Chaïm SOUTINE (1893-1943)  
Huile sur toile, H. 100 x L. 55,8 cm. Inv. D.95.21

Entre 1925 et 1930 Soutine peint une série d'enfants de chœur. Ce jeune garçon rappelle celui de Courbet, debout au premier plan dans l'Enterrement à Ornans. On dit d'ailleurs que c'est cette œuvre qui lui a inspiré cette série. Sa robe est un chef d'œuvre d'habileté où s'exprime dans toute sa force le génie de coloriste de Soutine et sa fascination pour les rouges et le blanc. On trouve dans le traitement des transparences du surplis, à la fois la sensibilité de Courbet et la délicatesse de Chardin. En 1925, Madeleine et Marcelin Castaing, collectionneurs et mécènes, qui deviendront bientôt des amis intimes et de grands admirateurs de Soutine – il séjourne régulièrement à Lèves dans leur maison – achètent *Le grand enfant de chœur* pour la somme de 30 000 francs.

# Chaïm Soutine

(1893-1943)

Ce mois-ci, le musée des Beaux-Arts met à l'honneur le peintre Chaïm Soutine, à l'occasion de l'arrivée d'une nouvelle toile de l'artiste *La Raie* et de l'installation d'un espace qui lui est entièrement consacré.

L'arrivée de la toile de Chaïm Soutine *La Raie*, dépôt du musée des Beaux-Arts d'Orléans au musée de Chartres a permis la nouvelle mise en lumière des œuvres de cet artiste si précieux à notre ville, dans un nouvel espace dédié. Ce tableau rejoint deux peintures de Soutine déjà exposées : *Le grand enfant de chœur* dépôt du Musée National d'Art Moderne et provenant de la donation Michel Castaing et *les Escaliers de Chartres* achetée par la Ville de Chartres en 1995 avec le concours de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire. Dans cette nouvelle salle, plusieurs objets liés au célèbre coloriste sont exposés comme son chapeau et son pinceau, donnés par Jacques Guérin en 1996 et un cliché de sa palette par Jean-François Perdereau. Deux Jeudi au musée lui sont consacré à la découverte du peintre et de son univers.

**Jeudi 12 avril, 18 h** : Présentation des œuvres de Chaïm Soutine, suivi d'un documentaire sur l'artiste et d'un débat animé par Murielle Lévy, auteur du documentaire.

**Jeudi 19 avril, 18 h** : L'objet du mois, *Dans l'ombre de la palette de Soutine : couleurs et flamboiements, lignes torturées* par Esther Gibut, conférencière, suivi d'un moment musical: Debussy, Scriabine, Messiaen, Dutilleux, Ligeti... par la classe de piano du conservatoire de musique et de danse.

## Les autres rendez-vous du musée

► **Jeudi 05 avril, 17 h 30** : Vernissage de l'exposition *L'animal dans l'art au musée des Beaux-arts de Chartres*, projet Musécole 2018, en partenariat avec la DSDEN d'Eure-et-Loir. Exposition du 05 au 15 avril 2018.

► **Jeudi 26 avril, 18 h** : Cycle de conférences *Les peintres*

**de la Sérénissime. 1** : *Les peintres vénitiens, une histoire de rivalités au Quattrocento, les Bellini et les Vivarini*, par Christophe Brouard, docteur en histoire de l'Art. Information et réservation au 02 37 90 45 80 (sauf conférence) Animations gratuites.

► **Samedi 07 avril, 11 h** : Visite flash *Outrances* par Anne Chevée, historienne de l'art. Réservation obligatoire au 06 60 67 53 66 Tarif : 5 € à régler sur place

# Un week-end hip-hop

La salle Doussineau devient le temps d'un week-end, les 22 et 23 avril, le lieu de rendez-vous de la culture hip-hop locale et nationale, avec une soirée spéciale et une battle réunissant les meilleurs danseurs amateurs en France, réunis à l'initiative de l'association chartraine The Underground.

**P**our la 12<sup>e</sup> édition de Mad en Slam, l'association The Underground propose toujours plus de culture hip-hop. Autour de la thématique Inside /Outside (dedans /dehors), ce sont autant d'artistes locaux qu'extérieurs qui évolueront sur la scène. Cette soirée réunit en effet des danseurs hip-hop reconnus au niveau national : THIAS, SWEET et le groupe SNT mais aussi des collectifs locaux : les breakers d'Édition Limitée et les danseuses de new-style d'Electricity. Qui dit hip-hop dit bien-sûr musique : DJ Mastoc, Dj Roh, les beatmarker DKO et Stich improviseront des sets entrecoupés de slam. Le graffeur Osla réalisera une performance en direct. Tous les arts urbains seront ainsi représentés. Le lendemain, ce sont des danseurs de toute la France qui participeront à la Beucetown battle, événement organisé dans le cadre de la Breakleague nationale. Auditionnés le matin par un jury national, Thias, Sweet, SNT, Rohlanta (fondateur de The Underground), Gred (président de la Breakleague), les seize meilleurs performeurs se produiront devant le public l'après-midi. Un moment unique pour découvrir les nouveaux talents de la Breakdance !

Bien connue des amateurs, rappelons que l'association The Underground propose des cours de hip-hop pour tous les âges et tous les niveaux au forum du quartier de la Madeleine. Elle participe aussi à chaque rendez-vous du Boulevard du graff en mars et à l'opération C l'été, en juin place des Epars.

## ► Mad en slam #12 Inside/Outside

Danse hip-hop et arts urbains  
The Underground & Friends  
Samedi 21 avril, 20 h 30  
Tarifs : 6 € / 10 €

Réservations : [theatredechartres.fr](http://theatredechartres.fr), [carrefour.fr](http://carrefour.fr), [fnac.fr](http://fnac.fr), [francebillet.fr](http://francebillet.fr)

## ► Beucetown battle #6

Battle de Breakdance  
Dimanche 22 avril à 15h  
Tarif pré-vente : 5 € / Tarif sur place : 7 €

Réservations : [theundergroundcom28@gmail.com](mailto:theundergroundcom28@gmail.com)



## ► La salle Doussineau accompagne les artistes !

On ne présente plus le jeune prodige chartrain de la guitare : Antoine Boyer ! Élève de Victorine Martin, Mandino Reinhardt, ou encore Francis Alfred Moerman, figure légendaire du jazz gitan, il édite un premier CD/DVD remarqué L'Univers insolite de FA Moerman, à 13 ans à peine. Ces impressionnantes dispositions musicales lui valent de nombreux prix. Son nouvel opus *Caméléon Waltz* est la synthèse réussie de toutes les expériences musicales d'Antoine (classique, jazz...) alternant reprises et créations. La salle Doussineau a pu en découvrir en février dernier les premiers accords lors de la résidence du musicien, à l'affiche du studio l'Hermitage à Paris lundi 9 avril.

# Regards sur l'alimentation

L'alimentation durable est un enjeu de civilisation : c'est donc une question culturelle, que la médiathèque L'Apostrophe choisit de mettre en avant au printemps. Comme pour tous les grands sujets de société, les artistes et les chercheurs sont aux avant-postes pour partager leur vision et leur interprétation du monde.



**QUAND LES ARTISTES  
PASSENT À TABLE**  
LEURS REGARDS SUR L'ALIMENTATION

## QUAND LES ARTISTES PASSENT À TABLE

Une exposition conçue par la mission Développement Durable du Secrétariat général du ministère de la Culture  
**Du 5 avril au 28 avril à l'accueil de L'Apostrophe**

Choisir ce que l'on mange, avec qui, de quelle façon, c'est définir et exprimer une part essentielle de ce que l'on est. Depuis 2010, le repas gastronomique des Français est inscrit par l'Unesco, au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. C'est un patrimoine fragile, traversé par les enjeux écologiques et les questions de durabilité. Mais c'est un patrimoine vivant, qui s'enrichit à mesure qu'il croise d'autres cultures, à mesure qu'il traverse les siècles et les générations.

Quel est l'impact de notre alimentation sur l'environnement ? De notre assiette à la terre, que se passe-t-il aujourd'hui ? Comment faire pour devenir des mangeurs plus conscients,

plus engagés en faveur d'une alimentation durable ? six thématiques : manger, acheter, modifier, cultiver, élever et préserver apportent des réponses en regard de photographies artistiques

## SLOW FOOD, L'ÉLOGE DE LA LENTEUR

De *Mélanie Dalsace, 2010, 52 min*

Un film documentaire pour retrouver la culture du goût  
**Rendez-vous samedi 21 avril à 15h30  
à l'auditorium de L'Apostrophe**

Pourquoi faut-il sauver l'oignon de Sisco dans le Cap Corse, le maïs de Catamarca en Argentine et le fromage d'estives des Pyrénées béarnaises ? Ces aliments font parties de la liste « des produits en danger » selon l'organisation internationale Slow Food. Cette fondation pour la biodiversité a identifié près de 300 aliments à protéger dans le monde entier.



Le Festival 2018 des Clavecins de Chartres sera consacré aux œuvres de Jean-Sébastien Bach et de ses contemporains de cette période baroque : Georg-Friedrich Haendel, Antonio Vivaldi, Georg-Philipp Telemann principalement.

**C**lément Geoffroy proposera un solo de clavecin, vendredi 13 avril à 20 h 30 en l'église Notre-Dame-de-la-Brèche. Si le jeune musicien mettra à l'honneur Jean-Sébastien Bach avec un *Prélude et fugue*, une *Fantaisie et fugue* et un *Ariata variata*, il interprétera également quelques œuvres majeures de Johann Adam Reincken, un des plus célèbres organistes hollandais de son époque. Dirigée par Philippe Frémont, la Maîtrise du conservatoire de Chartres se produira avec un orchestre baroque, samedi 14 avril à 20 h 30, en l'église Saint-Aignan. La soirée permettra au public d'entendre comme œuvres vocales les *Sanctus BWV 238, 239 et 240* de Jean-Sébastien Bach et des extraits de *la Cantate BWV 78*, ainsi que du Roland de Lassus et du Heinrich Schütz. En début de partie seront également proposées deux œuvres hautes en couleurs avec la première *Suite BWV 1066* de Jean-Sébastien

Bach et le *Concerto RV 535* d'Antonio Vivaldi pour deux hautbois et cordes.

Dimanche 15 avril à 17 h en l'église Notre-Dame-de-la-Brèche, le jeune ensemble Les Vestales se produira avec la soprano Myriam Arbouz. Ils associeront la flûte baroque, la voix avec basse continue dans des arias superbes de Jean-Sébastien Bach et dans *la Cantate du Café* de Michel Bernier. La partie instrumentale de ce programme sera dédiée à *la sonate BWV 1029* pour viole de gambe et clavecin obligé de Bach et à la sonate en mi mineur pour flûte et basse continue de Georg-Friedrich Haendel.

Ce festival prendra toute sa dimension en invitant les Jeunes talents du conservatoire. Dans ce programme vocal et instrumental du dimanche 22 avril à 17h en l'église Saint-Aignan, le public profitera d'œuvres et d'extraits de Jean-Sébastien Bach, Georg-Friedrich Haendel et Georg-Philipp Telemann.

### ► Festival 2018 des Clavecins de Chartres

Tarifs : tarif réduit à 7€ pour le jeune public de 7 à 18 ans. Récital de clavecin : 13 € ; Maîtrise de Chartres et orchestre : 15 € (gratuit pour les élèves du conservatoire, jusqu'à 18 ans, sur présentation d'un justificatif). Les Vestales et Myriam Arbouz : 13 € et concert des Jeunes talents : entrée libre avec participation. Réservations : 06 26 90 33 78 ou [clavecinsdechartres@gmail.com](mailto:clavecinsdechartres@gmail.com) [clavecinsdechartres.pagesperso-orange.fr](http://clavecinsdechartres.pagesperso-orange.fr)

# THÉÂTRE DE CHARTRES



Bruno Salomone © Renaud Corbuer

SEUL EN SCÈNE

## BRUNO SALOMONE : EUPHORIQUE...

**Mardi 3 avril****20h 30 - Durée: 1h 30****Tarif B: de 8 à 27 €**

Bruno Salomone, dont la popularité n'a cessée de croître depuis son rôle dans *Fais pas ci, fais pas ça*, avait hâte de remonter sur scène et de proposer un spectacle différent. Plus que de faire rire, il avait envie de raconter une histoire, celle de Golri, l'enfant né en riant! Le comédien interprète une quarantaine de personnages dont les histoires s'entremêlent avec une finesse incroyable. Ce conte moderne tient autant du feuilleton aux multiples péripéties, que de la farce, et l'étonnant contact de Bruno Salomone avec le public, son sens inné de la comédie, lui insufflent le bon tempo. Un spectacle drôle et joyeux!

CHANSON

## JULIETTE : J'AIME PAS LA CHANSON

**Samedi 7 avril****20h 30. Durée: 1h 30****Tarif A: de 26 à 39 €**

Retrouvez Juliette sur scène pour ses trente ans de carrière. C'est une artiste qui n'a cessé de se montrer différente. Son œuvre abondante est exigeante et instinctive, généreuse et gourmande, intelligente et extravagante. Sur scène, Juliette mêle humour, poésie et énergie. Sa personnalité plantureuse et son répertoire tout en gouaille lui donnent une énergie digne de ses inspiratrices, Fréhel, Piaf ou Mistinguett. Un tour de chant, et bien plus encore, un anniversaire à ne pas manquer!

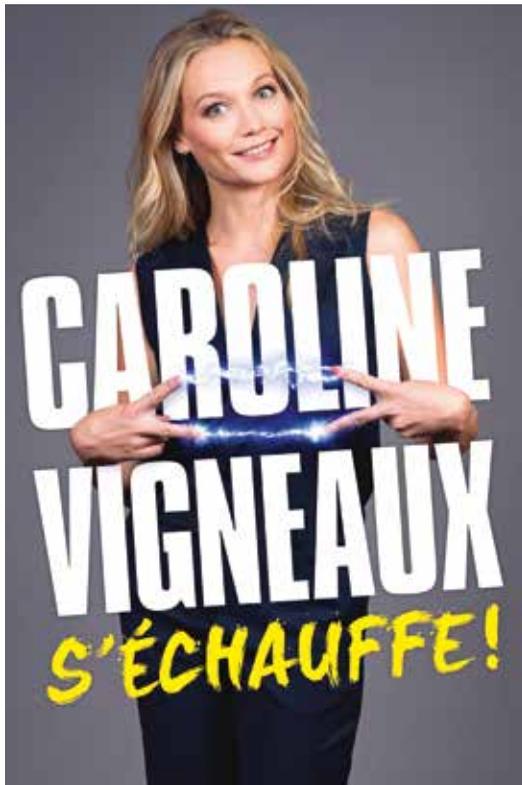
SPECTACLE MUSICAL

## LES SEA GIRLS : LA REVUE

**Mardi 10 avril****20h 30. Durée: 1h 40****Tarif B: de 8 à 27 €**

*Remplace le spectacle DIVA initialement prévu et annulé par la production.*

Après une nomination aux Molières 2017, catégorie « meilleur spectacle musical », les Sea Girls sont de retour sur scène avec un nouveau spectacle grandiose, tout en paillettes, strass et plumes à gogo! Elles incarnent le music-hall, mais de glissades d'escalier en bousculades venimeuses, de bouderies en concurrence déloyale, la mise en scène enlevée de Philippe Nicolle les fait dégringoler de leur piédestal. Véritable feu d'artifice burlesque, le spectacle mêle magie, opéra et chorégraphies désopilantes. Dans un décor digne de Broadway, deux musiciens en apesanteur enchaînent tango, blues et french cancan, sur des textes évoquant la gourmandise, la féminité, mais aussi les désagréments de la vieillesse, la violence conjugale et... le nucléaire. Un cocktail explosif!



JULIETTE © Yann Orhan



La Dispute © Marie-Frédérique



SEULE EN SCÈNE

## CAROLINE VIGNEAUX S'ÉCHAUFFE

**Vendredi 13 avril**

20h 30. Durée: 1h 30

Tarif B: de 8 à 27 €

Caroline Vigneaux, humoriste à l'esprit vif et malicieux, a eu plusieurs vies. Fan de Jacqueline Maillan et d'Albert Dupontel, elle use de sa plume acérée et originale, et de sa gestuelle, pour composer des personnages fouillés nés de ses rencontres ou de ses angoisses existentielles. Après avoir *Quittée la robe* devant 250 000 spectateurs, pendant plus de six ans, l'ex-avocate revient dans un nouveau spectacle, avec un humour intelligent, un sens comique inné, un goût pour la truculence. Elle aime l'excès mais ne tombe jamais dans la vulgarité et elle jubile dans l'improvisation et l'interaction avec le public. Un one woman show où le mot show prend tout son sens!

### ► Renseignements

**et réservations: 02 37 23 42 79**

du mardi au vendredi 13h 30-18h 30

et le samedi 10h-13h

[billetterie@theatredechartres.fr](mailto:billetterie@theatredechartres.fr)

[www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr)

Réservations: [www.fnacspectacles.com/](http://www.fnacspectacles.com/)

[www.ticketmaster.fr/](http://www.ticketmaster.fr/) / [www.billetreduc.com](http://www.billetreduc.com)

THÉÂTRE

## LA DISPUTE

**Judi 19 et vendredi 20 avril**

19h et 21h. Durée: 1h

Tarif C: de 6 à 17 €

*De Marivaux. Mise en scène de Jacques Vincey, avec les comédiens du Jeune Théâtre en région Centre - Val de Loire*

*La Dispute* est une pièce à part dans l'œuvre de Marivaux. Elle traite de l'infini du désir et du plaisir, confronté aux limites et aux règles imposées par la vie en société. Elle inscrit la chair dans un débat d'idées. Mais c'est surtout le prétexte à une leçon d'histoire naturelle sur cobayes humains! Quatre jeunes gens élevés depuis leur naissance dans l'isolement et hors du monde vont se rencontrer pour la première fois sous nos yeux. La mise en scène très particulière de Jacques Vincey est une forme pour une cinquantaine de spectateurs privilégiés, placés sur scène autour d'une arène de miroirs sans tain, et permet de vivre au plus près le protocole expérimental proposé par Marivaux. Avec le sérieux et la légèreté des enfants lorsqu'ils jouent, les comédiens nous entraîneront dans une cruelle et lumineuse fête des sens.

# TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

## THÉÂTRE PORTAIL SUD

► THÉÂTRE PORTAIL SUD  
Entrée: 17 €. Abonnés et  
étudiants: 13 €  
Réservations:  
0237363306  
www.theatreportailsud.  
com



### MA TERRE HAPPY

**Du jeudi 5 au samedi 14 avril**  
**Jeudis, vendredis, à 21 h ;**  
**samedis à 17 h**

*De et avec Bruno Coppens*  
*Mise en scène : Eric De Staercke*

Une thérapie absolue contre  
les humeurs noires.

*Ma terre happy* est une consultation  
thérapeutique qui dérape... Allongé  
sur le divan rouge, Bruno Coppens, un  
infomane tendance altermondidéc-  
liste entend des voix, et invite le pu-  
blic à suivre sa «psycho-très-rapide».  
Bruno Coppens s'attaque aux maux  
de la société et de la planète dans  
une langue réinventée et jubilatoire...



### LE BAL DES POMPIERS

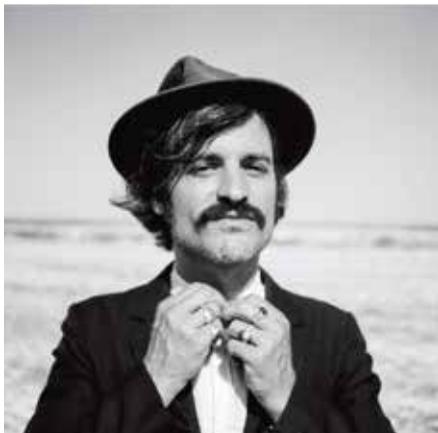
**Du jeudi 26 avril au samedi 12 mai :**  
**Jeudi, vendredis, samedis à 21 h ;**  
**vendredi 27 avril et 11 mai à 19 h ;**  
**samedis 28 avril et 5 mai à 17 h ;**  
**samedis 28 avril et 5 et 12 mai à 19 h**

*De et avec Mohamed Bounouara et*  
*Franck Migeon - Les Glandeurs Nature*  
*Mise en scène: Michel Crance*

Un merveilleux moment de rire  
Dans ce spectacle burlesque, alliant  
comique visuel et comique textuel,  
Néné et Bichoko décident de réaliser  
leur rêve : devenir sapeurs-pompiers.  
Ils ont passé tous les tests d'aptitude  
et, comme ils n'en ont aucune, ils ont  
tout raté avec le plus grand soin. Ils  
atterrissent finalement au standard  
des urgences où ils développent une  
façon toute personnelle de «gérer» les  
catastrophes...

## THÉÂTRE DU SEUIL

► **THÉÂTRE DU SEUIL**  
 info.theatreduseuil  
 @gmail.com  
 Fnac, théâtre de  
 Chartres, Carrefour...  
**Renseignements:**  
**0764 2793 47**  
**www.theatreduseuil.**  
**com**



CHANSON/FOLK-ROCK/BLUES

### SAMMY DECOSTER

**Samedi 7 Avril 20h30**

**Tarifs: 15€ et 20€**

Nick Cave, Nosfell, Jeff Buckley et Elvis ne sont pas loin ! Après le succès de son duo Facteurs Chevaux accueilli au Théâtre du Seuil l'année passée, Sammy Decoster revient avec un nouvel opus sorti en Janvier et plébiscité dans *Le Monde*, *Télérama*, *Les*

*Inrocks*... Autant d'invitations à l'évasion, chantées en français et teintées d'un blues made in USA.

D'un récent roadtrip dans le désert, le croquer de traverse a ramené une valise pleine de chansons et cet album tant attendu, enregistré en prises directes avec des membres du Sable Géant de l'arizonien Howe Gelb et des amis de passage invités spontanément à la reconstitution d'un authentique bal de promo des 50's.

Il y a quelque chose de magnifiquement suranné dans ces chansons capturées sur bande magnétique. Mais notre hanté héros chérit suffisamment les codes rétro pour s'en affranchir avec intelligence et nous surprendre lors de cavalcades effrénées, sur les pans de montagnes que l'on parcourt avec délice : entre balades langoureuses et embardées rock n'roll qui donnent la furieuse envie de grimper dans les sapins.

Sur scène, Sammy offre un set sobre, habité, endiablé, proposant un voyage dans des paysages aux grands espaces chamaniques et surréalistes..

## THÉÂTRE EN PIÈCES

► **THÉÂTRE EN PIÈCES**  
**Réservations :**  
**02 37 33 02 10**  
**theatre-en-pieces@**  
**wanadoo.fr**  
**www.theatre-en-**  
**pieces.fr**



THÉÂTRE

### LA PEAU D'ELISA

**Vendredi 20 et samedi 21 avril,**  
**à 20 h 30**

**Tarif : 10 à 15 €**

*De Carole Fréchette, mis en scène*  
*par Gilbert Desveaux, avec Mama*  
*Prassinos et Julien Lecannelier*

Une femme seule, assise devant nous. Avec délicatesse, elle raconte des histoires d'amour. Elle insiste avec minutie sur tous les détails intimes : les mains moites, le souffle court, la peau qui frémit sous les doigts. Elle parle avec fébrilité, comme si elle était en danger, comme si son cœur, sa vie, sa peau en dépendaient. Peu à peu, elle révèle ce qui la pousse à raconter et livre le secret insensé qu'un jeune homme lui a confié, un jour, dans un café.

# Le conservatoire de musique & de danse



## À travers chants, carte blanche à Jean-Philippe Lafont

**JEUDI 5 AVRIL À 20 H 30**

**Dôme de la CCI**

Tarif plein : 10 € / Tarif réduit : 6 €

Grande figure du monde lyrique, Jean-Philippe Lafont a chanté sur toutes les scènes du monde. Il nous fait voyager à la rencontre de ses coups de coeur et de ses émois artistiques. Du Théâtre de Molière à Brel ou Yves Montand, sans négliger les prestiges lyriques, de Mozart à Wagner, Jean-Philippe Lafont accompagné d'amis musiciens emmenés par Patrick Hoarau, nous offre une soirée qui risque bien d'être inoubliable !

## Flûte, du jazz !

**SAMEDI 14 AVRIL À 20 H 30,**

**Salle Doussineau**

Tarif plein : 10 € / Tarif réduit : 6 €

Rencontre inattendue entre un musicien très classique, le flûtiste Jean-Christophe Maltot, et des musiciens qui ont reçu le biberon de la main du Duke : Antoine Delaunay, Patrick Hoarau et Eric Capitaine. L'instrument, la flûte, n'est pas non plus emblématique de l'univers du jazz, mais, guidé dans cette aventure par les arrangements d'Antoine Delaunay, notre néophyte risque très vite de devenir... un tueur !

► **Réservations :** 02 36 67 30 70

# L'ensemble de musique médiévale en concert



L'ensemble de musique médiévale Diabolus in Musica donnera un concert en l'église Saint-Aignan, jeudi 19 avril à 20 h 30. Il aura lieu à l'occasion de la sortie de *Requiem*, son CD, prévue le 13 avril. Ce programme s'articule autour des premiers requiem polyphoniques de l'histoire de la musique et du patrimoine français, ses auteurs étant Johannes Ockeghem et Pierre de La Rue, deux compositeurs des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Lors de ce concert, l'équipe de 7 chanteurs montrera tous ses talents de polyphonistes acquis au cours de longues années de pratique commune de ces répertoires.

► **Diabolus in Musica, concert jeudi 19 avril, à 20 h 30, en l'église Saint-Aignan.**

# CINÉ CLAP LE PROGRAMME D'AVRIL



**Mardi 10 avril à 20 h 30**  
à la médiathèque L'Apostrophe

## THREE TIMES

De Hsiao-Hsien Hou  
(Taiwan, 2005, 2h12, vostfr)

Trois époques (1966, 1911, 2005), trois histoires, incarnées par le même couple de comédiens. « D'une sensualité exacerbée, grâce au talent des comédiens mais aussi par la magie d'une caméra qui scrute avec envie les personnages, et d'une musique faisant appel aux airs alors en vogue, le film se déploie magistralement sous nos yeux confondus. »

**Judi 19 avril à 20h30**  
au cinéma Les Enfants du Paradis

## LE BEL ANTONIO

De Mauro Bolognini  
(Italie, 1961, 1h45, vostfr)

Avec Claudia Cardinale,  
Marcello Mastroianni, Pierre  
Brasseur

Toutes les femmes sont  
amoureuses du bel Antonio.  
Mais lorsqu'il épouse Barbara,  
Antonio ne s'avère pas être  
l'amant espéré...

**Séance ciné-culte ; tarif réduit  
avec la carte ciné-clap**

► Ciné-Clap : 02 37 28 28 87,  
www.cine-clap.com



## FESTIVAL REGARDS D'AILLEURS : LE DANEMARK

au cinéma Les Enfants du Paradis

**Judi 5 avril à 20 h 30**

## LA COMMUNAUTÉ

Thomas Vinterberg (Danemark,  
2017, 1h51, vostf)

Dans les années 1970, au Danemark, Erik, professeur d'architecture, et Anna, journaliste à la télévision, s'installent avec leur fille de 14 ans, Freja, dans une villa d'un quartier huppé de Copenhague où ils décident de tenter l'expérience de la communauté. Si leur communauté favorise l'amitié, l'amour et l'intimité du groupe, une liaison amoureuse entre Erik et l'une de ses étudiantes va venir perturber la vie de tous...

**Judi 12 avril à 20 h 15**

## ROYAL AFFAIR

De Nikolaj Arcel (Danemark,  
2012, 2 h 16, vostfr)

En présence du réalisateur

Danemark 1770. La passion secrète que voue la reine Caroline Mathilde au médecin du roi, l'influent Struensee, va changer



à jamais le destin de la nation toute entière. Prix du meilleur scénario, Festival de Berlin 2012

**Mardi 17 avril à 20h30**

## LES OUBLIÉS

De Martin Zandvliet  
(Allemagne-Danemark, 2017, 1 h  
41, vostfr)

1945. Danemark. Fin de la Seconde Guerre Mondiale. Plusieurs soldats allemands, à peine sortis de l'adolescence, sont faits prisonniers par l'armée danoise et envoyés en première ligne pour désamorcer les mines enfouies le long de la côte.

► La séance : 7,50 € ; ciné-clap,  
- de 25 ans : 5,70 € ; carte 3  
films : 12 €

**Partenariat Festival Regards  
d'ailleurs / Ciné-Clap / Enfants  
du Paradis**



# Une exposition inédite sur le vitrail



Une nouvelle exposition a pris place jusqu'au 30 septembre au Centre international du vitrail. Elle réunit le travail de 286 artistes venus des cinq continents qui se sont inspirés d'un thème unique : celui de la recherche de la lumière du monde.

Spécialement conçus pour cette exposition chartraine, les 321 œuvres de 45 cm x 45 cm, offrent pour une représentation panoramique pixélisée de l'art du vitrail contemporain. Sur une petite surface, ils se révèlent comme des champs d'expérimentation pour la monumentalité. On y teste les possibilités du vitrail sur une grande échelle.

► **Centre international du vitrail, Lumières du monde jusqu'au 30 septembre,**

5, rue du Cardinal-Pie. Tél. 02 37 21 65 72 ou courriel : [contact@centre-vitrail.org](mailto:contact@centre-vitrail.org) Internet : [www.centre-vitrail.org](http://www.centre-vitrail.org)

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45, les samedis de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 45 et les dimanches et jours fériés de 14 h 30 à 17 h 45. Entrée : 7 €

# Le laser de la lumière au bio-mimétisme



Apparu dans les années 60 à 70, le laser a permis de créer une nouvelle discipline scientifique autour de l'interaction laser-matière... Lors de sa conférence, mardi 17 avril, à 20 h 30, au pôle Universitaire d'Eure-et-Loir, Nadjib Semmar parlera de cet outil technologique redoutable qui découpe et soude, transforme des matériaux dans l'industrie et sert dans le milieu médical.

L'arrivée de nouveaux lasers à faisceaux ultra-courts a permis l'émergence de nouvelles physiques, avec de nouvelles applications que le chercheur au laboratoire Gremi de l'Université d'Orléans abordera plusieurs thèmes: microélectronique, in-

génierie des surfaces, fonctionnalisation par bio-mimétisme...

Le conférencier, Nadjib Semmar, est l'auteur de plus d'une centaine de publications des revues internationales et nationales, de chapitres d'ouvrages et de brevets. Il occupe de nombreuses responsabilités au sein de son université.

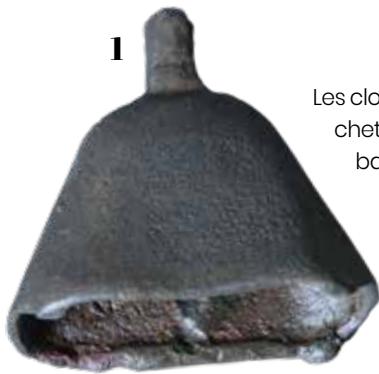
► **Mardi 17 avril, à 20 h 30**

Pôle universitaire d'Eure-et-Loir  
21, rue de Loigny-la-Bataille  
Entrée libre dans la limite des places disponibles.  
Stationnement : parking visiteurs

► **Renseignements : 02 38 77 11 06.**

# Ding, dong, quel son de cloches ?

C'est bien connu, à Pâques les cloches vont à Rome. Mais les fouilles archéologiques montrent qu'à Chartres comme ailleurs, leur tintement résonne dans l'oreille des hommes depuis longtemps.



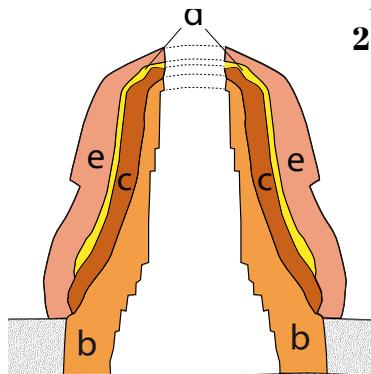
1

Les cloches, ou les clochettes, sont probablement l'un des plus vieux instruments sonores de l'humanité. Dès 4000 avant J.-C., elles existent en Chine, en

Egypte ou au Proche-Orient. En Europe, l'empereur Auguste (1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.) aurait fait installer des cloches dans le temple de Jupiter sur le Capitole de Rome. À Chartres, plusieurs clochettes d'époque antique ont été découvertes sur les sites du cinéma, de la Croix-Jumelin ou de la Place de la République (fig. 1). Dès le IV<sup>e</sup> siècle, les églises se dotent de cloches. En 817, sous Charlemagne, le concile d'Aix-la-Chapelle impose que les églises paroissiales soient dotées d'au moins deux cloches.

## Une technique immuable

La fabrication des cloches d'église a peu évolué depuis le Moyen Âge (fig. 2). D'abord maîtrisé par les moines, ce savoir-faire très technique est ensuite perpétué par les fondeurs itinérants. Les cloches sont fondues dans des moules en terre installés dans une fosse (a). On commence par construire un noyau en briques (b) recouvert d'argile (c) qui donne la forme intérieure et la taille de la cloche grâce à un gabarit. Après un temps de séchage, voire de cuisson, une couche de cire est appliquée avec les décors et les inscriptions : la



2



fausse cloche (c). Cette dernière est ensuite recouverte par une chape en terre (d) et un feu est allumé pour faire fondre la cire. Le métal en fusion est coulé dans l'espace laissé libre. Après avoir laissé refroidir le moule plusieurs jours, la chape est cassée pour libérer la cloche bénie par le prêtre avant son installation.

## Les moules à cloche de Chartres

À Chartres, trois moules ont été mis au jour par les archéologues. Le premier, mal conservé, a été trouvé à l'église Saint-Pierre. Comme souvent au Moyen Âge, la cloche a été fabriquée directement dans le clocher pour faciliter son installation. Du moule, il ne reste que la fosse et d'abondants déchets de coulée. Deux autres moules ont été découverts rue du Bourgneuf, à l'intérieur des vestiges de l'église Saint-Maurice, détruite à la révolution. Du premier, il ne reste que la fosse de coulée, mais le second a conservé une partie du noyau et de la chape (fig. 2).

► **1.** Clochette en alliage cuivreux d'époque antique retrouvée Place de la République.

**2.** Schéma d'un moule à cloche et exemple d'un vestige de noyau retrouvé sur la fouille rue du Bourgneuf (XIV-XV<sup>e</sup> siècle)

► **Pour en savoir Plus**  
Emission *Histoire et mémoire* sur Radio Grand-Ciel  
Mardi 10 avril à 10 h 30 (rediffusion le dimanche à 17 h et le mercredi à 12 h 30 ou en téléchargement sur radiograndciel.fr)

► **Plus de découvertes sur archeologie.chartres.fr.**



# Chronique N°3

## Faire justice, punir et éduquer

### Ancien Régime : bâtiments de l'époque féodale

Emanant de plusieurs pouvoirs, eux-mêmes divisés, la justice s'exerce dans de multiples sites. Chaque autorité judiciaire y exhibe ses lieux d'exposition (poteau, pilori) et d'exécution (échafaud). Le haut-lieu de la justice civile, la justice royale (bailliage, prévôté, élection) est la Tour-le-Roi (aujourd'hui place Billard), ses salles d'audience, prison, maison du geolier. La justice municipale se tient à la maison de Ville, cloître Saint-Martin puis rue des Changes. Les trois instances de la justice ecclésiastique se répartissent entre évêché (hors du cloître, porte « de l'officialité ») ; chapitre (cloître, cathédrale) ; et abbayes de la cité. L'évêque et le chapitre ont leur propre prison et salle d'audience, poteau et échafaud (sous-sol du cellier de Loens et Marché aux chevaux de la rue des Lisses pour le chapitre).

### Révolution : un lieu et un bâtiment dignes des nouvelles institutions

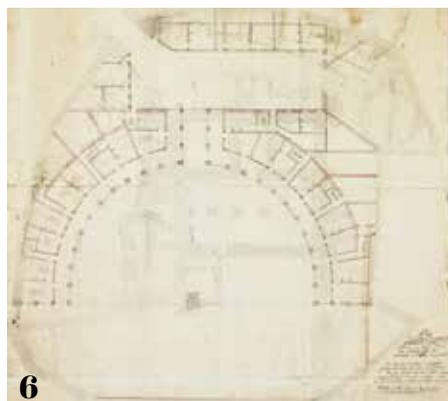
En 1790, le nouveau découpage administratif centralisé prévoit un tribunal unique. On imagine la Tour-le-Roy comme le siège imposant d'une justice hygiéniste et éducative, formant une place circulaire avec pyramide et fontaine commune : « Plan du palais de justice et prisons de la commune et projet d'une place publique avec les bâtiments à édifier au pourtour » (6 : en gris pâle murs du palais et des prisons ; en noir et en rouge projet de place, nouvelle distribution des bâtiments, constructions nouvelles, pyramide, citerne).



4



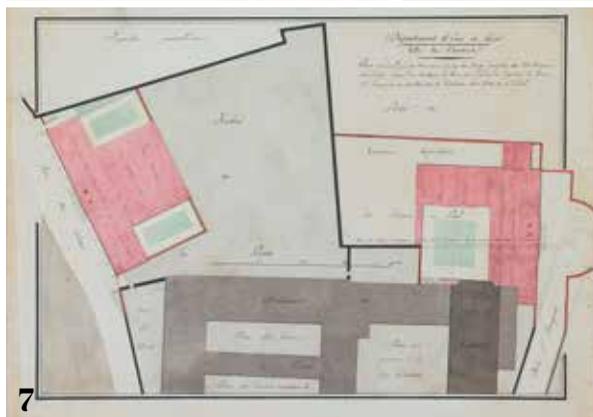
5



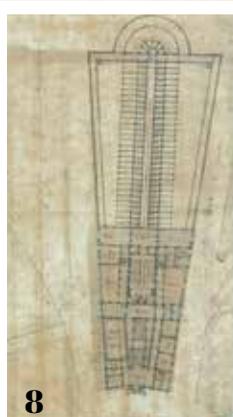
6

## Un Palais de justice en... 1842

En 1799 on sépare la prison du tribunal, pour lequel on cherche un lieu non associé à la féodalité. En attendant, le tribunal investit le Grand Séminaire (ancienne abbaye Saint-Jean), puis la chapelle du petit séminaire (rue du Marché à la Filasse, aujourd'hui Cardinal Pie), puis son réfectoire. La prison hygiéniste et éducative est installée dans l'ancien couvent des carmélites (rue des Lisses). En 1833 la municipalité et le préfet acceptent le projet de l'architecte Baron (rue Saint-Jacques), préféré à ceux de ses collègues, puis en 1837 à son propre projet alternatif (Butte des Epars, aujourd'hui boulevard. M. Viollette) face au front des Sœurs de Saint-Paul. Son palais de justice néoclassique intégrant l'ancienne église des carmélites, avec cour d'assise, greffe et archives, est inauguré en 1842.



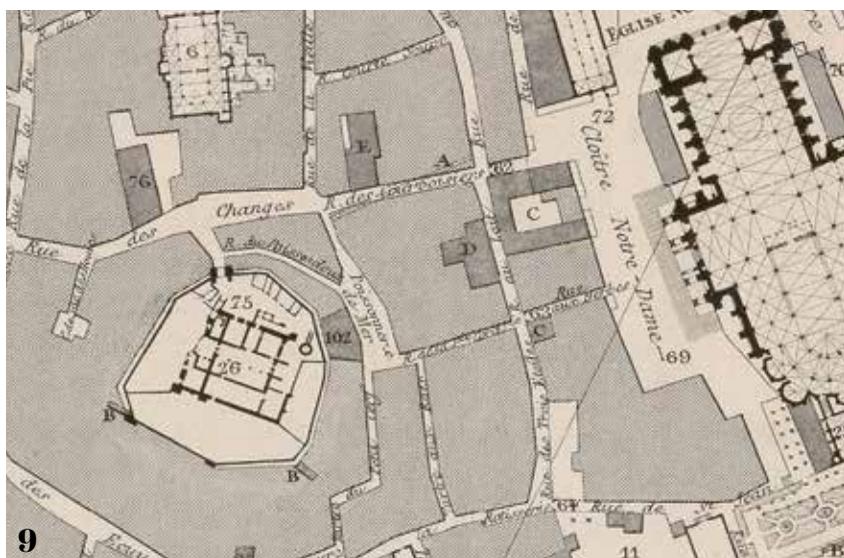
7



8

### ► Juliette Clément

Directrice des publications de la Société archéologique d'Eure-et-Loir  
1 rue Jehan-Pocquet - 02 37 36 91 93  
sael28@wanadoo.fr www.sael28.fr  
Sources : fonds SAEL, AD 28, AMChartres. Cl. J. Clément ; cl. plans : AD 28, J.-Y. Populu.



9

1. Prison de Chartres (cour intérieure)
2. Tribunal (1842). Auj. tribunal civil, tribunal de Grande Instance
3. Maison d'arrêt, de Justice et de Correction, rue des Lisses (ancien couvent des Carmélites), désaffectée en 2014
4. Cour d'assises de Chartres (façade de l'ancienne église des Carmélites)
5. Ancienne église des Carmélites, auj. services du tribunal de Grande Instance
6. Projet (1790) de réaménagement de la Tour-le-Roy
7. Projet de Baron (1833) rue Saint-Jacques (réalisé, 1842).
8. Projet alternatif de Baron (1837, butte des Epars)
9. La Tour-le-Roy, 1750

## Potluck

### Festival Jazz de Mars

Un jazz créatif et plein d'énergie ! Avec: Aurélie Verrier, violoncelle, JJ Ruhlmann, soprano, Camille Poupat, alto, Eric Pailhé, ténor, Patrick Hoarau, trompette, Philippe Desmoulins, trombone, Antoine Delaunay, piano, Ivan Chavez, Nicolas Pfeiffer, contrebasse, Eric Capitaine, batterie.

**Vendredi 6 avril, 20h30**  
**Aéronef, Foyer d'Accueil Chartrain,**  
**entrée 15€, 10€ (tarif réduit)**

## Duo Jim Funnell, piano Philippe Lopes de Sa, saxophone

Diplômé du prestigieux Berklee College of Music, Boston, le pianiste Jim Funnell est l'un des artistes les plus doués de la nouvelle génération. Désormais basé à New York, il revient à Chartres pour la sortie de « *Woandering* », son dernier album, en duo avec le saxophoniste Philippe Lopes De Sa.

**Mercredi 11 avril, à partir de 19h.**  
**(entrée libre)**  
**funnelljazz.eu**

**Association Improphile**  
**www.improphile.com**

Avec le soutien de la Ville de Chartres,  
 de l'Hôtel Jean-de Beauce,  
 de Jazz en Réseau et du Foyer d'Accueil Chartrain.

## La biodanza,

### une pratique pour tous

Connaissez-vous la biodanza ? Cette discipline, accessible à tous, permet de mieux vivre grâce à l'exécution de mouvements, accompagnés de musique adéquate, à diminuer le stress et l'anxiété, à retrouver confiance en soi et en l'autre... Cette année, l'association Biodanz'a Chartres propose deux niveaux de cours hebdomadaires adultes et des ateliers ponctuels pour les enfants et les personnes handicapées. Le niveau 1 se déroule à la maison pour tous de Rechèvres: mardis à 19 h 30 : cours adultes débutants les 3 et 17 avril, 15 et 22 mai et 5 et 19 juin ; mardis à 19 h : cours parents-enfants les 20 mars, 10 et 24 avril, 29 mai et 12 juin.

**Biodanz'a Chartres, contact :**  
**biodanzachartres28@gmail.com**

## Fin des inscriptions au concours d'orgue

Le 26<sup>e</sup> concours international d'orgue, Grand Prix de Chartres interprétation, se déroulera en août et septembre prochain. Les finales du concours auront lieu dimanche 9 septembre, en la cathédrale Notre-Dame. Le concours est ouvert aux organistes de toute nationalité, nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1986. La date limite d'envoi des formulaires d'inscription (complets, avec CD de présélection) est fixée au 15 avril.

**Plus d'informations :**  
**www.orgues-chartres.org**

## Participez à la Cycl'autricum

Dimanche 15 avril, la MSD Chartres cyclotourisme organise une journée d'animations autour du vélo : la Cycl'autricum. Au programme : trois circuits de route (51, 74 et 92 km) et deux circuits VTT (20 et 40 km), dont les départs sont programmés à 7 h 30. A 10 h, une balade à vélo familiale et encadrée participative, elle durera environ 2 heures.

**Tarifs : licenciés : 4 €,**  
**non-licenciés : 6 €.**  
**Rendez-vous au gymnase,**  
**rue des Eparges. Renseignements :**  
**www.msdcchartrescyclo.fr**

## Réseau addictions 28

Pour arrêter de fumer, le Réseau addictions 28 organise plusieurs réunions au mois d'avril. Les lundis 9 et 23 avril à 17 h 30, la gestion du stress par la relaxation sera abordée tandis que le jeudi 19 avril, à 17 h, la réunion aura pour thème « Tabac, cuisine et diététique ».

**Réseau addictions 28,**  
**58 rue de Reverdy.**  
**Renseignements et inscriptions au**  
**02 37 30 31 05 ; 07 71 11 22 56 ;**  
**www.reseau-addictions28.fr**

## Vivez au cœur des fleurs au musée de l'École

Le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir propose pendant les vacances de printemps de découvrir les fleurs à la manière des leçons de choses d'autrefois.

Jeu 26 et vendredi 27 avril de 14 h à 17 h, pour les enfants de 7 à 12 ans (6€), sur réservation.

**Musée de l'école,**  
12 place Drouaise ;  
tél. 02 37 32 62 13 ;  
museeделеcolechartres28@orange.fr  
http://museeécolechartres.wix.com/museeделеcole

## Enquête de l'Insee

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête portant sur l'emploi, le chômage et l'inactivité du 9 au 24 avril.

Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront un courrier indiquant le nom de l'enquêteur de l'Insee, ce dernier sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses resteront anonymes et seront saisies sur un ordinateur portable. Quelle que soit votre situation, votre participation est essentielle, elle permet de rendre compte de la diversité des situations.

## Vide-grenier

L'Association des Hauts-de-Chartres animations organise son traditionnel vide grenier le dimanche 15 avril.

**Renseignements au 06 81 89 87 75  
ou [hdcarevesdejeux@gmail.com](mailto:hdcarevesdejeux@gmail.com).  
Pas de réservation,  
inscription sur place.**

## Bourse aux vêtements

L'Association familiale de Chartres et environ organise une bourse de vêtements printemps/été au forum de la Madeleine. Seront acceptés des vêtements enfants, adultes, linge de maison, matériel de puériculture. Les dépôts auront lieu le mercredi 2 mai, de 14 h à 17 h, et le jeudi 3 mai, de 8 h 30 à 10 h 30. La vente se déroulera le jeudi 3 mai, de 15 h à 18 h, et le vendredi 4 mai, de 9 h à 17 h.  
**Renseignements : 06 09 11 29 45**

## Un café historique sur les révolutions russes

Les cafés historiques en Centre-Val de Loire reviennent à Chartres. Mercredi 11 avril, Sophie Coeuré, professeure d'histoire contemporaine à l'Université Paris - Diderot, proposera une conférence consacrée à 1917, l'année des révolutions russes de février et d'octobre. Sur ce thème, les archives et les recherches récentes permettent de remettre en avant des événements méconnus comme la floraison démocratique du printemps 1917 et les élections à l'Assemblée constituante. Il s'agira, pour l'historienne, d'expliquer le triomphe des bolcheviks dans le contexte de la Première Guerre mondiale, et de présenter la première réception de la révolution d'octobre en France.

**Mercredi 11 avril, à 18h30, café Le Parisien, au 49, rue Noël-Ballay.**

## Des artisans en démonstration

### Exposition

Une exposition-démonstration d'artisanat prendra place à la collégiale Saint-André, samedi 7 et dimanche 8 avril, à l'occasion des Journées européennes des Métiers d'Art. L'événement est organisé par la Chambre des métiers et de l'artisanat, en collaboration avec la Ville de Chartres et le Crédit agricole. Bijoux, ébénisterie, maître verrier, mosaïste... 17 artisans vous feront découvrir leur travail. Deux organismes de formation, CFC Notre-Dame Auteuil et l'AFPA, seront également présents, ainsi que l'association Le Luxe à la française.

**Samedi 7 et dimanche 8 avril,  
de 10h à 19h, à la Collégiale Saint-André. Entrée gratuite.  
Programme complet à retrouver dans le Votre Agglo de mars 2018.**

|             |   |   |   |   |   |   |
|-------------|---|---|---|---|---|---|
| Solution du | T | T | C | U | M |   |
| mois        | C | H | A | R | T | R |
| de mars     | A | E | R | A | I | G |
|             | R | A | N | G | U | E |
|             | C | T | O | M | B | E |
|             | P | A | T | I | N | O |
|             | I | L | N | E | M | S |
|             | E | T | E | E | C | U |
|             | A | N | E | T | T | O |
|             | D | O | T | R | T | L |
|             | A | R | R | E | T | E |
|             | R | I | B | R | E | L |
|             | T | E | E | N | A | G |
|             | R | A | I | P | R | E |
|             | G | A | C | T | E | R |
|             | E | V | R | E | C | I |
|             | L | U | G | E | U | S |
|             | E | R | A | L | O | B |
|             | E | N | G | E | L | U |

# COMPTE RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Madame Geneviève CRESSAN Secrétaire de séance,

Etaient présents : Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYAHIA, Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER, M. Alain MALET, M. Franck MASSELIUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Monsieur Yves NAUDIN, M. Alain PIERRAT, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT.

Etaient représentés : Mme Bénédicte MOREL par pouvoir à Mme Janine MILON, M. Sébastien TENAILLON par pouvoir à Mme Josette BERENFELD, M. Murat YASAR par pouvoir à Mme Agnès VENTURA, M. Noël BILLARD par pouvoir à Madame Monique KOPFER, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET, M. Laurent LHUILLERY par pouvoir à Mme Karine DORANGE.

Etait excusée : Mme Françoise FERRONNIERE.

Etaient absents : M. Denis BARBE, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, M. David LEBON, Mme Sandra RENDA.

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 février 2018 est approuvé à l'unanimité, 7 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote.

## FINANCES ET PROSPECTIVE

### 1 Communication préalable aux orientations budgétaires

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

De la communication du rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes préalablement au Débat d'Orientations Budgétaires 2018.

### 2 Débat d'orientations budgétaires DOB 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

De la tenue du débat d'orientations budgétaires 2018 au vu de la présentation d'un document fournissant les éléments nécessaires.

Le document est à disposition du public au guichet unique, boulevard Charles à Chartres et au service gestion des assemblées 1 avenue Pichard à Chartres de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### 3 Dotation pour le Soutien à l'Investissement Local 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Monsieur J.P. GORGES ne prend pas part au vote

APPROUVE le principe de solliciter l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSL) 2018 pour les 2 dossiers suivants : le rafraîchissement de l'école Henri IV (maternelle et primaire) et le pôle « OFF » (anciennement cinéma ABC)

SOLLICITE la DSL pour son montant ou pourcentage maximum pour ces opérations. La collectivité ne reçoit pas d'autres subventions sur ces opérations. Les tableaux de financement indiquent une prévision d'auto-financement apportée par la collectivité.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les documents liés à ces demandes de subvention auprès de l'Etat.

### 4 Vote des taux de fiscalité 2018 et droits d'enregistrement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre

FIXE le taux des taxes directes locales pour 2018, comme suit :

- Taxe d'habitation : 17,40 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,31 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 38,21 % ;

RECONDUIT en 2018 les taux et dispositions en matière de Droits d'enregistrement adoptés précédemment par la Ville de Chartres ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes liés.

### 5 Prise de participation de Chartres Développements Immobiliers dans le capital d'une société civile immobilière (SCI) du FAMIN - Accord

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part

au vote

APPROUVE la prise de participation de la SEM Chartres Développements Immobiliers dans le capital de la société civile immobilière (SCI) du FAMIN pour un montant de 300 euros.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

### 6 Demande de subvention travaux Stade J DELARUE - modifications

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe de la demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football pour l'opération en objet ;

ACCEPTTE le nouveau plan de financement compte tenu de la subvention maximale à percevoir ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les éventuels actes liés à cette demande de subvention.

### 7 Stationnement souterrain - sous amodiation de 13 places - SCI Saint Aignan

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de la sous-amodiation de 13 places de parking au profit de la SCI SAINT AIGNAN représentée par Mme FESTIVI Patricia dans le cadre de la construction d'un immeuble de bureau au 5 et 7 Place de l'Etape au vin et 1 et 3 rue de la Poêle Percée à Chartres ;

ACCEPTTE la sous-amodiation de 13 places de parking dans le Parc de l'Hôtel de Ville selon les conditions suivantes : un contrat de sous-amodiation d'une durée 15 ans à compter de la signature du dit contrat, montant de la place 11 500 € HT soit pour 13 places 149 500 € HT ou 179 000 € TTC (TVA 20%), un assujettissement aux charges mensuelles (30 € HT - valeur 2011) ;

APPROUVE le contrat de sous amodiation à intervenir ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

### 8 Cession du véhicule DB-850-LC suite à un sinistre

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la cession du véhicule RENAULT ESPACE, immatriculé DB-850-LC, à l'assureur de la flotte automobile communale, la SMACL, sise 141, Avenue Salvador Allende à NIORT CEDEX 9 (79031), pour le montant de 14 500,00 € TTC.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

### 9 Exonération droits de place et terrasses

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe de la mise en place d'exonération pour 2018 dans le domaine des droits de place et terrasses pour certains espaces en travaux sur la ville de Chartres : les commerçants situés dans la rue Saint Michel, rue de la Mairie, rue Montescol, rue au lin, rue des Côtes, places Evora, de l'Etape au vin, des Halles doivent pouvoir bénéficier d'une exonération des droits de place et terrasse en 2018 ;

ACCEPTTE que le principe de l'exonération des droits de place et terrasses en 2017 et 2018 doit pouvoir s'appliquer aux commerçants non sédentaires de la Butte des Charbonniers dès lors qu'une manifestation communale vient interdire la tenue régulière des marchés. L'organisation de la fête de la lumière ne permettra pas en 2018 comme en 2017 l'organisation d'un marché courant septembre. L'exonération est fixée à 1/3 du tarif du trimestre concerné (ou le trimestre suivant si le commerçant a payé par anticipation le trimestre dans sa totalité) pour 2017 et 2018.

PERMET au Maire de signer les actes éventuels permettant d'appliquer ces dispositions ;

PRECISE que les régisseurs et Monsieur le Comptable Public seront informés de cette délibération.

### 10 Transaction entre la Ville de Chartres et les Ets Y.A ROUSSEL MONTIGNY relative à la prise en charge de factures d'eau du camping

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le protocole transactionnel entre la Ville de Chartres et les Ets Y.A ROUSSEL MONTIGNY relatif à la prise en charge par la Ville des consommations d'eau du camping pour un montant total de 39 182,71 € TTC résultant de fuites sur le réseau enterré. Cette somme sera payée sur le budget Tourisme et selon l'annexe jointe décrivant le nombre de facture et les fournisseurs d'eau.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

PRECISE que le paiement effectué en 2018 par la Ville de Chartres est exceptionnel.

### 11 Marchés de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices - lots n°1 à 7 - avenants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre

APPROUVE les avenants aux marchés n°2015-098, 2015-099, 2015-100, 2015-101, 2015-102, 2015-103 et 2015-104 relatifs à la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices, ayant pour objet de prolonger le délai global d'exécution des travaux en le portant à 39 mois et 21 jours.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

### 12 Marché de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices - lot 6 - avenant n°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2016-084 relatif au lot n°6 « Appareils élévateurs » pour la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices avec la société AFEM, ayant pour objet de prolonger le délai global d'exécution des travaux en le portant à 21 mois.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 13 Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'équipement technique, audiovisuel et multimédia du pôle administratif - avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 2 voix contre

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2015-083 relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'équipement technique, audiovisuel et multimédia du pôle administratif avec la société GHODSY SOHEIL, ayant pour objet de prolonger le délai d'affermissement de la tranche conditionnelle n°1 « Mission 5 : Assistance à la mise en route » en le portant à 36 mois et de prolonger le délai d'exécution de la « Mission 5 : Assistance à la mise en route » en le portant à 12 mois à compter de l'affermissement de la tranche conditionnelle n°1. Le montant du marché est inchangé.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 14 Accord-cadre de travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, Chartres Métropole et du CCAS - lot n°8 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

### 15 Marché pour la création d'une Aire de Jeux - Parc des Bords de l'Eure - autorisation

| Désignation                                      | Entreprise retenue  | Montant estimatif annuel |
|--|---|--------------------------|
| Lot 08 Etanchéité toitures et toitures-terrasses | ERD<br>ZI de Mondoublet<br>3 route de Gavaille<br>28630 NOSENT LE PHAYE | 156 000,00 € HT          |

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les marchés suivants :

### 16 Marché d'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion - lot n°10-

| Désignation   | Entreprise retenue  | Montant                           |
|---|---|-----------------------------------|
| Lot n°1 : Aire de jeux - Parc Bords de l'Eure               | Groupement solidaire -<br>SARL APT - QUAL'CHÉ IDF (mandataire)<br>2/4 rue Faraday - 91540 MENEUCY<br>- SARL SIE<br>Le Poste Blanc - Route de Thury<br>78770 AUTTEUIL LE ROY | 40 989,50 € HT<br>49 187,40 € TTC |
| Lot n°2 : Revêtement enrobé et dévêtement réseau d'arrosage | EFFRAGE ROUTE<br>18, rue du Président Kennedy<br>28112 LUCE CEDEX   | 22 927,00 € HT<br>27 512,40 € TTC |

### résiliation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la résiliation du marché n°2017-031 relatif à des travaux pour l'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion - lot n°10 Peinture / Revêtement de sol avec la société ISOREX. Cette résiliation, pour événements extérieurs au marché public, intervient suite à la liquidation judiciaire de la société et n'ouvre pas droit à indemnisation.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite résiliation.

### 17 Marché d'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion - relance du lot

**n°10 - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote  
**AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer le marché suivant :

**18 Marché d'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion - lot n°11 -**

| Désignation   | Entreprise retenue  | Montant                            |
|---|---|------------------------------------|
| Amenagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion - lot n°11 Peinture / Revêtement de sol | Société DUBOIS SAS<br>3, rue des Calais<br>28150 LES VILLAGES VOVEENS | 88 300,00 € HT<br>105 960,00 € TTC |

**avenant**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote  
**APPROUVE** l'avenant n°2 au marché n° 2017-032 relatif à l'aménagement de la maison des syndicats et création d'une salle de réunion - Lot n°11 Bâtiments modulaires avec la société COUGNAUD CONSTRUCTION, ayant pour objet la modification du programme des travaux et la prise en compte de l'incidence financière de cette modification. Le montant du marché est porté à 235 188,11 € HT soit 282 225,73 € TTC.

**AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**19 Impasse des Castors - acquisition d'une partie de parcelle**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** l'acquisition de la partie de parcelle située impasse des Castors à Chartres, cadastrée section CX n° 332p, d'une superficie d'environ 88 m², au prix de 8 500 €, auprès de la SCI BRIDOROFF, représentée par son gérant Monsieur Jean-François BRIDET ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.  
**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**CULTURE, PROMOTION, ANIMATION**

**20 Protocole - Délégation municipale à Chichester**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

**APPROUVE** la prise en charge des frais réels engagés par Patrick GEROUDET et Alain MALET pour leur déplacement à Chichester au Royaume-Uni du 14 au 17 juin 2018 à l'invitation de l'association de jumelage The Friends of Chartres pour participer à la cérémonie de remise des prix du School Art Challenge.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

**21 Protocole - Délégation municipale à Oignies (Bassin Minier Nord Pas de Calais)**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote  
**APPROUVE** la prise en charge des frais réels engagés par Isabelle VINCENT pour son déplacement à Oignies (62) du 29 mai au 02 juin 2018, à l'invitation de la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais et à l'occasion des Rencontres de l'Association des biens français du patrimoine mondial et son Assemblée générale qui se dérouleront sur le site du Bassin Minier Nord-Pas de Calais.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

**22 Plan de rajeunissement décennal des collections du musée des Beaux-Arts et du Muséum d'Histoire Naturelle**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** le plan de rajeunissement décennal des collections du musée des Beaux-Arts et du Muséum d'Histoire Naturelle.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

**23 Association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante - Fête médiévale - Subvention 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

**ALLOUE** une subvention d'un montant de 200 000 € (145 000 € en investissement et 55 000 € en fonctionnement), au titre de l'exercice 2018, à l'association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante dans le cadre de l'organisation de la fête médiévale « Chartres 1254

», les 12 et 13 mai 2018.

**APPROUVE** les termes de la convention d'objectifs 2018 entre l'Association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante et la Ville de Chartres.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante et tout document y afférent.

**AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS**

**24 Prise en charge des dépenses de fonctionnement pour les établissements privés sous contrat d'association - Année 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** la participation financière de la Ville pour les établissements privés en contrat d'association pour l'année 2018 :

- Pour les écoles maternelles**
- Saint Jean - 54 élèves : 43 720,02 €
- Saint Ferdinand - 57 élèves : 46 148,91 €
- Jean-Paul II - 76 élèves : 61 531,88 €
- Guéry - 47 élèves : 38 052,61 €

- Pour les écoles élémentaires**
- Saint Jean - 81 élèves : 29 749,68 €
- Saint Ferdinand - 91 élèves : 33 422,48 €
- Jean-Paul II - 128 élèves : 47 011,84 €
- Guéry - 103 élèves : 37 829,84 €

**PRECISE** que le montant de la participation financière sera versé en une fois et après que la délibération soit devenue exécutoire.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

**25 Attribution de subventions aux coopératives scolaires Année 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** les subventions suivantes aux coopératives des écoles de Chartres :

- Pour les écoles maternelles**
- Les Cytises - 96 élèves : 81,60 €
- Henry Farman - 64 élèves : 54,40 €
- Henri IV - 191 élèves : 162,35 €
- Le Grand Jardin - 77 élèves : 65,45 €
- Paul Fort - 79 élèves : 67,15 €
- Pauline Kergomard - 98 élèves : 83,30 €
- Jules Ferry - 112 élèves : 95,20 €
- Francine Coursaget - 81 élèves : 68,85 €
- Annie Fournier - 60 élèves : 51,00 €
- Emile Zola - 183 élèves : 155,55 €
- Marie-Pape Carpentier - 81 élèves : 68,85 €

- Pour les écoles élémentaires**
- Henry Farman - 95 élèves : 80,75 €
- Maurice de Vlaminck - 164 élèves : 139,40 €
- Rechèvres - 192 élèves : 163,20 €
- François Villon - 105 élèves : 89,25 €
- Jules Ferry - 204 élèves : 173,40 €
- La Brèche - 129 élèves : 109,65 €
- Le Grand Jardin - 138 élèves : 117,30 €
- Henri Matisse - 125 élèves : 106,25 €
- Henri IV - 266 élèves : 226,10 €
- Maurice Carême - 252 élèves : 214,20 €
- Jacques Prévert - 167 élèves : 141,95 €

**PRECISE** que ces subventions sont versées en une fois et après que la délibération soit devenue exécutoire.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

**26 ASPTT Chartres - Subvention 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 3 000 € à l'ASPTT Chartres, dans le cadre de l'organisation, le dimanche 18 mars 2018, du 21<sup>ème</sup> semi marathon de Chartres.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

**27 La ligue contre le cancer - Comité d'Eure-et-Loir - Subvention de fonctionnement 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 € au Comité d'Eure-et-Loir de la Ligue contre le cancer, au titre de l'exercice 2018.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

**CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME**

**28 Association Immeubles en Fête - Subvention 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** le versement d'une subvention, d'un montant de 900 € à l'association Immeubles en Fête au titre de la participation de la Ville de Chartres à l'édition 2018 de la fête des voisins, le vendredi 25 mai 2018.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

**29 Autorisation de signature - Permis de construire**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la demande de permis de construire pour la réalisation de travaux des anciens ateliers Lorin, situés sur la parcelle AH0127 au 1bis boulevard du Maréchal-Foch et 46 rue de la Tannerie à Chartres.

**30 Autorisation de signature - Déclaration Préalable pour travaux d'accessibilité 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer les autorisations d'urbanisme ci-dessous et tout document y afférent.

Déclarations préalables pour :

1. Modification de l'aspect extérieur des façades des immeubles « Club House, Tennis et vestiaires » du site Stade Jacques Couvret, sur les parcelles CV-0071 et CV-0034 situées route des Grands Prés à Chartres.
2. Modification des abords des façades des immeubles « Abbayes Saint Brice », sur la parcelle CS-0011 située rue Saint Martin au Val à Chartres.
3. Modification des abords d'une façade de l'immeuble « Maison Henri IV » du site Maisons Canonicales, sur la parcelle AB-007 située au 1 rue de l'étroit degré à Chartres.
4. Modification de la façade de l'immeuble « Crèche l'ot Cailin », sur la parcelle AK-0183 située 25 rue des Bouchers à Chartres.

**31 Autorisation de signature - Déclaration Préalable**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer les autorisations d'urbanisme ci-dessous et tout document y afférent.

Déclarations préalables pour :

1. La création d'un jardin dans la cour du « site Marceau » sur la parcelle AL-0193 située au 12 rue Saint Michel à Chartres.
2. La réhabilitation de la toiture d'un bâtiment annexe du « site Marceau » sur la parcelle AL-0193 située au 12 rue Saint Michel à Chartres.
3. **Opération de ravalement des façades - Extension du périmètre et modification du règlement des aides**  
 LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote  
**APPROUVE** l'extension du périmètre de l'opération de ravalement de façades, dénommée phase 3.  
**APPROUVE** l'allongement de la durée de l'opération portée à 2021.  
**APPROUVE** l'ensemble des modifications apportées au sein du règlement des aides actualisé.  
**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Le Maire,  
 Jean Pierre GORGES

## TRIBUNE RÉINVENTER CHARTRES

### AVANT PROPOS

**Chartrains**, avez-vous remarqué que depuis deux numéros de Votre Ville le Maire ne répond plus à nos contributions ? Diraient-elles la vérité ? Serait-il gêné pour y répondre ?

**Chartrains**, avez-vous remarqué que la tribune de la majorité, depuis deux numéros, s'attaque personnellement au député sans aucun sujet municipal ?

**Chartrains**, n'avez-vous pas l'impression qu'en attaquant petitement notre député, il vous attaque, vous, chartrains qui avez voté en majorité pour ce député ?

**Chartrains**, rappelez-vous que notre Maire ne cesse de répéter que "la démocratie c'est le vote". Quand vous le rencontrerez dans la rue, dans vos réunions de quartier, au repas des anciens qui dure trois jours, aux AG de vos associations, lui ou l'un de ses représentants, rappelez lui que vous ne l'avez pas élu pour qu'il vous donne des leçons de citoyenneté.

## EDUCATION OU ÉCONOMIE ? ÉCONOMIE OU ÉDUCATION ?

Contrairement à beaucoup d'autres collèges dont les locaux appartiennent au département, les murs du collège Jean Moulin appartiennent à la ville de Chartres. Alors, un si beau site en pleine ville ! Il doit absolument rejoindre la vitrine de Chartres... C'est ce qu'« exige » Monsieur le Maire !

Ne nous y trompons pas, nos collégiens étaient bien, place de la Cathédrale ; la commission de sécurité l'a vérifié en temps utile... et l'a affirmé. Les classes avec le bâtiment neuf sur la rue Sainte Même permettaient d'assurer un très bon fonctionnement pédagogique mais... dure dure la concurrence... avec la Cosmétique Valley !

Une victoire cependant due à tous ceux qui se sont mobilisés : le collège continuera de fonctionner avec tous ses niveaux jusqu'en 2019... pour l'instant !

**« Mur à mur » voilà la condition de transfert sur laquelle nous devons restés vigilants**

Pas de répartition dans les autres collèges avec tous les problèmes que cela pose, de carte scolaire en particulier, de mixité sociale, de personnels, de fonctionnement. Nous ne sommes pas à une année près en ce domaine ; Le Maire nous enseigne la patience avec la construction de l'Hôtel de Ville, nous lui enseignons la patience avec le collège Jean Moulin !

**« Mur à mur », un transfert qui peut être accepté par tous avec les locaux spacieux intéressants et rénovés de l'École Supérieur du Professorat et de l'Éducation (ESPE) !**

Chartraines, Chartrains, demeurons vigilants pour que le projet aboutisse dans ces conditions !

### L'équipe de Réinventer Chartres

Noël Billard, Monique Kopfer, David Lebon,  
Josette Morin-Berenfeld, Sandra Renda,  
Sébastien Tenaillon

## TRIBUNE CHARTRES INSOUMISE: L'HUMAIN D'ABORD

Cette tribune ne nous est pas parvenue.

**Denis Barbe**  
chartres.insoumise@gmail.com

## HAPPY EASTER !

Dans la série « et pourquoi pas ? » je me suis toujours demandé pourquoi n'y avait-il pas dans votre ville une chasse aux oeufs. Certes, cette réflexion bas de plafond, ne contribue pas au rayonnement de votre cité à vocation planétaire. Les oeufs en chocolat font la joie des petits et surtout le plaisir de ceux qui les mangent. On dit que le chocolat est un anti-dépresseur. Il nous en faudrait une bonne tonne (par personne) vu ce que nous cuisinent le gouvernement actuel et ses aficionados qui commandent les « interco ».

Vous connaissez l'intercommunalité, n'est-ce pas ? On vous en rebat les oreilles à longueur de temps comme une panacée aux dérives budgétaires des petites communes aussi inutiles que rin-gardes. Si c'est encore un peu abstrait pour vous, c'est le même principe qu'une centrifugeuse. Voilà, imaginez une centrifugeuse géante: les petites couleurs sont absorbées par les grosses pour ne laisser au final qu'une infâme bouillie aux seules couleurs dominantes. Ils appellent ça la « solidarité » (sic). Mais en fin de comptes (...) vous êtes plus heureux, vous payez moins d'impôts (on vous le dit !) et vous pouvez circuler librement sur le territoire. Cool.

Pour en revenir à notre petite manifestation culturelle sympathique, en attendant qu'elle se déroule au parc d'attraction local Shrekland, MediEvil (pour les plus anciens) ou que sais-je encore, on peut toujours courir après les petites récompenses en chocolat, au propre comme au figuré.

Vive la France !

**T. Brière-Saunier**

Contact: Alliance.Royale28@inmano.com

Twitter: @canardsanstetel

FB: Alliance-Royal-sur-Chartres

## MAIS ILS ÉTAIENT OÙ, NOS OPPOSANTS ?

Le 15 mars dernier, c'était jour de Débat d'Orientations Budgétaires au Conseil Municipal.

LE Conseil de l'année, celui qui voit la municipalité présenter ses priorités et leur financement devant les élus et les Chartrains.

Pour nos opposants, c'était donc LE moment de présenter leur vision. D'affirmer haut et fort : « *monsieur le Maire, chers collègues, nous ne sommes pas d'accord avec votre politique. Et voici ce que nous proposerions aux Chartrains...* »

Car courant avril, le vote du Budget 2018 ne fera que détailler les orientations globales présentées ce 15 mars. Et les conseils municipaux qui suivront tout au long de l'année ne feront que traduire cette mise en œuvre dans le détail.

Mais nos opposants brillaient seulement par leur absence. De l'extrême droite déclarée royaliste à l'extrême gauche réputée insoumise en passant par les socialistes et les macroniens, leurs fauteuils sont restés vides. Tant pis pour leurs électeurs ! Tant pis pour les Chartrains !

Tous, sauf deux, mesdames Kopfer et Morin-Berenfeld, soit les membres les plus récentes et les moins expérimentées de leurs rangs...

Il faut quand même rappeler que toute l'année ces fantômes du 15 mars nous serinent leurs leçons de morale, pincillent sur des points secondaires pour tenter d'afficher leurs compétences, nous accusent de mépriser les Chartrains, les électeurs, affirment sans rougir que nous les traitons injustement, bref que nous nous comportons comme des fossoyeurs de la démocratie...

Et là, LE jour où ils devaient nous démontrer leurs capacités d'analyse, LE jour où c'était le moment de faire briller leur projet contre le nôtre, nos abonnés de la critique avaient disparu. Alors nous avons réaffirmé nos priorités, la poursuite de la baisse des taux de vos impôts locaux malgré l'incertitude du contexte national et la diminution des dotations financières de l'État...

Alors, nous avons réaffirmé notre volonté de poursuivre notre volonté de construire les grands équipements qui manquent encore à votre ville... Mais les Chartrains avaient droit à ce débat... Et ils n'eurent un grand silence. Absence de vision de leur part ? Aveu d'impuissance ? Découragement ? Nous donneraient-ils enfin raison ?

Les socialistes affichaient une petite excuse : ils votaient ce soir-là à l'intérieur de leur parti. Et l'on sait que partisans, ils le sont ! Mais engagement ne vaut pas raison, il ne faut que quelques minutes pour glisser un bulletin dans l'urne... Et les autres ? Pas un alibi ! Des populistes aux macroniens, zéro de conduite !

Répetons encore que tous ces gens-là nous disent qu'à notre place ils feraient de la politique « autrement » ! Apparemment, dans leur langue, « autrement » veut dire « ailleurs »...

Depuis l'oublié Michel Jobert, c'était passé de mode... Les Chartrains et les vrais démocrates jugeront. Quant à nous, ensemble nous continuons.

**Les élus de la majorité municipale**

# Épisode 72 Timbre is monnaie?

Le titre l'annonce : cette chronique ne mettra pas la lettre en avant, comme d'habitude. Un petit coup de timbres ne fait de mal à personne...et nous l'aborderons au travers d'une de ses caractéristiques : sa valeur faciale.



**L**e timbre, le vrai, a une valeur inscrite dessus, ce qui en fait une valeur fiduciaire. En regardant bien la marge des timbres émis à la fin du siècle dernier, on y apercevait les lettres ITVF, ce qui signifie Imprimerie des timbres et des valeurs fiduciaires... Tout est clair, non ? C'est d'ailleurs cette valeur faciale qui permet aux timbres libellés en francs de pouvoir être utilisés, en 2018, au temps de l'euro. Contrairement à ce que vous pourriez croire, un courrier affranchi en francs n'est pas illégal : il suffit de faire la conversion en euro du montant que vous y collez. L'équivalent en francs circulera alors « comme une lettre à la poste » !

S'il n'est pas interdit, en 2018, de régler une somme due en timbres poste, cent ans en arrière le timbre a servi, au vu et au su de tous, de petite monnaie. A la sortie de la première guerre mondiale, la petite monnaie n'existait pratiquement plus, utilisée qu'elle avait été pour les « œuvres de guerre ». Les épiciers, boulangers et autres commerçants rendaient la monnaie à leurs clients en timbres neufs. Mais ces derniers ne supportaient guère de retrouver dans un porte-monnaie, ou pire, au fond d'une poche d'où l'idée de les protéger dans des sachets de cellophane,... mais pas top ! Edouard Bour-

chaud y réfléchit et dépose un brevet sous la marque FYP (Fallait Y Penser !) en mars 1920. Il s'agit d'un jeton composé d'une rondelle métallique recouverte d'une autre transparente en mica. Entre les deux, on a glissé un timbre neuf de 5, 10 ou 25 centimes. Au dos, on y imprimera une réclame pour rentabiliser les frais engagés. Bien peu sont arrivés jusqu'à nous, victimes pour la plupart de la « boulimie philatélique » pour récupérer le timbre.

On en connaît quatre en Eure-et-Loir, dont trois à Chartres, tous au nom de la banque Jousseau, qui avait pignon sur rue au numéro 15 de la rue de Bonneval, aujourd'hui du Docteur Maunoury. En 1924, la monnaie sonnante et trébuchante est de retour, et nos timbres monnaie disparaissent. Si certains ont eu un tirage important (jusqu'à 10 000 exemplaires), ce n'est pas le cas pour nos Chartreux, où il faut au moins un billet vert pour en acquérir un exemplaire, alors que le timbre seul se négocie en pièces rouges.

C'est un des rares cas où timbre is encore monnaie !

► **Jean-François Ressort**

Président  
Cercle philatélique Chartrain  
[philachartes.unblog.fr](http://philachartes.unblog.fr)

# Au fil d'avril - grille 99

1938 CHARTRES 2018  
CERCLE PHILATÉLIQUE

Clues and their positions in the grid (row, column):

- 1,1: Petite patronne
- 1,2: Ouverture
- 1,4: Farce du 1er
- 1,5: Épuisai
- 1,6: Soupçons
- 1,7: Marais
- 1,9: Protège-doigt
- 1,10: Allégerons
- 1,11: Couturière d'ici
- 2,9: Lettres pour René Autre rouge
- 3,1: Capes
- 3,2: Acteur fêté le 30 avril
- 3,3: 3,14
- 3,4: Ne sert à rien
- 3,5: Plante
- 3,10: Fête le 4
- 3,11: Cible
- 3,12: Contigu
- 4,5: Dans
- 4,6: Les doigts dans le nez
- 4,9: Mémoire vive
- 5,1: Lieux de débauche
- 5,9: Enlève
- 5,10: Cinq points au rugby
- 6,1: Saison
- 6,2: Gros travaux
- 6,3: Fraudas
- 6,4: D'aller
- 6,5: Narre
- 6,7: Greffa
- 6,8: Vieux do
- 6,9: En Corrèze
- 6,11: Ne court pas les rue
- 7,9: Célèbres au foot
- 7,10: Mot d'enfant
- 8,1: Broya
- 8,2: Issu
- 8,3: Cache le bas
- 8,4: En Espagne
- 8,5: Broderie sur le modèle
- 8,7: Douce dans le film
- 8,9: Vers le bas
- 8,10: Ville de François
- 8,11: Négation
- 8,12: Républicain d'ici
- 9,3: Moi
- 9,4: Hélerai
- 9,5: Coutumes
- 9,6: Arbres d'eau
- 9,7: Botte du sud
- 9,9: Et le reste
- 9,10: Langue du sud
- 10,2: Abri d'école
- 10,4: Auberge pas espagnole
- 10,5: De croix
- 10,6: Partie de charrie
- 10,7: État des lieux
- 10,11: Usa
- 11,4: Arrose
- 11,5: Giverny
- 11,6: Se réjouir
- 11,7: Donc vu
- 11,9: Ça l'est mais en vrac!
- 11,10: Écluse
- 12,1: Fourrés
- 12,2: Italiens
- 12,3: Fit la peau
- 12,4: Vers
- 12,5: Souci
- 12,7: Ne se mêle pas aux oignons
- 12,9: Au bout de la rue
- 12,10: Pronom
- 13,1: Quart d'an
- 13,2: Nota Bene
- 13,4: Petite Europe
- 13,5: Sa fête, c'est le onze avril
- 13,7: « VOTRE VILLE » avril 2018
- 13,9: Ne se mêle pas aux oignons
- 13,11: ©JFR mars 2018

► Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION PRÉSENTE

# CHAMPIONNATS DE FRANCE

**NATATION ARTISTIQUE**

JUNIORS N2/N1 ELITE

**CHARTRES**  
L'ODYSSÉE

**2 AU 8**  
**AVRIL**  
**2018**



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES OFFICIELS



SUIVEZ NOUS SUR



[ffnatation.fr](http://ffnatation.fr)

